

Le Chênois

ORGANE OFFICIEL DES COMMUNES DE CHÊNE-BOUGERIES, CHÊNE-BOURG ET THÔNEX

Fondé en 1915

Octobre 2017 • n° 527



Sommaire

| | |
|--------------------------|----|
| Avis | 2 |
| Dossier | 4 |
| Informations officielles | 22 |
| Culture | 37 |
| Vie associative | 38 |
| Sports & Loisirs | 39 |
| Pêle-mêle | 44 |

Chêne-Bougeries



L'affiche culturelle de novembre s'annonce éclectique, avec un opéra, une conférence et un one-man show humoristique à la Salle J.-J. Gautier. *L'Italienne à Alger* de Gioachino Rossini, 1917: les révoltes de Louis Dumur, Vu à la télé mais pas beaucoup de Thomas Wiesel: faites votre choix! Voir en p. 25

Chêne-Bourg



De la danse, du théâtre et une programmation foisonnante au Point favre, autant de motivations pour sortir et vous aérer le corps et l'esprit. L'offre culturelle communale vous propose de vivre des moments d'émotion, d'humour, de passion partagée qui vous permettront d'envisager les frimas de l'hiver avec optimisme et décontraction. Voir en pp. 31-32

Thônex



Le mois de novembre débute tout en douceur à l'Espace culturel du Bois-Des-Arts avec *Romantissima*, un voyage musical à travers le Lied et l'opéra auquel vous convie la soprano Aurélie Jaecklé; puis il prend de l'intensité avec le concert du Chœur Arte Musica pour terminer en beauté avec deux représentations du spectacle *Les Potions de Noël* proposé par la Compagnie Jour de Rêve.

Voir en p. 33

Thème du prochain numéro:

Trésors de générosité en terres chênoises

Délai rédactionnel et publicitaire:
Lundi 30 octobre 2017

Prochaine distribution:
1^{er} décembre 2017

Pour aller plus loin...



L'AUTOMNE S'EST INSTALLÉ DANS NOS COMMUNES chênoises. Au lieu de céder à la nostalgie des beaux jours passés, profitez de votre temps libre pour vous plonger dans un bon livre ou une bande-dessinée parmi le large choix que nous vous proposons dans chacune de nos parutions. *Les BDs du mois* de Stephan Bruggmann et *Les dernières lectures du bibliothécaire* proposées par le Bibliobus vous présentent les derniers volumes en rayon qu'il ne faut en aucun cas rater. Vous ne trouverez ces rubriques nulle part ailleurs, puisqu'elles sont spécialement réalisées pour *Le Chênois*. Bonne lecture!

KAARINA LORENZINI, RÉDACTRICE EN CHEF

Pages 45-46



On nous écrit...

Chêne-Bougeries, 12 septembre 2017

Actuellement, les immeubles du chemin De-La-Montagne (numéros 96 à 134) connaissent de profonds bouleversements. Non seulement ils seront réhaussés de deux étages, mais ils voient leurs aménagements extérieurs profondément remaniés. Afin d'agrandir les parkings, la plupart des arbres ont été abattus pour faire place à une dalle de béton, qui accueillera un nouveau terrain de jeux arborisé. Après des années d'attente anxieuse et les nuisances dues aux travaux, les habitants espèrent retrouver en 2021, fin théorique du chantier, un parc accueillant et convivial.

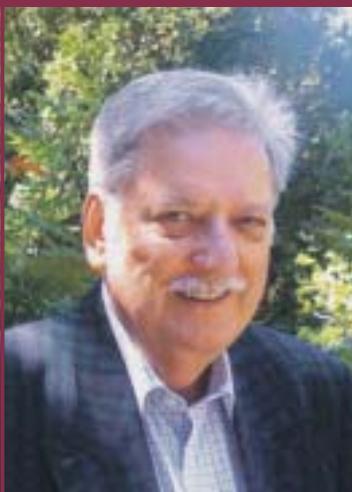
Depuis les années soixante, les conceptions en matière de verdure ont évolué. On est passé des pelouses rases aux haies champêtres et du chacun-pour-soi à une approche plus détendue de la convivialité. C'est pourquoi l'association des habitants "Groupe Montagne" propose au propriétaire plusieurs améliorations, comme la sécurisation des cheminements piétons par rapport aux autos. Elle lui suggère d'innover en tenant compte des anciens comme des futurs habitants. S'appuyant sur la *Charte des Jardins*, qui est une création chênoise, l'association demande l'abandon des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et, soyons fous, des bacs en libre-service permettant aux résidents de cultiver eux-mêmes quelques salades entre cour et jardin.

Pour l'heure, le "Groupe Montagne" est en attente d'une entrée en matière de Swisslife, propriétaire des lieux. Elle pense avoir des arguments pertinents; reste à savoir si les décideurs l'entendent de cette oreille. Une Convention, laborieusement établie entre ces parties pour minimiser les nuisances durant les travaux, laisse penser qu'un espoir demeure.

Les habitants de l'immeuble 70 à 82 seront eux aussi confrontés à de tels travaux, même s'ils ne savent pas encore quand. Signataires de la même Convention, ils feront part à leur propriétaire (Credit Suisse) de leurs doléances.

Philippe Lemoine

Hommage



La Rédaction du *Chênois* a le regret d'annoncer la disparition de **M. Jean-Pierre Schiess**, ancien maire de Chêne-Bourg, le 12 septembre 2017.

En sa qualité de Président du Comité de rédaction entre 1987 et 1991, M. Schiess a été l'éditeur responsable de notre journal et de notre annuaire officiel.

Nous adressons à sa famille nos plus sincères condoléances.

Voir également en p. 29

Impressum

Le Chênois

Organe officiel des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex depuis février 1926

N° 527 - 102^e année

Distribution : lundi 20 octobre

Tirage utile : 16'200 exemplaires

Editeur responsable : Julie Bersier, présidente (CM Thônex)

Comité de l'Association Le Chênois :

Isabelle Neuder, vice-présidente (CM Chêne-Bourg); Florian Gross, trésorier (CM Chêne-Bougeries); Flavio Borda d'Aguia, secrétaire (CM Chêne-Bougeries); Philippe Meyer (CM Chêne-Bourg); Adrien Rufener (CM Thônex); Marion Garcia Bedetti (CA délégué à la culture, Chêne-Bougeries); Pierre A. Debarge (CA délégué à la culture, Chêne-Bourg); Philippe Decrey (CA délégué à la culture, Thônex)

Rédactrice en chef : Kaarina Lorenzini

kaarina.lorenzini@lechenois.ch

Equipe de rédaction : Liliane Roussy, Clarisse Miazza, Laura Etienne, Gabriela Cabré, Lucie Hainaut, Hervé Annen, Stephan Brugmann, Jean Michel Jakobowicz, Frédéric Montanya et Romain Wanner

NB : La Rédaction n'est pas responsable des avis personnels exprimés soit par les personnes interviewées, soit par nos journalistes et reflétés dans les articles de fond pants dans nos dossiers thématiques.

Secrétariat de la rédaction : Françoise Allaman

Caisse postale 145 - 1225 Chêne-Bourg
T. 022 349 24 81 (répondeur)

F. 022 349 14 81 - redaction@lechenois.ch

<https://www.facebook.com/LeChenois/>

Administration (publicités) :

Journal Le Chênois - pub@lechenois.ch

Prépresse : Siska Audeoud,

Hadès graphisme pour Le Chênois

Impression : Atar Roto Presse SA, Genève

Distribution (La Poste) :

Tous ménages dans les Trois-Chêne

Abonnement : CHF 20.-/an

Dernière date de parution en 2017 : 1^{er} décembre

PUBLICITÉ

Moins d'énergie et plus de qualité de vie

Les fenêtres EgoKiefer à isolation record permettent une réduction des déperditions de chaleur par les fenêtres pouvant atteindre 75%.

Protection du climat comprise.

Votre spécialiste:

biedermann
les métiers du bois

9, chemin Deluc
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 869 04 04
Fax 022 869 04 14
www.biedermann-sa.com

Toujours des idées d'avance.

EgoKiefer
Fenêtres et portes
A leading brand of AFN

Halloween à Thônex !

Samedi 28 octobre
à 14h et 16h

**SPECTACLE
DE MAGIE**

GRATUIT!

de 14h à 18h
**MAQUILLAGES
D'HALLOWEEN
POUR ENFANTS**



d'infos sur

www.thonex-centre.ch

106, rue de Genève tram 12, bus C arrêt Graveson

CENTRE COMMERCIAL

Thônex

Répondre aux besoins de la population tout en préservant la qualité de vie des Trois-Chêne

Par Frédéric Montanya

Les principaux défis des communes chênoises sont de trois ordres: assurer un développement – déjà largement entamé et amené à s'accroître – tout en conservant une qualité de vie agréable à leurs communiers; maintenir des infrastructures publiques (routes, écoles, crèches, installations sportives et espaces verts) et en réaliser d'autres, comme le futur groupe scolaire prévu aux communaux d'Ambilly; mais aussi délivrer des prestations en lien avec les besoins d'une population dont l'augmentation est non seulement programmée mais déjà en cours.

Investissements et densification des zones villas

C'est sur le plan financier que le bâti blesse, car les investissements nécessaires à la réalisation de ces objectifs sont d'autant plus importants que le Canton, fort d'un transfert de charges sur les communes, s'est plus généralement engagé dans la voie du désengagement financier. Non sans modifier certaines données de base, comme l'augmentation de la densité en zones villas dont les conséquences ont parfois conjugué développement architectural anarchique et nouveaux problèmes de trafic sur des voiries déjà saturées. En effet, les études liées aux nouvelles constructions autorisées n'ont jamais pris en compte les rues et chemins d'accès à ces nouveaux lotissements, des artères

qui cumulent le plus souvent les statuts de zones bleues et de zones 30 km/h. Une situation que la charte que vient de sortir le Canton sur ce type d'aménagements en zones villas ne va pas réellement révolutionner.

Parvenir à maîtriser leur développement

Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex sont, dès lors et à des degrés divers, confrontés au même problème: arriver à maîtriser leur développement pour ne pas devenir – de par leur proximité avec la Ville de Genève et les grands axes routiers qui la desservent – une zone périphérique urbaine.

Chêne-Bougeries

« Adapter nos infrastructures et nos services à l'augmentation de la population »

« Le challenge tient avant tout aux changements en cours et surtout à venir au niveau démographique de la commune. En conséquence, souligne le Conseil administratif, nous devons anticiper les aménagements publics pour accueillir au mieux les nouvelles populations. » Tour d'horizon des chantiers en cours.

« NOTRE PRINCIPAL DÉFI EST DE maintenir nos infrastructures à un niveau optimal pour répondre aux besoins de la population de notre commune », affirme d'emblée Jean Locher, Conseiller administratif en charge notamment des bâtiments et travaux. Cette mutation, faut-il le rappeler, est déjà largement entamée et est amenée à s'accroître, même si la Commune « ne souhaite pas que sa croissance démographique soit supérieure à celle du Canton, afin de demeurer une région agréable ».

Rénovation du Parc Stagni

Ainsi, pour rester une commune où il fait bon vivre, le besoin d'espaces publics est prédominant. « Nous voulons mieux mettre en valeur les parcs existants tels que ceux de Stagni et de Sismondi, afin qu'ils puissent recevoir davantage de promeneurs et d'adeptes de loisirs, tout en gardant leur charme et leurs spécificités. Le



parc Stagni, qui n'a plus subi de rénovation depuis 40 ans, va de surcroît être agrandi et subir de notables améliorations paysagères », souligne Jean Locher, Conseiller administratif en charge des espaces verts. Ainsi, il sera question de dégager les sous-bois et d'étoffer les bases des arbres

vieillissants – ils souffrent en effet de l'augmentation des températures – pour redonner à ce parc le lustre qu'il avait à son apogée. La Commune entend également réhabiliter l'ancien pigeonnier, aujourd'hui utilisé par le service Parcs et Promenades. Un crédit d'étude portant sur le déménage-

ment de ce service, partiel ou centralisé en un autre lieu, est en cours. En parallèle, un autre crédit d'étude a été voté par le Conseil municipal en vue d'étudier les besoins futurs des installations autour de la chaufferie à bois, qui se trouve dans ce parc. Quant au parc Sismondi, l'attention sera particulièrement portée sur l'amélioration des espaces de jeux et de loisirs.

Importante dans le paysage de ces prochaines années, la Voie verte qui recouvrira les rames du CEVA devrait être mise à disposition des usagers par l'Etat et les CFF, co-maîtres d'ouvrage, en fin d'année 2017. Jean-Michel Karr, Maire et Conseiller administratif responsable entre autres de la biodiversité, espère que « la population sera aussi vigilante que lui afin que cette belle réalisation ne devienne pas seulement une "autoroute à vélos électriques filant à 45km/h", mais soit

(suite ci-contre)

aussi agréable pour la mobilité lente. Toujours dans l'esprit de maintenir les infrastructures à leur meilleur niveau, Jean Locher, Conseiller administratif en charge des routes a mandaté, il y a quelques années, une entreprise pour analyser l'état des routes. Sur la base des résultats, il a établi un plan de financement sur quatre ans (2015-2019) pour améliorer les infrastructures routières. « Pour 2017, ce sont 300'000 francs qui seront dévolus au reprofilage avec du "goudron 100% recyclé" et de liant naturel », note Jean Locher. Sont concernés pour l'année 2017, les chemins des Bougeries, de la Colombe, de la Gradelle, David-Munier ainsi que le chemin Saladin. « Par cette action, relève le magistrat en charge des infrastructures, la Commune se veut une vitrine de l'utilisation de nouvelles technologies environnementales encore peu connues. »

Si la question des infrastructures est prioritaire tant aujourd'hui que demain, les magistrats n'en oublient pas les principaux défis et réalisations au sein de leurs dicastères.

Le Cœur de village

En juin 2017, le Conseil municipal a voté un premier crédit de réalisation de 9,3 millions de francs, à la suite à des appels d'offre AIMP (Accord intercantonal sur les marchés publics) des quatre premières allées pour lesquelles des autorisations de construire sont en force: le mythique Café de la Fontaine au 27, ainsi que ses deux adresses voisines, au 25 et 23 rue de Chêne-Bougeries, et la démolition-reconstruction du 21. La deuxième phase, nommée chantiers "B+C", regroupe la rénovation des bâtiments du 5 au 11, rue de Chêne-Bougeries, la reconstruction du 13-15, rue de Chêne-Bougeries, et les rénovations des parties arrière du chemin du Pont-de-Ville ainsi que de l'ancienne maison de paroisse, chemin De-La-Montagne 2. En outre, des



chantiers privés sont prévus angle chemin de la Fontaine / Pont-de-Ville, ainsi qu'un espace public communal sur l'intérieur dégagé de son encombrement actuel.

Finances

Les charges découlant du développement de la commune sont logiquement en constante augmentation; elles restent toutefois couvertes par les revenus même si la péréquation intercommunale est défavorable à Chêne-Bougeries – elle deviendra ainsi un contributeur net en 2018. En 2016, les comptes ont présenté un total de revenus de 37,3 millions de francs et un total de charges de 36,4 millions. Le résultat net s'élève ainsi à près d'un million de francs. Le cumul des excédents des 5 dernières années se monte à 5 millions. Un beau résultat dont se félicite Jean Locher, magistrat en charge des finances depuis six ans maintenant.

Ecoles

De gros chantiers se profilent à Chêne-Bougeries: l'agrandissement de l'équivalent d'un demi-groupe scolaire de l'école de Chêne-Bougeries, devenue trop petite; la rénovation de l'école de la Gradelle avec, par la suite, la construction d'un demi ou d'un groupe scolaire entier dans la zone de Malagnou Paumièvre. Quant

à l'école de Conches, la Commune doit revoir son projet à la suite du refus du Canton d'y insérer les classes inclusives initialement prévues.

Petite enfance

La Conseillère administrative Marion Garcia Bedetti en charge de la petite enfance note que « 95% des parents à Chêne-Bougeries inscrits au Bureau de la petite enfance cherchent des places de crèche ». Dès son arrivée, elle a donc souhaité « prendre les choses en main ». La magistrate a ainsi décidé « de transformer un projet de jardin d'enfants en crèche qui prendra place dans l'un des immeubles de la coopérative d'habitation Codha à Jean-Jacques Rigaud ». Grâce au crédit voté à l'unanimité par le Conseil Municipal, cette crèche ouvrira ses portes le 4 janvier 2018 avec 36 places qui s'ajoutent aux 63 places de la crèche du Nouveau Prieuré et aux 25 places de la crèche de La Maternelle. Le jardin d'enfants du Petit Manège à la Gradelle est également financé par la commune qui a investi 1,5 million pour le rénover entièrement. « Au total, à partir de 2018 ce ne sont pas moins de 124 places qui seront offertes à la population en places de crèche, sans compter les 22 places dans notre jardin d'enfants et nous continuerons nos efforts », note la Conseillère administrative.

Par ailleurs, elle souligne que « toutes les communes à Genève adhèrent à la même politique de la petite enfance: les places subventionnées par une commune sont réservées prioritairement aux enfants des habitants de celle-ci. C'est une démarche logique s'agissant de l'argent provenant des impôts des communiers ».

Social

Marion Garcia Bedetti, également responsable de la politique sociale, l'affirme d'emblée: « Je privilégie l'allocation des aides accordées prioritairement à nos communiers ». Elle a ainsi mis en place un fonds "Aide Chêne-Bougeries", destiné aux jeunes rencontrant des problèmes de formation, ceci en collaboration avec "Action Trois-Chêne Emploi".

Elle est également très heureuse de constater que « le groupe de bénévoles, créé en 2016 et composé d'une dizaine de retraités actifs effectuant diverses tâches de soutien aux personnes âgées ou à mobilité réduite (transports, courses, visites...) ait trouvé son rythme de croisière, comme l'attestent, les retours très positifs enregistrés. »

Par ailleurs, Jean-Michel Karr, Maire et Conseiller administratif en charge de la rénovation du Cœur de village, a entrepris quelques travaux

de réhabilitation du bâtiment de l'ancienne paroisse situé au 2, chemin De-La-Montagne, afin de le rendre habitable pour une durée limitée. Six chambres – auxquelles s'ajoute une chambre disponible en cas d'urgence – une salle de réunion, une cuisine et des sanitaires y ont été aménagés.

« C'est ainsi que vers la fin de cette année, nous pourrons y accueillir, relève la magistrate Marion Garcia Bedetti, des étudiants, des jeunes en formation et en réinsertion et ainsi leur offrir un lieu de vie. Dans ce même bâtiment, ajoute-t-elle, deux pièces seront, par ailleurs, réservées au nouveau club d'aînés Nouveaux Horizons déjà très actif. En collaboration avec notre service prévention et jeunesse, le service social et les TSHM nous exploiterons ce bâtiment de type intergénérationnel et le ferons vivre ».

Culture

Marion Garcia Bedetti, également en charge de la culture, est très heureuse de pouvoir offrir à la population des concerts et spectacles variés et de qualité. « La programmation pour 2018 est bouclée et s'annonce passionnante », relève-t-elle, tout en notant que « chaque année depuis 2015, un spectacle est offert aux aînés avec un goûter servi par des jeunes de la commune ». Une initiative couronnée de succès dont elle se réjouit.

« Pour obtenir une subvention, dans le domaine de la culture comme dans tous les autres domaines, les associations doivent respecter notre règlement en vigueur », souligne la magistrate. « Dès lors, poursuit-elle, seules les associations totalement transparentes, avec des comptes parfaitement tenus, peuvent bénéficier d'une subvention. L'octroi de celle-ci n'est en aucun cas un dû et il n'y a pas de renouvellement automatique », insiste la Conseillère administrative. « Il est, par ailleurs essentiel, s'agissant des deniers du contribuable de la commune, que l'administration contrôle les comptes des associations, bien que cela soit un travail souvent fastidieux et coûteux en temps et argent. »

Compagnie des sapeurs-pompiers volontaires

Dans le cadre de l'évolution des corps de sapeurs-pompiers volontaires, Chêne-Bougeries tient à garder la collaboration intercommunale avec les deux autres communes des Trois-Chêne qui fonctionne à la satisfaction de tous mais aussi, pour ce qui la concerne directement, sa compagnie

Mobilité

Sous l'impulsion de Marion Garcia Bedetti en charge de la mobilité, une démarche participative avec les associations des quartiers de Pro-Ermitage et de Conches a été initiée en 2016 pour réaménager les zones 30 suite à l'introduction du plan macaron. Ces démarches vont se poursuivre avec d'autres associations dans le nord de la commune dès cet automne. A noter que la commune a été pionnière dans ce domaine, en particulier avec la création de la première zone 30 à Conches.

Par ailleurs, devant l'école de Conches, le chemin est désormais fermé à la circulation pour une période d'un an. Une action motivée par le souci d'assurer la sécurité des déplacements de nos enfants. Une séance publique sera organisée bien sûr en amont.

La Commune étudie la faisabilité de terminer la piste cyclable sur la route du Vallon, afin de limiter les risques sur ce périmètre dangereux pour les deux roues.

Enfin, dans l'idée d'étoffer la desserte entre le nord et le sud de la commune avec des bus plus petits offrant des liaisons complémentaires, la Conseillère administrative étudie toutes les possibilités.

F.M.

(suite en page 7)

**FAM CUISINES
ÉLECTROMÉNAGERS**

L'UNIVERS DE LA CUISINE

MODÈLES DE CUISINES D'EXPOSITIONS
À PRIX SACRIFIÉS AVANT NOUVELLE GAMME

Remise
jusqu'à -75%

CHÈNE-BOURG • 2, rue Peillonnex
Tél. 022 349 12 12 • Fax : 022 738 83 83
CORNavin • 3, rue de Cornavin • Tél. 022 738 83 83
www.famcuisines.ch • info@famcuisines.ch

Avec Cuivretout,
prenez la bonne direction...

Cuivretout®
LES TOITURES

Route de Chêne 82 - 1224 Chêne-Bougeries | T: 022 781 81 81 | www.cuivretout.ch

**VISI
ON**

CONSULTATION
D'OPHTALMOLOGIE

Sans rendez-vous
les mercredi et vendredi de
10h – 12h30 et 14h – 16h30

Place de la Gare 1 / 1225 Chêne-Bourg
+41 (0)22 880 80 60
www.centrevision.ch

Maintenant
les semaines
du papillon
avec des rabais
jusqu'à CHF 400.–*

roviva 1746

Il est temps
de vous offrir le confort roviva!

*Système de literie dream-away rabais jusqu'à CHF 400.–, système de literie feelingpur et papillon rabais jusqu'à CHF 300.–. Les semaines du papillon sont valables jusqu'au 26 novembre 2017.
roviva.ch

Visitez nos espaces literies sur plus de 1500 m²

BARBEY fils SA
literies & meubles

95-97 rue de Genève - 1226 Thônex / Genève
Tél. 022 349 62 18 - info@meublesbarbeysa.ch - www.meublesbarbeysa.ch

GARANT SWISS

de sapeurs-pompiers volontaires. Or le Canton a décidé de concentrer le travail d'intervention auprès des pompiers professionnels et désire que les corps de sapeurs-pompiers volontaires communaux fusionnent pour former des entités plus aptes, selon lui, à faire face aux tâches qui leur seront dévolues. Le Maire et Conseiller administratif Jean-Michel Karr, en charge du feu et de la PC, défend, lui, l'idée que ces fusions ne sont pas nécessaires en ce qui concerne les Trois-Chêne. « Nous ne voulons pas que les pompiers volontaires, notamment ceux de notre compagnie, deviennent de simples dérouleurs de tuyaux », souligne-t-il avec force. Une déclaration qui intervient alors que l'Association des Communes Genevoises a accepté, peu avant l'été et à la quasi-unanimité, la deuxième phase de la réforme de la sécurité publique qui prévoit ce genre de fusion dans le cadre de la large réorganisation prévue.

Etat-civil

Dans un autre registre, relève Jean-Michel Karr, « l'état civil Chêne-Bougeries Voirons est sous pression en raison de la maternité de la Clinique des Grangettes, de nos quatre EMS et de l'augmentation de la population.

En conséquence, insiste-t-il, la Commune doit, sans trop attendre, compléter son effectif pour s'adapter aux besoins ».

Limiter la densification

En conclusion, Chêne-Bougeries illustre bien l'adage genevois qui veut, qu'en moyenne, entre un projet et son accomplissement, une décennie s'écoule. Elle doit ainsi, depuis ces dernières années, affronter la réalisation quasi-simultanée de nombreux programmes immobiliers lancés, pour certains, à la fin des années 2000. Mais les temps changent. Les délais entre les études et la construc-

tion d'immeubles se raccourcissent. La raison: le Canton a désormais donné un coup d'accélérateur au traitement des procédures permettant l'urbanisation des zones périphériques. Or Chêne-Bougeries, comme la plupart des autres communes touchées, a déjà vu son territoire fortement densifié et ne souhaite pas une urbanisation plus importante que celle prévue dans son plan directeur communal. Arriver à limiter la pression mise par le Canton pour densifier, dans les zones villas notamment, est le prochain défi que doit relever la Commune, malgré sa faible marge de manœuvre.

Chêne-Bourg

Petite enfance, écoles et locaux parascolaires, le triple défi du Conseil administratif

Elle a beau être la plus petite commune des Trois-Chêne, Chêne-Bourg n'en est pas moins ambitieuse pour ses résidents. En particulier, les années à venir seront placées sous le signe des institutions de la petite enfance et des établissements scolaires. Deux projets importants sont sur de bons rails: l'aménagement de locaux parascolaires et le déménagement de la ludothèque dans l'immeuble en construction à l'angle de la rue G.-Audéoud – avenue R.-P. Dechevrens d'une part, l'aménagement d'une nouvelle crèche rue Peillonnex d'autre part.



Illustration de l'immeuble en construction angle rue du Dr.-G.-Audéoud et avenue R.-P.-Dechevrens.

Nouveaux locaux parascolaires, déménagement de la ludothèque

Rencontrée quelques heures avant la séance du Conseil municipal du 12 septembre dernier qui devait valider le premier projet, Beatriz de Candolle, Maire et Conseillère administrative en charge des travaux et bâtiments, se disait confiante. Avec raison: les élus ont accepté l'acquisition des surfaces commerciales du rez-de-chaussée de l'immeuble 6-8, avenue R.-P. Dechevrens.

De quoi s'agit-il précisément? Il y a un an déjà, Christiane Nicollin, Conseil-

lère administrative en charge de la petite enfance et des écoles, relevait qu'en raison du développement urbanistique en cours et futur de la commune, celle-ci rencontrait des problèmes de places dans les écoles communales. Il s'agit dès lors de libérer en leur sein les espaces occupés par des activités autres que l'enseignement en attendant que de nouvelles écoles soient réalisées. En l'occurrence, des locaux parascolaires ainsi que la ludothèque communale, installés dans l'école Petit-Senn, ont été identifiés comme pouvant être déplacés. La Commune

a jeté son dévolu sur un nouvel immeuble, à l'avenue R.-P.-Dechevrens, soumis au régime de la propriété par étage. Grâce à l'achat du rez-de-chaussée pour un coût de 2,1 millions de francs, une surface de près de 400 m² sera offerte aux enfants pour leurs activités parascolaires. Ce projet a l'avantage, outre de libérer de l'espace à l'école Petit-Senn, d'être situé près des écoles au cœur de la commune dans un quartier promis à un fort développement

ment grâce au CEVA. « Nous devons également accélérer les projets envisagés voire déjà retenus, à l'image de la réalisation d'un nouveau groupe scolaire à la place de l'école du Plateau, dont le processus de concours d'architecture sera rapidement réactivé », ajoute la magistrate Beatriz de Candolle.

Toujours dans ce même quartier, notons que l'école de Haller, saturée, est en cours d'agrandissement. Objectif: ouvrir 6 classes supplémentaires en septembre 2018 grâce à une surélévation. (cf. Le Chênois n°526, p.32).

Politique de la petite enfance

L'urbanisation de la commune induit également une hausse du nombre de tout-petits et donc des besoins supplémentaires dans les crèches. Avec près de 32 places pour 100 enfants de moins de 4 ans, Chêne-Bourg est la commune la mieux dotée du canton, comme en atteste une enquête du Département de l'instruction publique. Toutefois, en raison notamment du développement du périmètre de la gare, les magistrats n'entendent pas se reposer sur leurs lauriers. Concrètement, une nouvelle crèche va voir le jour à la rue Peillonnex. Les travaux ont débuté il y a six mois et devraient se terminer l'été prochain pour pouvoir accueillir les bambins dès la rentrée 2018. Ce projet a été rendu possible grâce à la disponibilité de surfaces commerciales dans un immeuble récent derrière la caserne des pompiers.

Effet collatéral de cette réalisation, les 60 places disponibles à la crèche de la rue du Gothard vont être rapatriées à la rue Peillonnex. « Le bâtiment du Vieux-Chêne nécessite d'importants travaux de remise en état intérieure, explique Beatriz de Candolle. Le déménagement nous a paru préférable, notamment pour éviter d'importants frais de réfection. » Autre atout: la future crèche se situe dans un quartier en plein développement et plus accessible pour les parents.

Thônex

Faire face aux nouveaux besoins sans augmenter les impôts

La commune de Thônex est, tout comme Chêne-Bougeries, confrontée au défi de l'augmentation démographique importante prévue ces prochaines années. Ainsi, selon les projections, le nombre d'habitants pourrait passer de 14'000 à 26'000 personnes d'ici à 2025. Cette évolution invite les magistrats à la vigilance, d'autant plus qu'ils ne souhaitent pas augmenter les impôts locaux.

L'URBANISATION DE LA COMMUNE

s'accélère. Ce ne sont en effet pas moins de 10 projets immobiliers d'envergure, en cours de construction ou à venir, qui vont mettre la commune sous pression. Parmi les principaux: le plus emblématique est le projet *Mica* qui prévoit la réalisation de 1'500 logements sur les Communaux d'Ambilly. Ce chiffre pourrait être supérieur, le Conseil d'Etat ayant informé la commune du souhait d'augmenter la densité de 10 à 30% ! A ce jour, l'ensemble du projet reste en suspens car la route d'accès, appelée "maillon routier", n'a toujours pas été réalisée par le Canton en raison de recours d'habitants et d'une association qui craignent des nuisances sonores et environnementales.

Projet Caran d'Ache

Autre projet phare: l'urbanisation des terrains de Caran d'Ache. Le prestigieux fabricant genevois entend en effet réaliser un ensemble immobilier sur ses parcelles. Les Autorités communales, entendues à titre consultatif – le propriétaire étant privé – ont émis le souhait que le développement de la zone privilégie une concentration en hauteur, afin de laisser plus de place aux zones de verdure. En effet, elles sont bien conscientes du manque d'espaces verts sur la commune. Il est par ailleurs à noter que



Le projet retenu pour l'école qui sera construite à proximité des Communaux d'Ambilly.

des négociations sont en cours pour la construction d'un demi-groupe scolaire dans cette même zone.

Chantier Clair-Val

Porté par sa Fondation communale pour le logement, le chantier de Clair-Val avance vite. Les fondations des quatre immeubles, soit un total de 162 nouveaux logements, viennent d'être terminées et les premiers appartements devraient mis sur le marché fin 2019. Afin de favoriser la mixité sociale, des appartements de typologies différentes ont été conçus pour les personnes âgées, pour les revenus modestes, mais aussi pour

la classe moyenne. Cette réalisation permettra également de regrouper les activités de la Fondation Astural – qui s'occupe de jeunes en difficulté – et d'élargir l'avenue de Thônex (voir également en p. 34).

Répondre aux besoins de la population

Parmi les mesures que Thônex entend développer pour s'assurer que les besoins de la population future seront satisfaits, figure en premier lieu la construction d'une école dans le périmètre des Communaux d'Ambilly. A cette fin, un crédit d'étude de 3,4 millions a été voté par le Conseil

municipal en novembre 2015. Le bâtiment, qui comprendra 16 classes, sera le principal équipement public de ce futur quartier.

Par ailleurs, dans le contexte de la création de la Voie Verte recouvrant les voies du CEVA, les autorités négocient avec les promoteurs du nouveau quartier Etienne-Chennaz toujours en développement, l'aménagement d'un parc en liaison avec ladite Voie Verte. Le Conseiller administratif Philippe Decrey souhaite en assurer le financement en utilisant une partie du crédit d'aménagement de celle-ci et en demandant une subvention à la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage. Espace de verdure autant qu'axe de mobilité douce, une telle réalisation serait bienvenue dans un quartier densifié.

La nouvelle Mairie va voir le jour

Par ailleurs, pour améliorer le service à la population, la Commune mène à bien son projet d'extension de la Mairie, rendu indispensable par l'étroitesse des locaux. Un crédit de construction de près de 10 millions a été voté cette année pour mener cette réalisation. Le projet a démarré cet été. Il comprend d'une part la démolition du corps de bâtiment accolé à la mairie, du bâtiment de la police municipale et de la cuisine



La future extension de la Mairie.

(suite ci-contre)

de la salle Valencien; d'autre part la construction d'un bâtiment tout en longueur relié à la Mairie actuelle et à la salle Valencien, toutes deux conservées. Les locaux accueilleront le secrétariat général et les services financiers et techniques. Le nouveau bâtiment abritera des bureaux, des salles de réunion ainsi qu'une cuisine. Un parking sous-terrain de 32 places est également prévu. Ce projet a la particularité de pouvoir s'adapter à l'évolution des besoins futurs.

Un autre crédit, de près de 6 millions, a aussi été accepté pour ériger un nouvel édifice administratif à l'avenue Tronchet. Plus central que la Mairie, il est destiné à accueillir un guichet unique, la police municipale et la salle du Conseil municipal. Il jouxtera la villa Vincent, du nom de l'architecte – un proche de Le Corbusier – qui l'a construite en 1933. Un bâtiment

acquis par la Commune en 2010. La concrétisation de ces deux projets est un soulagement pour les Autorités qui s'y attendent, en particulier, pour la nouvelle Mairie, depuis 2009.

Le Pont de Sous-Moulin

Dans un autre domaine, le Conseiller administratif Philippe Decrey, notamment responsable de la circulation et des transports se dit également soulagé que le Canton avance dans la construction du nouveau pont de Sous-Moulin. Rendu indispensable en raison de la vétusté de l'ancien ouvrage enjambant la route de Malagnou, le nouveau pont comportera à terme une voie de circulation dans chaque sens ainsi qu'un trottoir mixte pour piétons et cyclistes (côté France) et une piste cyclable (côté Genève). Après les premiers sondages en 2015, la limitation

des gabarits et poids des camions pouvant l'emprunter – sans qu'il s'effondre – qui s'en est suivie, un pont provisoire a été aménagé. Son rôle était de permettre la démolition de l'ancien pont qui a débuté cet été en vue de sa reconstruction. Si tout se passe bien, le nouvel ouvrage devrait être terminé fin 2018.

Politique énergétique

Les magistrats de Thônenx se préoccupent également du respect de l'environnement. Ainsi, en septembre 2016, plus de 1'000 m² de panneaux photovoltaïques ont été posés sur le toit de la halle de curling. Ils génèrent l'équivalent de la consommation énergétique de 53 ménages. Le Conseiller administratif Pascal Uehlinger espère que « ces travaux permettront à la commune d'être tôt ou tard indépendante

énergétiquement et, dans un premier temps, de produire suffisamment d'énergie l'été pour garder la patinoire ouverte pendant toute l'année. Le magistrat indique également que l'installation du chauffage à distance progresse avec le raccordement de l'Ecole de musique et de la crèche des *Bout'choux* à la chaudière à pellets de l'Ecole Marcellly, une centrale de chauffe qui était jusque là en surcapacité ». Il est à noter que les travaux de raccordement de la Salle des Fêtes sont en cours et qu'ils complèteront à terme le réseau mis en place.

Conciliier constructions et espaces verts

En résumé, tout comme sa presque voisine Chêne-Bougeries, Thônenx fait face à de nombreux projets immobiliers importants qui imposent la réalisation de nouvelles infrastructures publiques pour pouvoir accueillir ses nouveaux mais aussi futurs habitants. C'est la preuve de l'attractivité de la commune et une perspective de ressources financières supplémentaires. En revanche, le territoire de la commune étant déjà fort densifié à la suite des constructions réalisées entre 2010 et 2016 et qu'il le sera encore plus lorsque l'ensemble des projets et chantiers actuels seront menés à leur terme, la nécessité de créer des espaces verts et de détente est devenue une priorité impérieuse pour Thônenx qui n'a que peu de véritables parcs, à l'exception du parc Munier.



Le nouveau bâtiment administratif qui verra le jour à l'avenue Tronchet. Il accueillera un guichet unique, la police municipale et la salle du Conseil municipal.

PUBLICITÉ

Durlemann SA
Installations thermiques & Energie renouvelable

Installation

Rénovation

Entretien

Dépannage 24h/24

• 36, rue Peillonnex
1225 Chêne-Bourg

• T: 022 348 18 03
• F: 022 348 69 81
• E: info@durlemann.ch

www.durlemann.ch

Nouveau à Puplinge

COURS ET STAGES DE CÉRAMIQUE

www.lamaisondenathalie.com

Nathalie Insomby Moriceau
10, rue de Frémis - 1241 Puplinge
T. 078 658 38 09
info@lamaisondenathalie.com

REGIE SCHMID
Agence Immobilière

VOTRE PARTENAIRE IMMOBILIER
POUR VENDRE, ACHETER OU DÉVELOPPER
DEMANDEZ UNE
ESTIMATION GRATUITE
SANS ENGAGEMENT ET EN TOUTE DISCRÉTION

022 860 87 87
ou
www.regie-schmid.ch

Régie Schmid SA – route de Chêne 85 – 1224 Chêne-Bougeries

Directrice de collège : une expérience passionnante

Suite à notre article paru en p. 6 du N° 526 sur un récent ouvrage décrivant le travail des directeurs d'établissements scolaires et socio-sanitaires, nous avons rencontré Mme Madeleine Rousset Grenon qui évoque son expérience personnelle dans l'accomplissement de son mandat en tant que directrice du collège Claparède.



Vous venez de passer 16 ans à la tête du collège Claparède : quels sont les grands défis et les difficultés auxquels vous avez dû faire face ?

Je crois que l'un des plus grands défis, au fil des années, c'est de donner des impulsions et d'ouvrir des libertés de manière à motiver les enseignants et leur permettre de donner le meilleur d'eux-mêmes. Face à ce rôle qu'un directeur / une directrice se doit de jouer, une des difficultés auxquelles nous sommes confrontés, c'est l'obstacle que peuvent constituer les contraintes et la logique administratives, qui pèsent tant sur les enseignants que sur les directions. Il est souvent difficile de justifier ces contraintes et charges croissantes auprès des maîtres lorsqu'on n'en voit soi-même pas le sens. Je pense en particulier à toutes les procédures d'uniformisation entre les écoles, face auxquelles il est parfois délicat de garder en priorité les vrais objectifs de l'enseignement et de maintenir les motivations pédagogiques des maîtres. Et il est vrai qu'au fil des années, le registre administratif a pris une part toujours plus grande dans mon emploi du temps et dans celui des enseignants. C'est regrettable, car cela ne profite pas forcément aux élèves et ne sert pas les véritables enjeux de l'école.

Avant de devenir directrice de collège, vous enseigniez le grec et le français ; est-ce que ce contact direct avec l'enseignement ne vous a pas manqué ?

J'ai beaucoup apprécié les deux parties de ma carrière. Enseigner a été une expérience très enrichissante et passionnante, diriger un établisse-

ment l'a été tout autant. Je trouve qu'il est important, dans une carrière qui a duré presque 40 ans de changer, à un moment ou à un autre, d'orientation professionnelle.

Est-ce qu'un directeur d'établissement est important ?

Je crois que oui, car c'est à lui ou à elle qu'incombe la responsabilité des grandes orientations de son établissement. Certes, nous travaillons tous dans un certain cadre qui est celui du Département de l'instruction publique, mais par-delà ce cadre, chaque établissement a sa spécificité. Pour moi, il a toujours été essentiel de maintenir à l'intérieur de mon établissement une certaine forme d'humanisme et d'ouverture d'esprit, que j'espère avoir pu transmettre à la fois au corps enseignant mais aussi aux élèves qui ont fréquenté le collège Claparède.

Lorsque nous nous sommes parlés la dernière fois (voir *Le Chênois*, n° 456, février 2008), vous vous plaigniez du peu de femmes qui étaient à la tête d'un collège. Est-ce toujours le cas ?

Depuis, les choses ont beaucoup évolué. A l'heure actuelle, sur les onze établissements du canton de Genève, six sont dirigées par des femmes. Cette proportion est beaucoup plus faible si l'on considère l'ensemble de la Suisse romande et l'est encore plus pour les régions alémaniques. Mais je trouve que c'est une évolution très positive et j'espère qu'elle se maintiendra dans le futur.

Quelle est la place occupée actuellement par les études gymnasiales dans l'environnement éducatif genevois ?

Le collège est avant tout destiné à former des jeunes qui se destinent à entrer à l'université. C'est l'une des filières de ce paysage éducatif, mais elle n'est pas la seule. Il existe, d'ailleurs, une certaine forme de compétition entre la filière gymnasiale, et les filières qui mènent aux Hautes Ecoles Spécialisées. Ce sont des études beaucoup plus pratiques et professionnalisa-
ntes, qui débouchent plus directement sur le monde du travail. Il y a une complémentarité, qui ne devrait pas constituer une concurrence.

Est-ce que la filière gymnasiale n'est pas devenue un luxe dans une société où prime l'accès au monde du travail ?

J'espère que non, car cela signifierait un appauvrissement intellectuel de la société. Nous aurons toujours besoin d'une recherche de pointe, quel que soit le domaine, et cette recherche ne peut nous être offerte que par les études universitaires. Ce "luxe" n'en est pas un, car il est indispensable au développement de notre société et à terme, pour parler en termes économiques, à la compétitivité de notre société.

En France, pour ne citer qu'un exemple, les jeunes terminent leurs études secondaires avec un baccalauréat en général à l'âge de 17 ou 18 ans. En Suisse, et plus particulièrement à Genève les étudiants ne passent leur maturité qu'à 19 ans. Que pensez-vous de cette disparité ?

Effectivement, je trouve que terminer ses études secondaires à 19 ans est un peu tard, surtout lorsque l'on voit des pays comme la France, la Grande-Bretagne ou d'autres encore où les jeunes entrent à l'université à l'âge de 18 ans voire avant. Cela peut constituer un handicap pour nos élèves. Ce n'est pas le cas dans tous les cantons : dans certains d'entre eux, la dernière année du cycle d'orientation est considérée comme une année pré-gymnasiale, et le collège se limite à trois ans.

Quels sont les défis auxquels le collège aura à faire face dans les années à venir ?

Je crois que le principal défi, c'est la révolution numérique. Dans ce domaine, nous sommes très en retard. Ce retard n'est pas seulement le fait du collège, mais il s'accumule depuis l'école primaire et se poursuit au cycle d'orientation. Il va falloir transformer notre façon d'apprehender le savoir. Non seulement il faudra faire entrer le numérique sous toutes ses formes dans le curriculum estudiantin, mais il s'agira également de former les professeurs à ces nouvelles technologies et changer d'approches épistémologiques. Le XXI^e siècle demande un changement non seulement technologique, mais aussi pédagogique. C'est un chantier énorme, mais on ne peut pas se permettre de le laisser en friche.

Vous partez à la retraite à la fin du mois de décembre de cette année, avez-vous des regrets ?

Le seul regret que je pourrais avoir, c'est peut-être celui de partir car j'aime beaucoup mon travail. Les 16 années que j'ai passées à la tête du collège Claparède ont été pour moi une expérience enrichissante et captivante. J'ai eu la chance de faire un travail passionnant et c'est, je crois, ce qu'il y a de plus important dans une vie professionnelle.

JEAN MICHEL JAKOBOWICZ

PUBLICITÉ

Auberge Communale de Thônex



Avenue Tronchet 14 - 1226 Thônex/GE
 Tél. 022 348 76 70 - Fax: 022 348 00 15 - Mobile: 079 479 34 56
Alain Akar
 e-mail: alain@akar.ch - www.aubergedethonex.ch
 Ouvert 7/7 de: 7 h 30 à 1 h du matin
 Service jusqu'à 23 h 30 - Parking assuré

Suivre le cursus sport-art-étude au Cycle de la Florence, un vrai défi pour les jeunes élèves

Certain(e)s élèves s'engagent très tôt dans la pratique d'un sport ou d'un art à un haut niveau. Le département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) met en place des prestations spécifiques via le dispositif sport-art-études (SAE) pour que les jeunes talents puissent concilier leurs études et leur passion.

Un dispositif au cœur des Trois-Chêne

Ce dispositif accompagne ainsi les sportifs, les danseurs et les musiciens de l'enseignement primaire jusqu'aux hautes écoles spécialisées et à l'université. Alors qu'à l'école primaire les jeunes talents restent scolarisés dans les établissements de leur secteur d'habitation, au secondaire, ils sont répartis dans deux Cycles d'orientation différents: le Cycle d'orientation des Grandes-Communes au Petit-Lancy et celui de la Florence, situé dans la commune de Chêne-Bougeries. Patineurs, skieurs, hockeyeurs sur gazon, ou encore musiciens et danseurs suivent ensemble le même cursus pendant leurs trois années d'enseignement. La structure proposée n'est pas individuelle, mais s'applique à toute la classe. L'enseignement reste, à quelques détails près, le même que celui des élèves qui ne sont pas dans le programme SAE. Leur semaine compte 28 heures au lieu de 32. Ils commencent plus tard le matin, ont une pause raccourcie à midi, finissent à 15h25 au lieu de 16h20 et n'ont pas d'école le mercredi. Des congés leur sont aussi accordés plus facilement. Les élèves bénéficient également d'une assistance pédagogique durant des horaires spécifiques avec des structures d'appui en maths, français et allemand. Par ailleurs, des interventions de médecins ou encore de diététiciens ponctuent l'année. Le dispositif met également en place une activité annuelle pour les trois classes, à l'image d'une rencontre avec un champion olympique organisée à la fin de l'année scolaire 2016-2017. Pour Ava Monney, Coordinatrice cantonale sport-art-études, « tous ces talents ont les mêmes



contraintes liées à une pratique artistique ou sportive de haut niveau. Les faire partager et échanger lors d'événements de ce type, c'est aussi reconnaître leur existence au sein de cette école ».

Gabriel Esteban est un ancien élève chênois du cycle d'orientation qui a pu bénéficier de ce dispositif. C'est en 2009, après avoir déménagé à Thônex qu'il a intégré une de ces classes en tant que violoncelliste. Grâce à l'horaire aménagé, il a pu trouver le temps pour travailler après les cours et se reposer le matin. Il en a surtout eu pour trouver sa voie. De fait, cet aménagement a été un vrai trampoline pour intégrer, durant ses années de collège, le cursus pré-professionnel. Habiter à dix minutes en transport public du Cycle d'orientation de la Florence a également été un plus. « La question géographique a vraiment joué un rôle. Sans ça, je ne me serais peut-être pas motivé ».

Des difficultés à surmonter

Mais tous n'ont pas la chance d'habiter dans le secteur des Trois-Chêne ou celui des Grandes-Communes. Une grande difficulté réside dans la triangulation à organiser entre le domicile, le lieu de scolarité et le lieu d'entraînement. Une réflexion globale est actuellement menée par le DIP à ce sujet, afin de répondre au mieux aux contraintes et besoins des talents. D'autres changements entrent également en ligne de compte. Certains sports se professionnalisent avec des structures d'accueil nouvelles, ce qui complique la gestion du dispositif. A cela s'ajoute une charge horaire estimée en moyenne pour chaque talent à 13 heures d'entraînement ou pratique. Une moyenne, puisque pour certain(e)s cette charge horaire s'élève à 20 heures, notamment pour la gymnastique ou le plongeon. Par ailleurs, les classes sport-art-études sont hétérogènes et les élèves ne sont pas regroupés selon leur niveau scolaire. Il faut arriver à mettre tout le monde ensemble, ce qui implique une gestion plus délicate pour l'enseignant(e). Ainsi, par leur pratique sportive ou artistique, les talents se doivent d'être rigoureux et organisés. Denis Odier, doyen et responsable de l'application de la structure sport-art-études au Cycle de la Florence le remarque quotidiennement. Lui qui fait ainsi le lien entre les élèves, les parents, le milieu sportif ou artistique et plus largement le Département de l'instruction publique

(DIP) note: « on s'aperçoit que les élèves qui choisissent de suivre la filière SAE sont organisés, ils se débrouillent bien et scolairement performant aussi ». Malgré leurs horaires chargés et les difficultés auxquelles ils font face, le taux de réussite des classes sport-art-études est au moins égal à la moyenne des classes ordinaires.

Après avoir fini le cycle d'orientation, Gabriel Esteban a poursuivi ses études au Collège Claparède où les horaires étaient aménagés de manière individuelle. Il a ensuite intégré la Haute école de musique de Genève en violoncelle et il entame cette année son Master à l'étranger. Toutefois, rares sont les élèves qui deviennent professionnels. Comme nous le dit Ava Monney, « on sait bien que, pour la plupart, ces jeunes ne deviendront pas professionnels. Mais le but est qu'ils puissent poursuivre leur double parcours le plus loin et le plus harmonieusement possible ». Ainsi, l'année scolaire 2016-2017 a regroupé 260 talents au cycle d'orientation, avec une augmentation des musiciens et musiciennes constatée ces dernières années.

GABRIELA CABRÉ

PUBLICITÉ

LOCATELLI
MAX ET SERGE LOCATELLI
ÉLECTRICITÉ • REFAIT VIEZ

Dépannage - SWISSCOM Partner - Domotique - Câblage informatique

Avenue de Bel-Air 3 - 1225 CHÊNE-BOURG
Tél. 022 348 33 55 - Fax. 022 860 80 19

Le champion suisse de charpente est formé dans une entreprise thônesienne

Rémy Forster, 19 ans, a remporté en août dernier le championnat suisse de charpente. Il est apprenti depuis trois ans dans l'entreprise thônesienne de charpente et menuiserie Duret SA, fondée en 1871.

«C'EST UNE BELLE RECONNAISSANCE», glisse François Duret, directeur de l'entreprise Duret SA. Une reconnaissance pour le travail de Rémy Forster à l'aube de sa dernière année d'apprentissage de charpentier, mais une reconnaissance aussi pour l'investissement de l'entreprise dans la formation des apprentis. « Nous n'avons pas toujours des apprentis qui souhaitent s'impliquer dans ce type de concours. Lorsque nous en formons un qui est à la fois suffisamment motivé et compétent pour participer, c'est très gratifiant. »

La route a néanmoins été longue jusqu'au championnat suisse. Il y a d'abord eu les qualifications genevoises, puis les sélections romandes avant la finale helvétique à Frutigen dans le canton de Berne. Et l'histoire ne s'arrête pas là. Grâce à sa victoire, l'apprenti de Duret SA pourra certainement prendre part, après une dernière sélection, au championnat européen où il représentera la Suisse avec deux autres candidats. Le premier Helvète de cette compétition accédera même au championnat du monde.

grands-parents habitaient à côté de l'usine, j'étais souvent au contact du bois. C'est donc tout naturellement que j'ai suivi cette voie. » Duret SA compte aujourd'hui vingt-cinq employés et deux apprentis. Depuis l'an dernier, elle est détentrice du label en faveur de l'emploi "1 + pour tous", créé pour favoriser le retour dans la vie active des personnes vivant à Genève et discriminées sur le marché du travail. « Nous avons, en effet, engagé un employé au bureau technique qui répondait aux critères de réinsertion du label, confirme le directeur. Si les gens ont la qualification et que l'on peut participer à les réintégrer, c'est toujours profitable. »

de charpentier, c'est une forme de déclin. Par contre, ces nouvelles villas se font plus souvent en bois. Au final, cela compense en partie, analyse-t-il. En menuiserie, les choses ont peu changé. Il y a toujours des fenêtres, des portes,... Ce qui évolue davantage dans une simplification de l'exécution des ouvrages. A l'époque, pour une porte, il y avait un plus grand nombre de pièces assemblées alors qu'aujourd'hui, les techniques et la mode tendent plus, par exemple, vers des panneaux lisses ».



Rémy Forster (à gauche) et François Duret.

Des rives de l'Arve au championnat européen

Motivé, le jeune apprenti l'est sans conteste. Avec un papa menuisier-charpentier et un petit frère en apprentissage de menuiserie, l'amour du bois coule dans ses veines. « J'ai hésité entre la menuiserie et la charpente, avoue-t-il. Mais j'ai choisi la charpente pour pouvoir travailler sur les toits, sur des structures importantes. » Habitant de Troinex, c'est après un stage chez Duret SA qu'il fait son choix et pose sa candidature pour un apprentissage dans l'entreprise implantée sur les bords de l'Arve, à deux pas du pont de Sierre. Dès ses débuts, les championnats de charpente lui trottent dans la tête. « Je sais depuis tout petit que ces concours existent et j'ai vite eu envie de pouvoir mesurer la qualité de mon travail, raconte Rémy Forster. Cela m'a aussi permis de m'entraîner pour mon CFC. »

La tête sur les toits et les pieds sur terre

Le jeune homme n'en garde pas moins les pieds sur terre. Au terme de sa quatrième et dernière année d'apprentissage dans les Trois-Chêne, il souhaite poursuivre sa formation à l'Ecole supérieure du Bois, à Biel, pour obtenir une maîtrise. « J'aime bien sûr ensuite travailler en entreprise et pourquoi pas, avoir ma propre affaire, mais il est encore trop tôt pour y penser. Aujourd'hui, je me concentre sur ma formation », conclut Rémy Forster.

Un héritage de 1871

Un goût du travail et une détermination qui font la fierté de son patron lui-même passionné par les métiers du bois. « L'entreprise Duret SA se transmet de père en fils depuis 146 ans, confie François Duret. Je suis tombé enfant dans le bain de la charpente et de la menuiserie. Mes

Les tendances et défis du bois

L'entreprise Duret SA travaille tant la charpente – soit l'assemblage des pièces de bois qui soutiennent les constructions et les toitures – que la menuiserie, à savoir la fabrication d'objets ou d'ouvrages en bois. « Nous effectuons ainsi toutes sortes de chantiers, de la charpente aux armoires en passant par les aménagements intérieurs ou encore les boiseries », explique François Duret. Actif dans l'affaire familiale depuis 1976, il a vu se dessiner au fil du temps les défis et les nouvelles tendances en matière de construction. « Nous observons aujourd'hui un certain déplacement du travail de la charpente vers la menuiserie. Cela s'explique notamment par le développement des villas en forme de cube qui n'ont plus de toit et de charpente à proprement parler. Il y a donc moins de demandes dans ce domaine. Pour le métier

Une brume d'automne et une odeur de bois

Implantée à Thônenx depuis plus d'un siècle, l'entreprise Duret SA s'organise donc autour d'activités diversifiées et travaille tant avec des particuliers qu'à l'échelle communale ou cantonale. Elle est ainsi amenée à exercer au sein même des Trois-Chêne. « Par exemple, nous travaillons actuellement sur le chantier du poste de police à la rue de Genève, à Thônenx », raconte François Duret avant de rejoindre son champion suisse d'apprenti et ses employés dans le grand atelier qui émerge tout juste de la brume par un frais matin d'automne, et d'où s'échappe une douce odeur de bois.

LAURA ETIENNE

+ d'infos

Entreprise Duret SA

107, avenue de Thônenx
1226 Thônenx
T. 022 703 40 90
www.duret.ch

Prix entreprise formatrice 2017 pour Baissant Paysages SA

Nous vous en parlions dans notre n° 522 consacré au savoir-faire chênois : Baissant Paysages SA est une entreprise formatrice depuis 2005. Les efforts de son patron dans le travail de transmission du métier à ses apprentis viennent d'être reconnus par l'obtention du Prix de l'entreprise formatrice 2017 pour le pôle nature et environnement délivré par l'OPFC. La soirée de remise du Prix aura lieu le 28 novembre prochain. Une très belle récompense pour le Chênois Christian Schnegg à la tête de cette entreprise familiale fondée en 1930 qui nous avait confié en février dernier que « transmettre le savoir-faire est fondamental. Je pense qu'il est important de soutenir les jeunes qui désirent apprendre un métier parce que s'ils sont motivés et prêts à s'impliquer, je suis persuadé qu'il y a de l'avenir pour eux dans cette profession ».

Kaarina Lorenzini

La Touvière, une ferme biologique et collective

Ils sont jeunes, agriculteurs et, pour certains, Chênois...

La ferme de La Touvière à Meinier, connue de longue date pour ses pommes bio, est aujourd'hui gérée par un collectif de neuf passionnés. Ensemble, ils s'engagent pour une production locale, biologique et diversifiée. Trois d'entre eux vivent ou ont grandi dans les Trois-Chêne. Rencontre.

LE REPAS DE MIDI VIENT DE S'ACHEVER dans la cour de la ferme de La Touvière. « Nous nous retrouvons toujours pour manger ensemble lorsque nous travaillons à la ferme. Nous prenons le temps de nous préparer un bon repas, avec nos produits. C'est l'une des clés qui permettent à notre collectif de fonctionner », raconte Sophie Regard qui a grandi à Chêne-Bourg. Travailler en collectif, produire biologique, respecter le passé des terres tout en diversifiant les productions et sensibiliser la population à la provenance des aliments font partie des nombreux défis que relèvent au quotidien neuf paysans en herbe.

Un collectif de jeunes « sans terres »

C'est l'ancien propriétaire, Alexis Corthay, et son fils, qui ont permis la réalisation de ce pari un peu fou. « Lorsqu'ils ont décidé de céder leur domaine, ils n'ont pas voulu le voir démantelé et vendu par morceaux aux agriculteurs environnants, se souvient Lorédan Füeg, habitant de Chêne-Bourg. Ils avaient la volonté de conserver l'unité de la ferme, et souhaitaient aussi favoriser une reprise par des jeunes « sans terres ». Depuis 2014, le collectif, majoritairement trentenaire, se construit. D'abord avec Edouard Pouteil-Noble et Caroline Jeanneret, originaire de Thônenx. Puis, au fil des projets, des besoins et de rencontres plus ou moins fortuites, il se complète pour atteindre neuf membres. La Touvière abrite ainsi aujourd'hui l'équipe des « choux », celle des « chèvres » et un boulanger. « La cohésion du groupe est très bonne, nous avons de la chance, confie Sophie Regard. Mais nous savons que rien n'est jamais acquis. Comme nous ne partageons pas forcément les mêmes activités sur le domaine, nous veillons à nous organiser régulièrement une journée commune, soit autour d'un travail à la ferme, soit à l'extérieur. »

Des agriculteurs, mais pas que... Le défi est d'autant plus grand que rien ne semblait prédestiner ces neuf individus à devenir agriculteurs. « J'ai d'abord fait des études en relations



©Laura Etienne

internationales à l'Université de Genève, raconte, par exemple, Sophie Regard. J'avais alors la vision qu'à l'échelle mondiale, nous pouvions changer les choses. Et finalement, j'ai réalisé qu'il y avait déjà beaucoup à faire en s'impliquant au niveau local ». Autre particularité, les agriculteurs de La Touvière travaillent presque tous à temps partiel, en parallèle à leur activité à la ferme. Ils sont, entre autres, moniteur de parapente ou mécanicien. Cumuler plusieurs activités professionnelles est un choix. Les jeunes agriculteurs pourraient, en effet, se rémunérer avec les gains générés par la ferme mais préfèrent réinvestir dans le développement des productions et le renouvellement du matériel. « C'est important également de voir autre chose que la ferme, de ne pas avoir la tête dans le guidon, glisse Sophie Regard. Ce n'est pas un travail facile tous les jours, alors varier nos activités permet aussi de garder un certain équilibre. »

Une offre diversifiée

En ce début d'après-midi de septembre, les jeunes agriculteurs sont déjà de retour dans les champs. Les tâches ne manquent pas tant les productions sont diverses. Un très grand potager, des poules, des vergers, et en contre-bas de la ferme, le pâturage des chèvres, des vignes, des plantations de kiwis, un champ de pommes de terres...

Le collectif de La Touvière propose tant des fruits et légumes de saison que des œufs, du vin ou du fromage. « Cette diversité donne une valeur ajoutée au domaine, mais elle

nous permet aussi de répondre à la demande de la population qui peut faire une bonne partie de ses achats, ici, à la ferme », souligne Lorédan Füeg. Une boutique, ouverte tous les jours de 7h00 à 21h00, a en effet été aménagée dans l'un des bâtiments. Et de mars à octobre, La Touvière propose également, sur inscription, des paniers garnis qui peuvent être retirés une fois par semaine à Meinier ou à Chêne-Bourg.

« Nous avons le souhait de développer un lien de proximité avec la population, d'éviter les intermédiaires. Cela nous permet d'expliquer notre démarche aux personnes qui consomment nos produits, poursuit le jeune homme. Nous travaillerons aussi, par exemple, directement avec des cuisiniers de restaurants scolaires. Je me souviens d'une année où notre récolte de fenouils n'était pas très bonne. Les légumes étaient petits par rapport aux standards. J'en ai parlé au cuisinier, et à ma grande surprise, il était ravi, car cela lui a permis de préparer un fenouil entier par enfant. Dans la grande distribution, ces légumes auraient sûrement été jetés, mais c'est dans notre philosophie de ne rien gâcher, et cet échange direct s'est finalement avéré très positif. »

La proximité en priorité

Cette proximité, les agriculteurs la développent aussi à travers des « chantiers collectifs » où ils proposent à la population de participer à une activité de la ferme comme la récolte de la lavande ou, plus récemment, celle du raisin. « Il y a un fort intérêt de la population pour les travaux de la terre, plus que nous ne l'imaginions, témoigne Sophie Regard. Du coup, nous avons plutôt l'image d'une ferme ouverte, mais ce n'est pas toujours bien interprété. Certaines personnes viennent, par exemple, pour voir les chèvres lorsqu'elles mangent et ne comprennent pas qu'elles ne puissent pas être dérangées à ce moment-là, explique la jeune femme. Nous-mêmes ne sommes pas toujours disponibles pour répondre aux questions. » Le collectif tient toutefois à participer à ce retour vers la nature et endosser un rôle pédagogique. Il organise ainsi

fréquemment des brunchs, des journées d'activités pour les familles ou les classes, et accueille également des événements comme le Festival du Film Vert. « Nous avons à cœur d'aménager des moments où nous pouvons nous consacrer aux gens et souhaitons aussi que cet endroit soit un lieu de rencontres et de vie pour la population, souligne Sophie Regard. Nous réfléchissons d'ailleurs à développer encore davantage ce pan d'activité. »

Des projets plein les champs

Les agriculteurs de La Touvière ne manquent pas d'idées et de motivation. Côté « chèvres », on pense cochons et retraite. « Nous avons le projet d'acquérir des cochons, sourit Sophie Regard. Actuellement, nous sommes obligés de transporter le petit lait des chèvres vers d'autres fermes. Si nous avions des cochons, nous pourrions boucler le cycle de ce produit ici. Nous aimerais aussi offrir une retraite aux chèvres qui ne produisent plus de lait et permettre aux gens de leur rendre visite. »

Côté « choux », on réfléchit plantes et pommes. « Nous souhaitons développer davantage la production de plantes médicinales, conclut Lorédan Füeg. Nous nous impliquons aussi autour du verger. Nous avons, en effet, dû replanter les pommiers vieillissants. La Touvière étant l'une des rares fermes genevoises à produire des pommes bio, nous avons hâte de pouvoir à nouveau fournir ce produit en nombre. »

Dans ce Carré de verdure en amont de la Seymaz, le temps passe vite et il est à présent l'heure pour les deux agriculteurs chênois de rejoindre leurs collègues, au son du tracteur et des clochettes des chèvres.

LAURA ETIENNE

+ d'infos

La Touvière

Route du Carre-d'Aval 10
1252 Meinier
www.touviere.ch

Le samedi 28 octobre, une journée familiale autour de la courge sera organisée. Informations et inscriptions sur le site web.

Nouveaux défis dans les Trois-Chêne : plus d'espaces de rencontres pour les habitants

Le territoire des Trois-Chêne est en pleine évolution, que ce soit au niveau de la mobilité, avec l'arrivée prochaine du CEVA, ou de la population qui, comme dans le reste du canton de Genève, est en augmentation. Ces changements représentent des défis à relever, mais également des opportunités de repenser la vie au sein des Trois-Chêne.



DE NOMBREUX DÉFIS ATTENDENT LES communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex, comme par exemple la mise à disposition d'espaces de rencontre. En effet, avec l'augmentation du nombre d'habitants que connaissent et que connaîtront encore nos communes, il est important pour ces dernières de proposer à leur population des lieux de rencontre et d'échange. Ces lieux permettent aux habitants de se retrouver dans un cadre accueillant et d'y faire des activités intéressantes. De ce fait, les trois communes ont déjà chacune sur leur territoire une maison de quartier.

Le Spot

A Chêne-Bourg, elle est baptisée "Le Spot". Il s'agit, comme indiqué sur le site internet du lieu, d'une « association sans but lucratif ouverte à tous ». L'endroit se veut un espace de vie, de rencontres et d'échanges. "Le Spot" propose différentes activités pour les enfants, les pré-ados et le quartier en général. Pour les premiers on trouve des centres aérés pendant les vacances scolaires de même que des activités les mercredis après-midi. Pour les seconds, "Le Spot" propose entre-autres des accueils libres et des soirées disco. Pour le reste des habitants enfin, "Le Spot" organise des expositions temporaires, différents événements, de même que des

repas pour les aînés les mardis midi. Il est également possible de louer la salle pour organiser des événements privés ou associatifs.

Passage 41

La commune de Chêne-Bougeries a baptisé sa maison de quartier le "Passage 41" (en référence à l'adresse du bâtiment, au 41 chemin de la Gradelle). Ce lieu offre des accueils pour les ados, et notamment la possibilité de jouer au baby-foot ou au billard. Un studio d'enregistrement est également à la disposition des jeunes. La maison de quartier propose encore des centres aérés pour les enfants, ainsi que la mise à disposition d'une salle pour les anniversaires. Le lieu a vocation à être un lieu de rencontre pour tous. C'est pourquoi de nombreux événements sont organisés au cours de l'année, tels qu'un vide-grenier, une spaghetti party ou encore un marathon de lecture.

La Maison des Quartiers de Thônex

La commune de Thônex possède elle aussi sa Maison des Quartiers. Y sont organisés des accueils pour les ados trois jours par semaine. Les jeunes peuvent se retrouver et faire des jeux dans un cadre convivial. De plus, un accueil du midi est proposé pour les élèves du Foron les jeudis et vendredis midi. Finalement, un repas

est organisé chaque vendredi soir. Les adolescents participent à la confection des plats et peuvent passer une soirée agréable en regardant un film ou en discutant. Pour les adultes enfin, la Maison des Quartiers de Thônex offre un "atelier participatif et métissé de cuisine et d'échanges de savoirs". Il s'agit de soirées basées sur l'échange interculturel, afin de favoriser la rencontre entre les différentes nationalités et origines qui se côtoient à Thônex*.

Un espace autogéré dans les Trois-Chêne ?

Mais si les communes proposent des structures d'accueil pour les Chênois, certains habitants déplorent le manque d'espaces autogérés. C'est le cas notamment de l'association "LaBulle", basée à Chêne-Bourg, qui souhaite utiliser l'ancienne maison du garde-barrière, située au bord de l'ancien passage à niveau de l'avenue de Bel-Air. Le but de l'association, qui existe depuis décembre 2015, est d'en faire un lieu culturel autogéré par et pour les habitants des Trois-Chêne, et d'y organiser des événements ponctuels tels que des projections de films ou des repas. "La Bulle" projette également d'y mettre en place un jardin potager et un atelier de réparation de vélos. L'association, quoique son comité soit constitué de jeunes uniquement, est intergénérationnelle

et a pour vocation d'offrir un espace pour les Chênois de tous âges, afin d'inciter au partage, à l'ouverture et à l'échange multiculturel.

Lorsqu'on demande à Marine Pernet, la présidente de l'association, comment "La Bulle" définit l'autogestion et comment elle souhaite la mettre en place dans son projet, elle répond: « Pour nous, chaque personne qui veut participer à la gestion de l'espace le peut. Les décisions ne sont pas prises uniquement par le comité, et il n'y a pas de hiérarchie qui donne des ordres concernant le rangement et le nettoyage par exemple. Chaque personne est responsable de remettre en ordre ce qu'elle a utilisé. Selon nous, chacun peut apprendre beaucoup en vivant ensemble. »

Concernant le sort de "La Bulle", il dépend désormais de la commune de Chêne-Bourg. En l'état actuel des choses, la maison appartient à l'État de Genève. Cependant, le Conseiller d'Etat M. Serge Dal Busco, serait prêt à la céder gratuitement à la commune de Chêne-Bourg, ce qui a pour le moment été refusé, faute de moyens financiers. Nous verrons dans un avenir proche si les Trois-Chêne se doteront bientôt d'un espace autogéré ou pas. Affaire à suivre, donc.

LUCIE HAINAUT

* Pour les centres de loisirs, voir le programme complet de leurs activités en pp. 42-43.



Quand la vie joue les prolongations

Les sociétés doivent relever le défi du vieillissement annoncé de la population. Et répondre aux questions de la solidarité et de l'accompagnement de nos aînés.

DANS UN MONDE SANS GUERRE

(mondiale), l'espérance de vie a doublé en près d'un siècle. Grâce à de meilleures conditions de vie, aux progrès des sciences et de la médecine, elle s'établit en Suisse, selon l'Office fédéral de la statistique en 2016, à 81,5 ans pour un homme et à 85,3 ans pour les femmes. « C'est un succès qui a son revers, observe Gabriel Gold, chef du service de gériatrie de l'Hôpital des Trois-Chêne, à Thônex. Avec le temps, de nouvelles pathologies liées au grand âge sont apparues. Quand Alzheimer a décrit les symptômes de sa maladie au début du 20^e siècle, il y avait 650 nonagénaires en Suisse contre 47'000, cent ans plus tard ». Alzheimer, Parkinson, ces maladies qui passaient quasi-inaperçues sont devenues des problèmes de santé majeurs. Les troubles cognitifs se sont ajoutés aux déficiences fonctionnelles, aux risques cardio-vasculaires. « Aujourd'hui, le défi est de maintenir une qualité de vie acceptable, estime Joël Goldstein, directeur de Pro Senectute Genève, association d'aide aux personnes âgées. Quand on affronte une multitude de troubles physiques, psychiques, dépressifs, on est désorienté et on glisse petit à petit dans des situations impossibles à gérer. » Face à ces nou-



veaux enjeux, les professionnels de la santé, les associations, les familles s'organisent pour sécuriser le quotidien et garantir un certain confort de vie.

Vieillir sans faillir

Le plus dur parfois, c'est de ne pas se voir vieillir, de ne pas l'accepter. « Il est difficile pour une personne âgée de se sentir diminuée, note Isabelle Uny, psychothérapeute FSP et cofondatrice d'*EcoutAdom*, à Genève. Pour elle, c'est une perte d'indépendance et beaucoup ont de la peine à demander de l'aide. » Tant qu'il n'y

a pas de pépin, la vie continue comme si de rien n'était jusqu'au jour où tout se gâte. « Quand la personne vient à l'hôpital pour un problème, d'autres pathologies ont tendance à décompenser et se manifestent alors, explique le docteur Gold. C'est la raison pour laquelle, nous avons mis en place des unités spécialisées. » Des équipes capables de gérer le problème principal et les pathologies associées liées à la psychiatrie, à la mobilité, et des urgences sur site, permettent

à l'hôpital des Trois-Chêne de traiter les multiples symptômes des patients sur place et d'éviter ainsi des allers-retours et d'éventuelles complications. Plutôt que d'aller en EMS, rester chez soi le plus longtemps possible est un souhait légitime. Le soutien à domicile se développe, car il correspond à la fois à un besoin matériel comme le ménage ou les courses et apporte aux seniors un réconfort moral. « Si la personne âgée peut se confier et être écoutée, elle se sent reconnue, souligne Mme Uny. Le rôle du psy est de lui prêter attention et de garder chez elle, le souffle de la vie. » La dépendance d'un conjoint, d'un parent a des répercussions inévitables sur l'entourage. « En intervenant à domicile, nous soulageons aussi les proches aidants, relève M. Goldstein. Ils ont un moment pour

eux, pour aller chez le coiffeur ou à une activité sportive, culturelle. » Lutter contre l'isolement, créer des structures intermédiaires sont des façons d'assurer jusqu'au bout, une fin de vie digne. Alors que les baby-boomers arrivent aujourd'hui en grand nombre à l'âge de la retraite, la Suisse semble avoir pris conscience de ce tournant démographique et s'adapte. Devant un phénomène inédit, des interrogations sur la prise en charge, sur la maîtrise des coûts restent cependant en suspens... qui vivra verra.

FRANÇOIS JEAND'HEUR

Quelques adresses...

Hôpital des Trois-Chêne

Chemin du Pont-Bochet 3
1226 Thônex
T. 022 305 61 11
www.hug-ge.ch/hopital-trois-chene

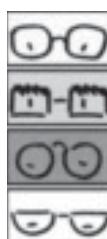
Pro Senectute

Rue de la Maladière 4
1205 Genève
T. 022 807 05 65
www.ge.pro-senectute.ch

Le Jardin d'Hedwig - Accueil de jour

Avenue du Vieux-Bourg 56
1225 Chêne-Bourg
T. 022 348 89 00
www.lejardindhedwig.ch

PUBLICITÉ



PIERRE MAGNARD
OPTICIEN LUNETIER

RUE DE GENEVE 115
1226 THÔNEX • 022 349 32 71

INFO SENIORS

L'Association CORIAS,

Le Centre référent des Seniors à Genève, vous informe qu'elle sera désormais présente **tous les lundis et vendredis après-midi et 2 samedis après-midi par mois** dans les locaux de la Pharmacie Sun Store du Centre commercial de Thônex.
Venez la rencontrer !

www.corias.ch



EMS Le Nouveau Prieuré
Chemin du Pré-du-Couvent 3
1224 Chêne-Bougeries / Genève
Tél. 022 869 52 00
Fax 022 869 52 01
info@emsleprieure.ch
www.emsleprieure.ch



**un ems en lien avec une crèche,
une résidence pour étudiants,
un foyer pour personnes polyhandicapées
et des appartements locatifs,
le tout autour d'une place du village**
le Nouveau Prieuré

Une taverne Hors-du-Temps!

Une porte ouverte sur le monde médiéval. Voici comment se définit Hors-du-Temps, cette taverne, couplée à une échoppe, qui vient d'ouvrir ses portes aux abords de la route de Sous-Moulin.



EN PÉNÉTRANT DANS L'ÉTABLISSEMENT, on se sent un peu comme à la maison. Il y a du bois un peu partout, de grandes tables et même un coin salon. Bref, on sent d'office la convivialité du lieu. Et au milieu de ces meubles et des décorations médiévales, on retrouve Alexandre Juillerat, le patron, et Camille, sa partenaire, tous deux en costumes d'époque.

Un projet "historique"

Hors-du-Temps, c'est un projet qui trotte depuis longtemps dans la tête d'Alexandre et qui a beaucoup évolué avec les années. Fan de l'univers médiéval et médiéval-fantastique depuis l'enfance, il commence, en 2007, à rêver d'ouvrir une échoppe pour s'y retrouver entre passionnés. Très vite, son idée se transforme et prend davantage la direction du bar. Mais c'est il y a deux ans, alors qu'il récupère les locaux de son grand-père à la route de Sous-Moulin, qu'il commence à réfléchir vraiment à ce projet et décide de se lancer dans l'aventure. Quelques mois plus tard, les choses prennent forme et voici maintenant plus de dix mois que le couple concentre toute son énergie dans la création de l'univers d'*Hors-du-Temps*.



Des tables au bar – réalisés en bois chênois récupéré par le grand-père d'Alexandre à l'époque –, des décos au mobilier, tout ou presque a été fait par le couple et par la quinzaine d'amis bénévoles qui les accompagnent, presque tous aussi véritablement passionnés par l'univers médiéval que lui. Un travail titanique que la bande relate au quotidien sur sa page Facebook, pour le plus grand plaisir de ceux qui attendent l'ouverture avec impatience. Oui, car, à l'heure de la production de ce journal, *Hors-du-Temps* n'a toujours pas reçu l'autorisation d'ouvrir ses portes en dehors de soirées privées. Le dossier progresse, mais il n'y a pas encore de date d'ouverture officielle annoncée.

Du médiéval à la sauce XXI^e

A *Hors-du-Temps*, on est quand même loin d'un vrai lieu médiéval et c'est tout à fait normal. Au sol, pas de paille, car ça ne passe pas au niveau de l'hygiène d'un établissement public. Les toilettes ? Ce n'est pas non plus un trou au fond du jardin, mais de vraies commodités modernes. Et le lieu a même été pensé pour être accessible aux personnes à mobilité réduite. Bref, il vaut mieux ne pas s'attendre à la saleté de l'époque, mais plutôt se réjouir que le lieu ait des normes d'hygiène d'aujourd'hui ! Si la décoration va rester dans le thème médiéval, Alexandre et Camille pensent déjà organiser des événements sur d'autres thématiques dans leur taverne flambant neuve. « Ici, on peut tout faire, témoigne le couple. Du steampunk aux soirées jeux-videos, l'idée est d'organiser une fois par



mois une soirée à thème. D'ailleurs, nous tenons à rassurer les gens : il n'y a pas d'obligation de venir en costume. A *Hors-du-Temps*, tout le monde est bienvenu, déguisé ou pas ! »

Outre l'ambiance, les victuailles !

L'autre pan complètement médiéval de *Hors-du-Temps*, c'est la carte ! Tant du côté des boissons que de la petite restauration, les spécialités médiévales régaleront les curieux. En ce qui concerne les liquides, *Hors-du-Temps* s'est procuré huit variétés d'hydro-mels artisanaux et le cuisinier qui officiera sur place va aussi réaliser un hypocrasse rien que pour la taverne. L'hypocrasse, qu'est-ce que c'est ? C'est une espèce de vin chaud, servi froid : « C'est un vin médiéval, déclare Alexandre Juillerat. A l'époque, le vin était beaucoup moins bon qu'aujourd'hui et se gardait moins longtemps. Pour le conserver et améliorer son goût, on ajoutait donc diverses épices ». Un breuvage qui se boit très bien et qui, sans aucun doute, emmène son consommateur dans une autre époque. En plus de cela, *Hors-du-Temps* va servir diverses bières sur le thème médiéval, accompagnées, pour ceux qui le souhaitent, d'une petite histoire. Un côté "jeu de rôles" qui devrait amuser les passionnés comme les néophytes. Pour ce qui est de combler l'estomac, il y en aura pour tous les goûts et toutes les faims... Quiches maisons et muffins trôneront sur la carte à côté de brochettes de viandes et de spécialités médiévales comme le *Caradoc*, un pain de campagne ouvert en deux, badigeonné de moutarde à l'ancienne et farci d'un morceau de jambon entier. Un encas qui devrait, sans aucun doute, plutôt bien caler...

L'échoppe – pour s'équiper en chevalier de la tête aux pieds

Outre le coin dédié à la détente, *Hors-du-Temps* se double également d'une échoppe. Dans cette boutique, le curieux comme le passionné pourront trouver tout ce qu'ils désirent en matière de costume médiéval ! Du bouclier à la masse d'arme, des brassards en cuir à la cotte de maille, il y en a pour tous les goûts ! De quoi, aussi, parfaire son attirail lors d'une soirée médiévale...

Alors, prêt à croiser le fer à la médiévale ? Ou viendrez-vous seulement vous reposer avec votre monture et chercher le couvert tout en écoutant les menestrels ?

ROMAIN WANNER



+ d'infos

Hors-du-Temps

Route de Sous-Moulin 35-37
1225 Genève
T. 022 348 38 38
facebook.com/Hors.du.Temps.Geneve

Tout comprendre, tout savoir

L'évolution routière en Asie

A travers les récits de notre journaliste globe-trotter, découvrez les us et coutumes des pays qu'elle traverse. Dans ce numéro Nouveaux défis, suivez-là sur les routes d'Asie encombrées, non plus de vélos, mais de toute sorte de véhicules motorisés à foison...



L'IMAGE DE L'ASIE À BICYCLETTE, depuis longtemps sa carte de visite, n'est plus d'actualité. Ces dernières décennies, la construction frénétique de routes, bitumant aujourd'hui jusqu'aux petites îles et villages reculés, concentre sur les tronçons routiers les usagers asiatiques, aussi bien ceux des voies fluviales, des chemins de fer, que les ex-cyclistes. Ce beau monde en augmentation exponentielle a délaissé le mode de transport par excellence, la bicyclette, considérée d'un autre âge. Le principal bénéficiaire: le scooter. Il est rapide, peu coûteux, et demande un moindre effort tout en offrant un maximum d'indépendance et de possibilités de gruger les signalisations et les bouchoirs. Cette petite révolution du trafic met l'Orient face aux mêmes défis que l'Occident, nuancés par une culture millénaire de mysticisme et de dévotion: le trafic asiatique challenge encore la logique et le rationalisme de l'Occident.

L'avènement du moteur

Si chez nous les mentalités évoluent vers un mode de vie écolo, l'Asie semble vouer un culte au moteur. Ainsi, aux heures de pointe, la circulation devient soudainement inextricable, d'une île comme Java aux artères d'une capitale comme Bangkok. Et là où une armée de vélos occupait la première ligne des feux rouges, chaque minime interstice entre les voitures ainsi que la voie d'en face sont aujourd'hui pris d'assaut par les scooters. Il y a encore une décennie, Shanghai était une ville calme, et distrayante avec ses vélos (mécaniques

bien sûr) aux chargements les plus inventifs. Aujourd'hui, ses vieux quartiers populaires et résidentiels ont été remplacés par des gratte-ciels et des autoroutes, arrosés de véhicules bon marché. Souvent, les trottoirs sont impraticables, encombrés et défoncés, ou absents. En comptant avec la chaleur et la pollution, il faut désormais être fou ou avoir des valeurs sacrément tenaces pour se déplacer sans moteur. Et face aux encombrements et aux transports publics soit inexistant, soit surchargés, le scooter s'avère donc l'option la plus efficace pour se déplacer.

Une seule règle: éviter les accidents

Quelques signalisations sont ainsi apparues le long des routes d'Asie. On trouve surtout des feux rouges, et des présélections. Des stops représenteraient certainement une perte de temps et de peinture: la simplicité du trafic et un genre de civisme organique le rendent étonnamment fluide. Dans la circulation à codification minime s'opère la même magie qu'entre les poissons de l'océan ou les animaux de la forêt qui ne font jamais d'accident. La seule vraie règle me confie-t-on, est d'éviter de toucher et d'être touché. Elle est sûrement due au fait que le marché des assurances est encore très peu développé et que l'hôpital coûte cher, et peut-être aussi parce que le permis lui-même compte moins sur les règles, droits et obligations, que sur le bon sens, l'humilité et la politesse. Il en existe des interprétations diverses: à Bali par exemple, les étapes d'un permis de circulation peuvent encore facilement s'acheter... Bien sûr, le permis indonésien fait partie des permis internationaux non convertibles chez nous...

Customisation et bénédiction

D'un côté, la qualité des routes, autoroutes et by-pass neuves dans la plupart des pays dépasse largement celle de certains dévaloirs à nid de poule autour de chez nous, de l'autre celle des véhicules est plus aléatoire. Modèles surannés ou véhicules flamboyants neufs, tout obtient le droit de rouler, ou plutôt rien n'est inter-

dit, du bricolage maison aux chars à boeufs, et ce quel que soit le type de route. Lorsque le budget le permet, on choisit bien sûr un véhicule neuf et une marque à la mode. « Votre scooter, c'est comme votre copine, vous en prenez soin et vous la montrez pour impressionner » déclare un jeune Vietnamiens. Dans son pays, la mode de customisation des scooters atteint son apogée, un marché juteux dans une ville comme Saigon, avec environ 8 millions de scooters pour autant d'habitants. Le budget "véhicule" en Asie comprend aussi les amulettes et les cérémonies. A Bali, il est inenvisageable de faire l'impasse sur la célébration de *Tumpek Landep*, cérémonie tenue par chaque famille ou entreprise. Si la signification profonde de *Tumpek Landep* est de rappeler à chacun d'avoir la vivacité d'esprit nécessaire pour devenir une personne utile dans la société (*landep* signifie aiguisé, induisant l'idée d'esprit aiguisé ou affiné), cette signification dévie de plus en plus, et désormais le profane considère cette date comme l'anniversaire du fer ou du métal, durant laquelle on bénit du tricycle de junior à la berline de papa.

Paysage: la touche orientale

Sans trop de code de la route, la police est souvent là sans que l'on arrive à lui trouver une substantifique justification. Quand on la détecte, on peut aisément supposer contrôles et PV. Le contrôle des papiers, du permis, et aujourd'hui du port du casque. La contravention faute de protection, qui visait d'abord les touristes, prend de plus en plus pour cible les locaux. Elle a donc fait intégrer récemment le casque au paysage urbain. Cela dit, un casque de chantier fait amplement l'affaire, et les vêtements de cérémonie ou religieux dispensent encore souvent de cette obligation. Ce qui n'a pas vraiment changé, ce sont les conducteurs et les chargements. Il ne semble pas y avoir d'âge minimum pour un scooter, les enfants l'utilisent donc autant que les parents. Et si les objets encombrants ou improbables pour un Occidental garnissaient déjà les vélos, le scooter offre encore plus de possibilités. Au feu rouge à mes côtés également en scooter, je trouve notamment des familles jusqu'à cinq personnes, bébés compris, des transporteurs de poules, des surfeurs et leurs

planches, un chaland rapportant chez lui un autel de cérémonie côtoyant un scooter-restaurant, pour le plus grand bonheur des autres usagers.

Et qu'en est-il sur nos latitudes?

Ainsi, l'équilibre est-ouest tend à s'inverser. Tandis qu'il n'y a plus dans la majeure partie de l'Asie que de rares sportifs passionnés de vélo pour oser rouler au milieu de la pléthora de camions de transport, et aucun questionnement sur l'impact environnemental de l'explosion du trafic à moteur notamment individuel, le défi écologique fait timidement revenir l'Occident à l'usage du vélo et au transport fluvial. La France est fière d'avoir éliminé 2 millions et demi de camions de ses routes l'année dernière grâce au retour au transport fluvial, et la Suisse de faire baisser le nombre de poids lourds traversant les Alpes suisses par la route, passés d'une moyenne de 1,25 million par an durant les 10 précédentes années à 1'092'728 en 2016*.

Mais ces changements sont encore dérisoires. Car le trafic est un défi intimement lié aux mentalités, ceci sans considération géographique d'Orient et d'Occident. L'exemple de l'Asie nous montre à quel point le modèle consumériste et le mode de vie individualiste catalysent le phénomène de motorisation et ses conséquences. Quoi d'autre qu'un changement de mentalité vers plus de sobriété et de collaboration pourra diminuer les kilomètres parcourus sur nos routes nationales? Les 27 milliards de kilomètres par an sont dépassés, dont 5,8% de trafic lourd de marchandises. La Suisse alémanique est la plus fréquentée ainsi que le tronçon Genève-Lausanne, impliquant un nombre croissant d'embouteillages. Le parc automobile ne cesse pour l'instant d'augmenter: la région lémanique (GE, VD, VS) représente à elle seule, avec 1'104'013 véhicules automobiles, presque un cinquième du total en Suisse... et seulement 143'217 motocycles. L'Asie étant restée fan des deux roues, espérons qu'elle passe rapidement au vélo électrique. Sans casque et sans permis, il commence déjà à devenir à la mode!

CLARISSE MIAZZA

* Source: OFROU

La Nature en priorité ?

Depuis plusieurs années, les communes des Trois-Chêne prennent à cœur de soutenir la protection de l'environnement. Le réseau des pistes cyclables s'agrandit, les espaces verts se développent, des mesures pour diminuer la consommation d'énergie et la production de gaz carbonique sont mises en place, le recyclage des déchets bat son plein, y compris celui des déchets ménagers compostables, grâce à la P'tite poubelle verte. C'est bien ! Bravo ! Mais il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin...



La pollution lumineuse

Il y a une problématique environnementale qu'il faut considérer dans les communes... échelle plus petite que celle de la ville et potentiellement plus accessible: la pollution lumineuse. On parle de pollution lumineuse quand les éclairages artificiels ont un impact négatif sur le vi-

vant. Enseignes lumineuses, lampadaires, vitrines des magasins... est-ce vraiment nécessaire de garder tout allumé à deux heures du matin ? Les voitures ne sont-elles pas équipées de phares pour voir la nuit ? En plein centre-ville, il est peut-être important

d'éclairer les passages piétons pour éviter les accidents, mais une route de campagne perdue au milieu de nulle part... faut-il vraiment l'inonder de lumière en pleine nuit ? Diminuer l'éclairage nocturne permettrait, non seulement, de réduire les coûts énergétiques des communes, mais également de protéger la

faune nocturne qui a besoin de couloirs sombres pour se déplacer. Chauve-souris, renard, fouine, hérisson, tous ces animaux sont nocturnes, nyctalopes (ils voient dans la pénombre) et sont actifs du coucher au lever du soleil. Un lampadaire en pleine figure n'est pas le meilleur moyen de laisser libre cours à ces animaux sauvages...

En France voisine, l'association FRAPNA de Rhône-Alpes organise, une fois par an, *Le Jour de la Nuit*: une opération de sensibilisation à la protection de la biodiversité nocturne. Il a eu lieu le 14 octobre... Pour cette année, c'est trop tard, mais l'année prochaine... qui suivra son exemple ? Juste une soirée... quel mal cela peut-il faire ? Un nouveau défi pour les Trois-Chêne ? Et en attendant,



demandez-vous si vous ne pourriez pas déjà diminuer vos décorations de Noël pour le bien-être de la Nature... 🌎

VIRGINIA TOURNIER



+ d'infos

Association Naries: www.naries.ch
laptitepoubelleverte.ch
frapna-38.org

Entre mots et images

par Laura Etienne

Une citation, une chanson et un film autour du thème Nouveaux défis...

Quelqu'un l'a dit un jour...



© Laura Etienne

« Pour réussir,
votre désir de réussite doit être plus grand
que votre peur de l'échec. »

Bill Cosby

Mots, sons, maux et émotions...



Le jour qui se rêve
M. Pokora
Issu de l'album
Robin des Bois:
Le spectacle musical
«Ne renoncez jamais»
2013

Issu de la comédie musicale Robin des Bois, *Le jour qui se rêve* reflète la philosophie et la solidarité de ce «brigand au grand cœur». Il est aussi à l'image du challenge que s'est lancé l'artiste incarnant Robin. Car si la majorité des comédies musicales révèlent des chanteurs et leur permettent de débuter une carrière, comme ce fut le cas de Christophe Mae ou Patrick Fiori, la comédie musicale *Robin des Bois* a, elle, offert son rôle phare à un artiste déjà reconnu. Matt Pokora a, en effet, mis sa carrière solo entre parenthèses pour participer à la production. Un risque payant qui lui a permis d'interpréter *Le jour qui se rêve*. Avec son texte teinté de courage et sa musique aux accents céltiques, ce titre est tout désigné pour affronter les défis, à l'instar de son refrain : «Aujourd'hui, on va de l'avant. Maintenant, on va de la vie».

Ces films que j'aurais adoré lire...

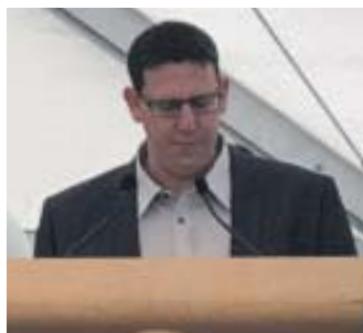


C'est quoi cette famille ?!
Gabriel Julien-Laferrière
2016

« La famille nombreuse, il paraît que c'est réac. Mais la famille nombreuse recomposée, ça, c'est nouveau et décontracté. » Le décor est posé. *C'est quoi cette famille ?!* raconte un défi, celui de Bastien et de ses six demi-frères et sœurs. Pour eux, passer du temps ensemble et savoir où ils vont dormir d'un jour à l'autre relèvent presque de l'impossible. En quête de stabilité, ils se liquent alors pour réinventer le système de garde parentale. Cette comédie familiale, drôle et ancrée dans son temps, est ponctuée de douceur. Elle surprend ainsi par les scènes de complicité et de bienveillance entre ces frères et sœurs d'un nouveau genre. Ce film permet aussi de poser un regard frais sur les familles recomposées, souvent sources de tension et de conflits, grâce à une légèreté et une simplicité qui vont droit au cœur.

Chêne-Bougeries, les vendredi 29 et samedi 30 septembre et le dimanche 1^{er} octobre

Fête de la Fédération des Musiques genevoises (Campagne)



A la découverte de la Gare de Chêne-Bourg

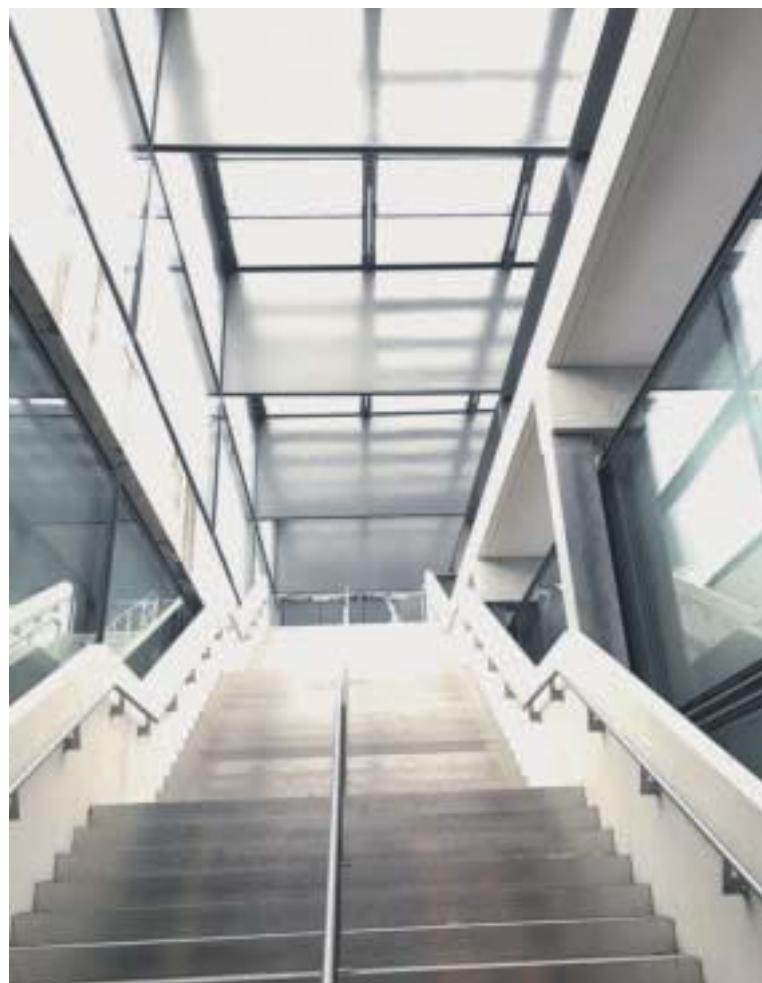


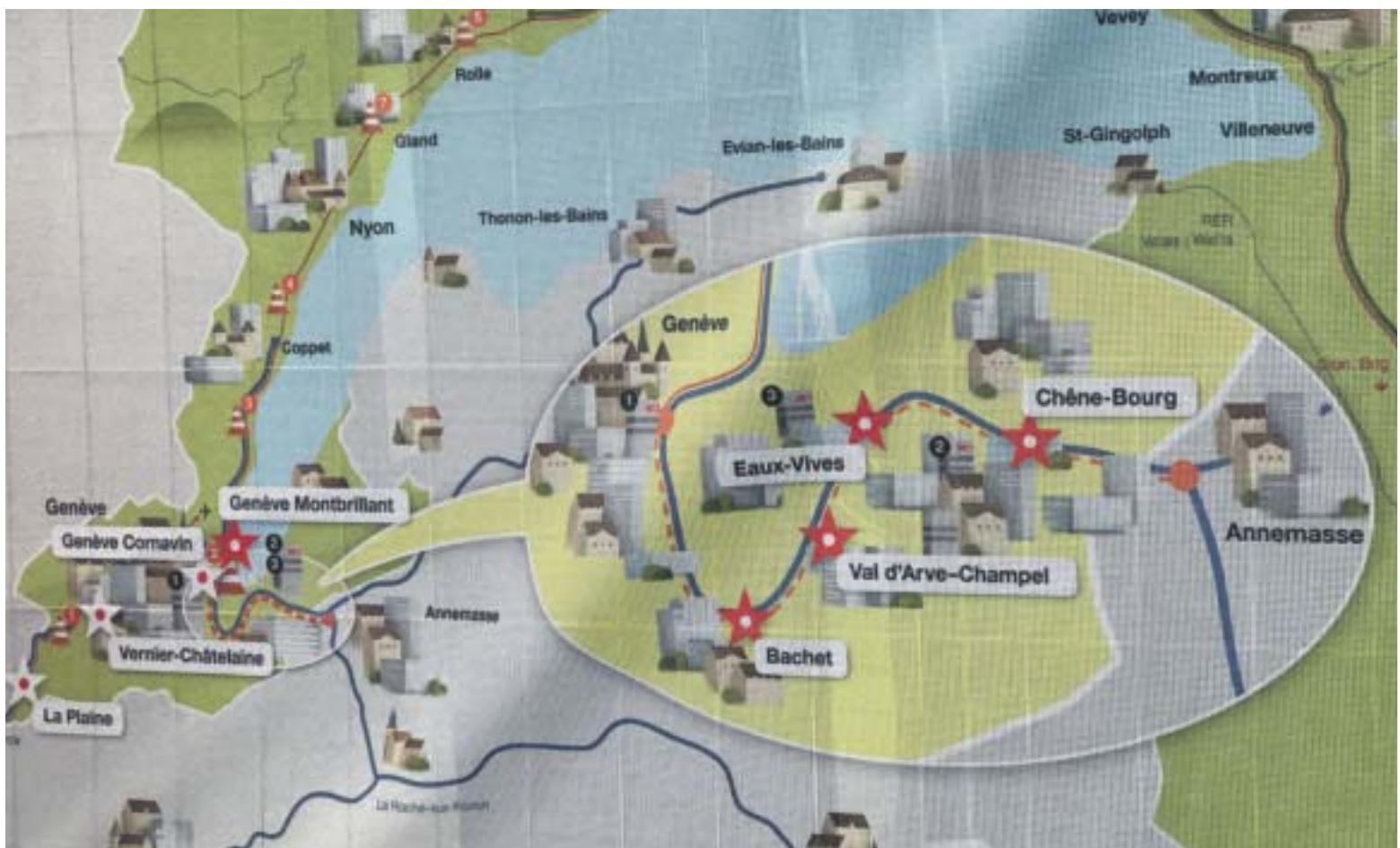
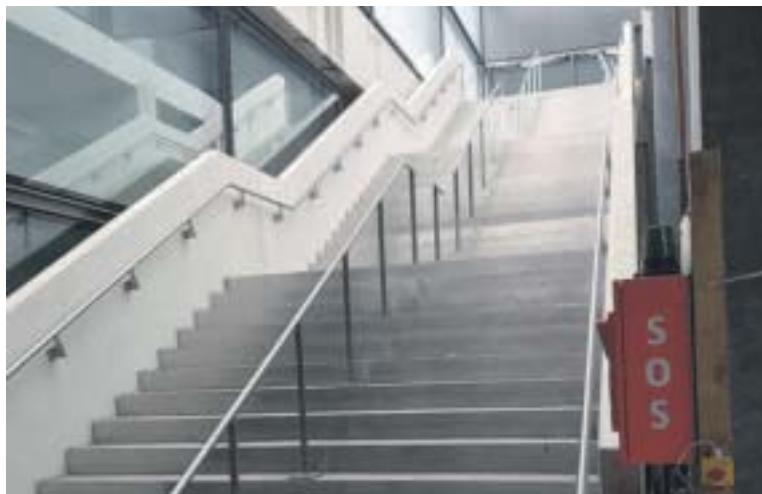
DEUX JOURS DURANT, LA POPULATION chênoise a été conviée à découvrir la nouvelle gare de Chêne-Bourg qui sera la dernière halte du Léman Express avant la frontière française et Annemasse. Ainsi, durant les portes ouvertes des 23 et 24 septembre, la

gare imaginée par le célèbre architecte français Jean Nouvel a révélé certains secrets de fabrication, dont celui de la brique de verre utilisée pour toutes les nouvelles gares qui jalonnent le tracé du Léman Express et développée par le groupement

Ateliers Jean Nouvel. Les volumes intérieurs et la luminosité ambiante ont certainement dû impressionner plus d'un visiteur, agréablement surpris par les amples escaliers et les généreux puits de lumière.

KAARINA LORENZINI





TROIS-CHÊNE

Heure d'hiver

L'heure d'été prendra fin le dimanche 29 octobre 2017 à 3h00. Il sera alors 2h00.

Vacances d'automne

Du lundi 23 octobre au vendredi 27 octobre. La rentrée est fixée au lundi 30 octobre 2017.

Action Trois-Chêne pour l'emploi

Chemin De-La-Montagne 136
1224 Chêne-Bougeries
Permanence chômage ouverte aux communiers des Trois-Chêne et de certaines communes avoisinantes.

Horaires: du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h00. Les après-midis sur rendez-vous. Fermé le vendredi.

T. 022 348 45 72 • F. 022 348 45 92
3cheneemploi@bluewin.ch

CAS (Centre d'action sociale) des Trois-Chêne

Hospice général,
Centre d'action sociale
des Trois-Chêne
Chemin De-La-Montagne 136
1224 Chêne-Bougeries
T. 022 420 44 00 • F. 022 420 44 01

Horaires d'ouverture:

Lundi, mardi, mercredi et vendredi:
8h30 – 12h00 / 13h30 – 16h30
Jeudi: 13h30 – 16h30

Horaires téléphoniques:

Lundi, mardi, mercredi et vendredi:
8h30 – 11h30 / 14h00 – 16h30
Jeudi: 14h00 – 16h30

Les collaborateurs du Centre vous accueillent:

- ils vous écoutent et évaluent votre situation en toute confidentialité;
- ils vous conseillent et vous orientent.

Si vous avez besoin d'aide:

- ils peuvent vous soutenir dans votre gestion administrative et financière;
- ils construisent avec vous un projet réaliste et adapté à votre situation (famille, santé, expériences, intérêts);
- ils évaluent avec vous votre droit à une aide financière en cas de besoin;
- ils vous suivent régulièrement jusqu'à ce que votre situation s'améliore.

Le Centre d'action sociale des Trois-Chêne dessert les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. Il fait partie du réseau de centres d'action sociale de l'Hospice général. Pour plus d'informations: www.hospicegeneral.ch

Aide et soins à domicile aux Trois-Chêne

imad est chargée d'assurer des prestations de soins, d'aide, d'accompagnement et de répit pour favoriser le maintien à domicile des personnes, tout en préservant leur autonomie. Ces prestations sont fournies à domicile, dans les centres de maintien à domicile et leurs antennes, ainsi que dans les structures intermédiaires, en collaboration avec le médecin traitant, la famille et les proches.

L'antenne de maintien à domicile de la région des Trois-Chêne est rattachée au CMD Eaux-Vives.

Pour tout renseignement et toute demande de prestations, vous pouvez contacter imad au:

Centre de maintien à domicile
Eaux-Vives
Rue des Vollandes 38 - 1207 Genève
T. 022 420 20 13

Horaires: du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

En dehors de ces heures, les appels sont déviés sur la permanence téléphonique qui répond 24h sur 24h.
www.imad-ge.ch

Foyer la Seymaz

Les foyers de jour pour personnes âgées participent à la politique publique du maintien à domicile. Ils permettent de rompre l'isolement, d'accompagner et soutenir les proches, de favoriser le bien-être, de surveiller l'état de santé en collaboration avec le réseau de soins et de participer à des activités adaptées. La fréquentation est possible à partir d'un jour par semaine.

Pour tout renseignement:

Foyer la Seymaz
Chemin du Pont-de-Ville 26
1224 Chêne-Bougeries
T. 022 348 5427 • seymaz@laseymaz.ch
www.laseymaz.ch

Feux de déchets

Règlement d'application de la loi sur la gestion des déchets

Art. 15B(17)

1. L'incinération en plein air de déchets est interdite.
2. Est réservée, pour autant qu'il n'en résulte pas d'immissions excessives, ni de danger pour la circulation routière et que les directives du département en la matière soient respectées:
 - a) l'incinération de plantes exotiques envahissantes figurant sur la liste noire établie par la Commission suisse pour la conserva-

tion des plantes sauvages. Ces plantes ne doivent pas être compostées;

- b) l'incinération de déchets agricoles, tels que les ceps de vignes ou de plantes-hôtes d'organismes nuisibles de quarantaine, les souches avec racines d'arbres fruitiers et les déchets secs naturels, pour autant qu'il s'agisse d'une quantité de moins de 3m³. Dans la mesure du possible, le bois naturel non contaminé est valorisé sous forme de bois de chauffage.
3. Lorsque la concentration de poussières fines en suspension dont le diamètre aérodynamique est inférieur à 10 micromètres (PM10) a excédé 100 micro-grammes par mètre cube en moyenne sur 24 heures au cours du jour précédent, à l'une ou l'autre des stations de mesure de la pollution de l'air du service cantonal de protection de l'air et qu'une situation météorologique stable est prévue pour les trois prochains jours ou que ce seuil a été dépassé sur le territoire d'au moins deux autres cantons romands, une interdiction temporaire de toute incinération en plein air de déchets est prononcée par arrêté du département.

Fumées et odeurs

Sont interdites les émissions de fumée ou de suies, les odeurs ou émanations incommodantes qui excèdent les limites de la tolérance que se doivent les voisins eu égard à l'usage local, à la situation et à la nature des immeubles.

Incendies dans les bois

Les personnes qui se rendent dans les bois sont invitées à se comporter avec la plus grande prudence. Il est interdit de mettre le feu aux herbes sèches et broussailles et de faire du feu à l'intérieur ou à distance inférieure à 30 mètres de leur limite.

Tronçonneuses et souffleuses de feuilles

Par analogie avec les tondeuses à gazon, et par respect pour le voisinage, on s'abstiendra d'utiliser les tronçonneuses et souffleuses de feuilles à moteur à explosion avant 8h00 et après 20h00, ainsi que les dimanches et jours fériés. Souffleuses autorisées du 1^{er} octobre au 31 janvier de chaque année.



Cimetière de Chêne-Bougeries**Renouvellements**

Les familles qui ont des tombes de parents ayant été inhumés au cimetière de Chêne-Bougeries en 1997, ainsi que celles possédant des concessions arrivées à terme en 2017, sont informées de leur échéance. Les demandes de renouvellement sont à adresser à la mairie, d'ici au **31 décembre 2017**.

Les monuments, entourages et ornements des tombes non renouvelées devront être enlevés d'ici au 31 décembre 2017 après en avoir obtenu l'autorisation de la mairie. A partir du 1^{er} janvier 2018, la commune procédera à leur destruction et reprendra possession de l'emplacement.

Horaire d'hiver

Le cimetière est ouvert du 1^{er} octobre 2017 au 1^{er} avril 2018, de 8h00 à 17h00, excepté le 1^{er} novembre, jour de la Toussaint. Ce jour-là, l'ouverture sera prolongée jusqu'à 19h00.

Arrondissement de l'état civil**Chêne-Bougeries - Voirons****Nouveaux horaires depuis le 1^{er} juin 2017**

| | |
|---------------|-----------------------------------|
| Lundi, jeudi, | de 8h30 à 12h00 |
| vendredi: | de 13h30 à 16h30 |
| Mardi: | de 7h30 à 18h00 |
| Mercredi: | fermé le matin / de 13h30 à 16h30 |

- Formalités d'état civil pour les communes de Chêne-Bougeries, Jussy, Presinge, Puplinge.
- Demandes de cartes d'identité des habitants de Chêne-Bougeries.

Événements d'état civil enregistrés dans le courant du mois d'août :

| | |
|-------------|----|
| Naissances: | 84 |
| Mariages: | 5 |
| Décès: | 7 |

Locaux communaux

Il est rappelé à la population qu'il est possible de louer les locaux suivants:

Salle communale J.-J. Gautier

Route du Vallon 1

- spectacles: 500 places
- banquets: 200 places

Possibilité de louer également les locaux situés au sous-sol:

- le carnotzet: 20 places
- la salle de société: 20 places

Espace Nouveau Vallon

Route du Vallon 8

Ces locaux sont plus particulièrement destinés à des expositions et réceptions (20 places).

Salle polyvalente école du Belvédère

Chemin De-La-Montagne 71

- spectacles: 100 places
- banquets: 80 places

Salle de la Colombe

Ecole de Conches

- 70 places pour réunions uniquement.

Pour tous renseignements et réservations, les personnes intéressées voudront bien s'adresser au secrétariat de la mairie (T. 022 869 17 17).

Transports publics genevois -**Cart@bonus**

Au vu du succès remporté par la vente des cart@bonus Unireso à un tarif préférentiel de CHF 20.– au lieu de CHF 30.–, les autorités de la commune de Chêne-Bougeries, ont décidé de poursuivre cette action.

120 cartes sont en vente chaque mois au guichet de la mairie. Toutefois, ces dernières sont **réservées exclusivement aux communiers en âge AVS**. Une seule carte sera vendue par ménage.

Les personnes intéressées concernées voudront bien se présenter au guichet de la mairie, **munies d'une pièce d'identité**. **ATTENTION:** aucune réservation ne sera effectuée.

Carte journalière commune CFF

Le Conseil administratif vous informe que 10 cartes journalières sont mises à disposition au guichet de la mairie au prix de CHF 40.– la carte (aucune réservation, échange ou remboursement possibles, merci de votre compréhension).

Il est rappelé que seules les personnes domiciliées ou exerçant une activité professionnelle à Chêne-Bougeries peuvent en bénéficier. Toutefois, 24h. avant la date du voyage prévu, les cartes journalières encore disponibles peuvent être vendues à des habitants des communes Arve et Lac.

Les avantages qui vous sont offerts:

- Vous pouvez voyager en 2^e classe, pendant toute la journée de validité de la carte sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, y compris les transports publics.
- Une famille a droit à un maximum de 6 cartes par mois.
- Les cartes sont disponibles pour le mois en cours ou le mois suivant.

Pour connaître les disponibilités des cartes journalières:

www.chene-bougeries.ch

Rapport d'activité 2016

(1^{er} juin 2016 - 31 mai 2017)

Le rapport d'activité de la Commune de Chêne-Bougeries est en ligne sur une page dédiée de notre site Inter-

net communal. Vous y trouverez résumés les points forts de la dernière année de la législature écoulée dans chaque domaine d'activité, ainsi que les comptes consolidés au 31 décembre 2016. Une version papier du rapport est également disponible sur demande au secrétariat de la Mairie (s.monnet@chene-bougeries.ch).

Taxe professionnelle communale**Mise à jour du rôle des contribuables**

La taxe professionnelle communale est régie par la loi sur les contributions publiques (art. 301 à 318C), ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12A à 13A). Conformément à l'article 301 LCP, sont assujettis à la taxe professionnelle communale:

- les personnes physiques, même non inscrites au Registre du commerce, qui exercent sur le territoire communal une activité lucrative indépendante ou exploitant une entreprise commerciale;
- les personnes morales qui ont une activité lucrative ou qui entretiennent, sur le territoire communal, un siège ou un établissement stable, étant précisé que par établissement stable on entend tout local commercial, même si le siège de la société est domicilié dans une autre commune genevoise;
- les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères ou dont le siège est situé dans d'autres cantons.

Tous les contribuables assujettis à cette taxe communale sont tenus, selon la loi (art. 309 LCP), de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou en téléphonant à la mairie de leur commune respective.

Le formulaire de déclaration est disponible sur le site de la commune: www.chene-bougeries.ch/taxeprofessionnelle

Anniversaires de mariage

Les couples domiciliés sur la commune de Chêne-Bougeries qui souhaitent être fêtés par les autorités communales dans le cadre de leur 50^e, 60^e ou 70^e anniversaire de mariage, sont priés de bien vouloir s'annoncer auprès du secrétariat de la mairie (T. 022 869 17 17).

Anniversaires des Aînés

Le Maire a le très grand plaisir de fêter les communiers atteignant leur 80^e anniversaire et de rendre visite à celles et ceux fêtant leur 90^e anniversaire.

Les personnes ayant célébré leur 80^e anniversaire sont:

- pour le mois de juin:

M^{mes} Margaret Jackson, Denise Bertherin, Françoise Roch, Francine-Aimée Boss, Danièle Linker, Eliane Colombe, Irmgard Lallemand. MM. Serge Rosselli, Roland Jenni, Georges De Preux, Lambert-Gerald Luisier, Didier Raisin-Dadre, René Rossalet.

- pour le mois de juillet:

M^{mes} Margrith Storz, Sheila Bauer, Danielle Clerc, Jeanine Charmot. MM. Jean-François Vielliard, Paul Donze.

- pour le mois d'août:

M^{mes} Anna Eicher, Anais Burgy, Anne Felici, Michèle Rouiller, Françoise Thelin Sadik. MM. Paul Vignon, Eric Baumgartner.

Les personnes ayant célébré leur 90^e anniversaire sont:

- pour le mois de juin:

M^{mes} Mireille Jeanneret, Raymonde Blanchard. MM. Jean Joannic, André Barbey, Jean-Jacques Odier.

- pour le mois de juillet:

M^{mes} Denise Majeur, Irène Racine, Anne Badaf, Rosmarie Kern, Ida Sigrist

- pour le mois d'août:

M^{mes} Marie-Thérèse Bouvier, Jeanne Fritschy, Marie Pictet. MM. Adolf Von Euw, Pierre Juillard, Marcel De Gottrau.

Mme Petronella Mathey-Doret Dit Doret a fêté ses 100 ans le 10 septembre dernier à son domicile, entouré des siens et en présence des membres du Conseil administratif



Nos autorités leur réitèrent leurs sincères félicitations et leurs voeux de bonne santé.

Requêtes en construction et démolition

DD 105641/4-3 – Codha – Coopérative de l'Habitat associatif – containers enterrés – bassin de rétention – aménagement extérieur et places de parc extérieures – construction d'immeubles d'habitations, espace de vie enfantine et locaux d'activités –

(suite en page 24)

garage souterrain – modification des voies de fuites de la crèche – route Jean-Jacques Rigaud 55, 55A, 55B, 55C, 55D

DD 109912-3 – M. J. Garel chez AGG Architecture – construction de 5 villas mitoyennes (HPE 44%) avec parking souterrain pose de panneaux solaires – photovoltaïques en toiture création d'un écopoint – abattage d'arbres – chemin de la Paumiére 21bis
DD 109305-3 – M. Yves Pernette pour Concordo SA – construction d'habitats groupés et garage en sous-sol – abattage d'arbres – chemin de la Colombe 30C, chemin J.-F. Dupuy 20C.

DD 110137-3 – AGG-Architecture M. J. Garel – construction de 6 appartements (HPE 44%) avec garage souterrain PPE – abattage d'arbres – chemin de Grange-Falquet 49
DD 110149-3 – Hélöise Spadone, Christophe Spadone – construction

d'une villa avec bâtiment annexe pour le gardien – abattage d'arbres – chemin de Conches 12

DD 110160-3 – Cécile Favre, Eric Maurer, Georges Vorlet – changement d'affectation bâtiment A373 (passage d'habitation à activité commerciale) – route de Chêne 77
DD 110227-3 – Shahab Izadpanah – agrandissement de trois chambres et création d'un dressing – chemin Jean-Achard 35

DD 110265-3 – Swisscom (Suisse) SA – modification d'une installation de télécommunication mobile existante /GMGN/GE_3018 – route de Malagnou 154
DD 110270-3 – AGG Architecture M. J. Garel – construction de 7 villas mitoyennes (43.90 % HPE) garage souterrain création emplacement de déchets – pose de clôtures – panneaux photovoltaïques – pompes à

chaleur en toiture – abattage d'arbres – chemin de la Paumiére 21

DD 110296-3 – Solidus SA – agrandissement de l'appartement du rez-de-chaussée – chemin De-La-Montagne 66

DD 110322-3 – Suisse-Renov Sarl – Joël Verduystert – création d'une ouverture en façade pignon est – chemin Naville 58

M 7848-3 – AGG – Architecture M. J. Garel – démolition d'une villa – chemin de Grange-Falquet 49

M 7856-3 – Hélöise Spadone, Christophe Spadone – démolition d'une dépendance – chemin de Conches 12

M 7874-3 – Capsky SA / Swissroc SA / Compagnie foncière romande SA – démolition d'une maison d'habitation et d'un garage privé – route J.-J. Rigaud 32

M 7878-3 – Moser Vernet et Cie SA Sogeprom SA – démolition de 18 garages (PLQ N° 29491) – chemin Jules-Cougnard 6-8

M 7898-3 – Dabs Investment SA & MT Capital SA p.a. Ris + Partenaires architectes – démolition de deux serres + abattage d'arbres – chemin des Flombards 17

M 7914-3 – Nomos Groupement d'architectes SA CIF / Christian d'Orlando – démolition d'une villa et de trois garages – chemin Jules-Cougnard 4.

Date de la prochaine séance du Conseil municipal

Jeudi 2 novembre

Toutes les séances ont lieu à 20h30 à la villa Sismondi, rte du Vallon 4.

Mobilité des Aîné(e)s: la mairie de Chêne-Bougeries recherche des bénévoles

Soucieuses du bien-être de leurs citoyen(ne)s, les autorités de la Ville de Chêne-Bougeries souhaitent mettre en place un service de transport en faveur des Aîné(e)s de la commune privilégiant le bénévolat et la solidarité.



nous avons besoin de vous!

Ainsi, si vous avez un peu de temps à consacrer pour accompagner gratuitement et ponctuellement nos Aîné(e)s à un rendez-vous d'ordre médical, logistique, administratif, culturel ou social, nous vous prions de bien vouloir vous annoncer auprès du service communal des affaires sociales.

T. 022 869 17 82 - service.social@chene-bougeries.ch

"Action Pommes et Pommes de Terre"



La Ville de Chêne-Bougeries, souhaitant soutenir les ménages aux revenus modestes de la commune, propose une distribution de pommes et de pommes de terre aux citoyen-ne-s bénéficiant des prestations complémentaires (SPC). Cette action, qui a lieu au printemps et à l'automne, offre la possibilité d'obtenir 10 kg. de pommes de terre et 5 kg de pommes par foyer.

Si vous êtes intéressé-e-s, merci de bien vouloir contacter M. Raphael Poitrel, bureau des Affaires sociales, par téléphone au 022 869 17 82, ou par mail (service.social@chene-bougeries.ch), et ce jusqu'au vendredi 3 novembre 2017.

Important: pour bénéficier de cette action, la copie de la dernière décision des prestations complémentaires (SPC) devra nous être fournie.

Fête de Saint-Nicolas – Mercredi 6 décembre



Rendez-vous à 18h00 devant la salle communale
Jean-Jacques Gautier, 1, route du Vallon

Distribution des flambeaux - Départ du cortège à 18h15, discours, chants et distribution de friandises aux enfants.

Les inscriptions pour la distribution de friandises (enfants de Chêne-Bougeries jusqu'à 7 ans) se feront par l'intermédiaire des écoles (1P-2P-3P), des crèches et des jardins d'enfants ou à la mairie de Chêne-Bougeries, pour les enfants non scolarisés, dès le 13 novembre.

Renseignements: Service culturel – 022 869 17 37 - culture@chene-bougeries.ch



PUBLICITÉ

Pharmacie de Chêne-Bougeries



Ivan Homsag, pharm.

PARKING CLIENTS – LIVRAISONS À DOMICILE
OUVERTURE NON STOP: Lu-Ve: 8h00 à 19h00; Sa: 8h30 à 18h00
38, rue de Chêne-Bougeries – Tél. 022 860 26 60 – Fax 022 860 26 61

Pierre Del Bon
ELECTRICITE • TELEPHONE • CRBLAGE INFORMATIQUE
1224 CHÊNE-BOUGERIES • 6, chemin des Flombards
e-mail: info@delbon.ch • TÉL. 022 348 56 06

L'ITALIENNE À ALGER

De Gioachino Rossini

Adaptation pour tout public

Du 3 au 5 novembre
Salle J.-J. Gautier
Route du Vallon 1
Chêne-Bougeries

OPÉRA-THÉÂTRE

Plus d'informations : www.opera-theatre.ch

ChêneBougeries

FNAC

ChêneBougeries

CONFÉRENCES J.-J. GAUTIER 2017 - « DROITS HUMAINS »

1917: LES RÉVOLUTIONS DE LOUIS DUMUR

Mardi 7 novembre 2017 à 20h

Quelle lecture Louis Dumur (1863-1933) romancier genevois basé à Paris, fait-il des deux révoltes russes de 1917 ?
Quel regard porte-t-on sur son œuvre à Genève ?
Telles sont les questions auxquelles Françoise Dubosson et François Jacob, fondateurs de la Société Louis Dumur, vont répondre.

Salle Jean-Jacques Gautier
Route du Vallon 1 Entrée libre
www.chene-bougeries.ch

ChêneBougeries

FNAC

ChêneBougeries

VU À LA TÉLÉ,
MAIS PAS BIEN C'EST

THOMAS WIESEL

Samedi 11 novembre 2017 à 20h30
Ouverture des portes à 19h30

Salle communale Jean-Jacques Gautier
Route du Vallon 1, 1224 Chêne-Bougeries

Billetterie : www.fnac.ch / FNAC Prix CHF 35.-

FNAC

ChêneBougeries

THÉÂTRE DU GRÜTLI
Rue du Général-Dufour 16
1204 Genève

Les Amis du Boulevard romand
Et le Théâtre du Grütli
En partenariat avec la Ville de Chêne-Bougeries
Présentant

ANDRÉ LE MAGNIFIQUE

Mercredi 13 décembre 2017 à 20h

Billetterie :
Mairie de Chêne-Bougeries
Prix des places : CHF 15.-
Tarif préférentiel habitant des Trois-Chênes : CHF 10.-

www.chene-bougeries.ch
www.gruetli.ch

De Isabelle Candeller, Loïc Houdré,
Patrick Ligardès, Denis Podalydès
et Michel Vuillermoz
avec 14 complicité de Rémi de Vos
Mise en scène Antony Mettler

AB

ChêneBougeries



Organisation et Renseignements:

Ville de Chêne-Bougeries
Tél. 022 869 17 37
www.chene-bougeries.chCommune de Chêne-Bourg
Tél. 022 869 41 15
www.chene-bourg.ch

ChêneBougeries CHÈNE BOURG

PRESSING DU VIEUX-CHÈNE

Alain FROSSARD et sa collaboratrice Fatima sont à votre entière disposition pour:

- Pressing
- Blanchisserie
- Retouches
- Rideaux - voilages
- Tapis
- Daim - cuir - fourrures

Travail artisanal soigné effectué par des professionnels

Du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30

1, rue de Genève (face au cinéma Forum)
Tél. 022 348 25 00 – 1225 Chêne-Bourg

MARCHÉ DE NOËL DU VIEUX-BOURG 2017

Programme animations

Samedi 2 décembre

- 11h-19h Carrousel pour enfants – gratuit
- 13h-15h « Berlinguette » – venez tester votre agilité auprès du centre de rencontres et loisirs de Chêne-Bougeries « Passage 41 »
- 14h-17h Korigamis de Noël par les Fanfarfadets – musique, percussion, jonglerie, bulles géantes

Dimanche 3 décembre

- 11h-19h Carrousel pour enfants – gratuit
- 13h-16h The Christmas Jazz Band, déambulation avec les 60 grandes chansons de Noël américaines et européennes sur fond de Jazz New Orléans
- 14h-16h « Berlinguette » – venez tester votre agilité auprès du centre de rencontres et loisirs de Chêne-Bougeries « Passage 41 »

Stands nourriture

- Raclettes, bricelets, vin chaud, vins
- Hot-dog, crêpes, saucisses-frites, chocolat chaud, thé de Noël et stands bonbon et barbe à papa
- Soupe à la courge offerte

Stands artisanat

Couture, crochets, tricots, vente de livres, artisanat népalais (pashmina, bonnet en laine, etc.), charcuterie valaisanne, céramique, luminaires, macarons et biscuits de Noël, objets en bois peints et en laine et feutrine, thés en vrac, bijoux, peinture acrylique sur bois, collages de serviette, patchwork, guirlandes lumineuses et décoratives, boîtes de confiserie, fromages, meringues et double crème, nougat, churros, sels de bain, crème bio et artisanale, chocolat artisanal, bougies et savons, peinture sur porcelaine

PUBLICITÉ

INSTALLATIONS SANITAIRES DÉPANNAGES



Jésus Carballa
3, route de Cornière
1241 Puplinge
Tél. 079 467 92 80

FABRICANT, INSTALLATEUR DE MENUISERIE ALU, PVC, VITRERIE



- Pose en rénovation ou neuf de fenêtres, portes et coulissants sur mesure
- Conseils et suivi jusqu'à l'installation par nos propres équipes, de produits adaptés à vos exigences...

S.A. MARGAIRAZ
VITRERIE - MIROITERIE - MENUISERIE ALU / PVC



6, route de Genève
1225 Chêne-Bourg
Tél. +41 (0)79 784 80 62
geneve@margairaz.com

**Arrondissement de l'état civil
des communes de Chêne-Bourg
- Thônex - Veyrier**

Événements d'état civil enregistrés pendant la période du 16 août au 9 septembre:

| | |
|---------------------|----|
| Mariages: | 10 |
| Reconnaissances: | 3 |
| Décès: | 17 |
| Déclaration de nom: | 1 |

**Musée Suisse des transports
et des communications**

La commune de Chêne-Bourg met gracieusement à la disposition de ses habitants des cartes d'accès au Musée suisse des transports et des communications.

Les entrées gratuites peuvent être retirées à la réception de la Mairie.

Cartes journalières CFF

Nous avons le plaisir de vous informer que **6 cartes journalières des CFF** sont en vente au guichet de la mairie pour les personnes domiciliées à Chêne-Bourg.

Attention! Les billets non retirés 10 jours avant la date prévue seront sans autre remis en vente. Le prix est de CHF 40.- par jour et par carte.

Nous vous invitons donc à profiter largement de ces abonnements généraux et, pour des renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner à la mairie, T. 022 869 41 10.

**Elagage des arbres,
taille des haies**

« Les propriétaires, locataires ou fermiers sont tenus de couper à une hauteur de 4m50 au-dessus du sol les branches s'étendant au-dessus de la voie publique (routes cantonales, chemins communaux).

Les haies doivent être taillées à 2m de hauteur. Dans les courbes et à l'intersection des routes ou lorsque la sécurité de la circulation l'exige, le département peut imposer la réduction de la hauteur des clôtures et des haies.

Entre propriétés voisines, les arbres, arbustes et haies vives ne peuvent dépasser 2 m de hauteur que s'ils se trouvent à 2 mètres au moins de la ligne séparant les deux fonds. »

**Requêtes en construction
et démolition**

APA 47824 – 4339 – Lithos fondation de placement immobilier – transformation d'un bureau en logement au rez-de-chaussée – 188, rue du Gothard

DD 110080-3 – 3366 – Mme Françoise Mivelaz – construction d'un habitat groupé (cinq logements) et d'un parking souterrain, abattages d'arbres – 29, chemin du Petit-Bel-Air.

**Conseil municipal du 13 juin 2017
Communications du Conseil administratif**
Conseil administratif

Pour la période du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2018, le Conseil administratif s'est constitué de la manière suivante:

Maire et Présidente:

Mme Beatriz de Candolle

Vice-Président: M. Pierre Debarge

Membre: Mme Christiane Nicollin

Secrétaire: M. André Nasel

Personnel communal
Police municipale

Conformément aux dispositions prévues dans la loi sur les APM, le Conseil administratif a promu l'agent David Portilho au grade d'appointé à dater du 1^{er} juin 2017.

Par ailleurs, les offres d'emploi pour le nouveau poste d'APM et ceux des deux contrôleurs du stationnement que vous avez votés dans le cadre du budget 2017 ont été publiées dernièrement dans la presse locale.

Transferts des horodateurs

Il y a environ une année, nous vous avions annoncé que 18 communes, dont Chêne-Bourg, avaient recouru contre un arrêté du Conseil d'Etat qui prévoyait de transférer les recettes de tous les horodateurs au canton alors que ces installations avaient été financées par les communes et que les contrôles du stationnement resteraient sous la responsabilité de celles-ci.

Comme vous l'avez certainement lu dans la presse, les communes recourantes ont gagné devant les tribunaux et l'arrêté en question a été annulé. Nous restons maintenant dans l'attente de la décision du Conseil d'Etat qui peut attaquer cette décision devant le Tribunal fédéral.

Certification ISO 14001

Nous adressons nos félicitations à notre concessionnaire de voirie, l'entreprise Baciocchi Transports Sàrl, qui a récemment obtenu sa certification ISO 14001. Cette norme fixe les exigences relatives à un système de management environnemental pouvant être utilisé pour améliorer la performance d'une entité dans ce domaine. Le Conseil administratif se réjouit de cette distinction qui récompense la volonté de cette entreprise d'assumer ses responsabilités environnementales d'une manière systématique et ainsi contribuer activement à la politique communale en matière de développement durable.

2. ouvrir au Conseil administratif un crédit de Fr. 30'000.- TTC, afin de procéder à toutes les modifications techniques nécessaires afin de pouvoir passer à la téléphonie IP dans les différents bâtiments

**Prochaines manifestations
communales**

Vous trouverez sur vos places les programmes et les invitations des manifestations qui se dérouleront prochainement sur la commune :

- les 15, 16 et 17 juin, comme chaque année à pareille époque, la Fête de la musique animera notre commune. De nombreux concerts sont prévus sur la place Favre et dans la salle du Point favre.
- Le 1^{er} juillet, nous fêterons la fin de l'année scolaire et le début des vacances lors de la fête des promotions qui se déroulera selon le programme habituel.
- Cette année, selon le tournus en vigueur, c'est notre commune qui organisera les festivités du 1^{er} août pour les trois communes chênoises.

Nous vous invitons à y participer nombreux.

Voyage des aînés

Durant la semaine du 15 au 20 mai dernier, une cinquantaine d'aînés de la commune se sont rendus dans la région Languedoc Roussillon, plus précisément à Saint Cyprien, pour profiter de la traditionnelle semaine de vacances organisée par la Mairie.

Naturalisations

Depuis votre dernière séance, le Conseil administratif a préavisé favorablement 8 dossiers de candidature à la naturalisation genevoise.

Décisions

Dans sa séance du 13 juin 2017 le Conseil municipal a pris les délibérations suivantes:

1. ouvrir au Conseil administratif un crédit de Fr. 100'000.- TTC destiné à procéder à une étude pour la rénovation du bâtiment sis à l'avenue du Gothard 11

- 3*. Accepté une résolution formulant le préavis communal sur la 1^{ère} mise à jour du plan directeur cantonal 2030

* n'est pas soumis à référendum

**Conseil municipal
du 12 septembre 2017
Communications du Conseil administratif**
Personnel communal
Service de l'environnement et du domaine public communal

M. Guillaume Tschopp, jardinier, a donné sa démission pour le 31 octobre 2017. L'intéressé, qui a obtenu ses brevets fédéraux de contremaitre jardinier-paysagiste et jardinier spécialisé d'entretien des espaces verts, désire donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle.

Police municipale

A l'issue de la procédure de recrutement et de l'audition des derniers candidats en lice, le Conseil administratif a engagé Monsieur Yagmur Mardan, âgé de 28 ans, pour le nouveau poste d'APM voté par votre Conseil. L'intéressé occupe actuellement la fonction d'APM à la commune de Carouge et bénéficie d'une bonne expérience dans la pratique des nouvelles prérogatives judiciaires. De même, MM. Fabrizio Pepe et Nicolas Trachsler ont été engagés en tant que contrôleurs du stationnement à 50%.

Ces 3 nouveaux collaborateurs débuteront leur activité au sein de notre administration le 1^{er} octobre prochain.

(suite en page 28)

**Permanence juridique de la mairie
pour les habitants des Trois-Chêne**

Cette permanence est destinée aux habitants des communes de Chêne-Bourg, Chêne-Bougries et Thônex qui souhaitent obtenir des informations relatives au droit, tels que baux à loyer, procédures de divorce, droit du travail, successions et testaments, assurances sociales, contrats de mariage, démarches administratives, etc.

Un avocat de l'Ordre des Avocats de Genève sera présent les **jeudis: de 16h00 à 18h00** à la mairie de Chêne-Bourg.

- 2, 16 et 23 novembre
- 7 et 21 décembre

Il est nécessaire de prendre rendez-vous au 022 869 41 10, au plus tard la veille de la permanence. Une participation forfaitaire de CHF 25.- sera encaissée sur place.

Poste de Chêne-Bourg

Le Conseil administratif a pris acte avec satisfaction de la décision de la direction générale de La Poste de garantir le maintien de l'office de Chêne-Bourg dans sa forme actuelle au moins jusqu'en 2020.

Fonds intercommunal**du développement urbain (FIDU)**

Les dispositions de ce nouveau fonds, entré en vigueur en mars 2016 et destiné à soutenir financièrement les communes en vue de la construction d'infrastructures publiques rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements, ont déjà porté leurs fruits dans le sens où notre commune a obtenu une subvention forfaitaire de CHF 2'100'000.–, soit CHF 350'000.– par classe créée dans le cadre de la surélévation de l'école de Haller. Une nouvelle demande va prochainement être déposée auprès de ce fonds pour la nouvelle crèche Peillonnex.

Offre promotionnelle UNIRESO

L'action proposée durant le mois de juin a rencontré un très fort succès puisque les 300 bons initialement achetés pour être offerts à la popu-

lation n'ont pas suffi. Devant cette situation, le Conseil administratif a décidé de commander une série de bons supplémentaires et de prolonger le délai de distribution auprès des communiers.

Billets collectifs pour les classes des écoles de la commune

Cette année encore, le Conseil administratif a offert à chaque classe des écoles de la commune un billet collectif valable sur l'ensemble des lignes Unireso durant l'année scolaire qui vient de débuter.

Portes ouvertes du chantier CEVA

La 3^e édition des portes ouvertes des chantiers CEVA se déroulera les 23 et 24 septembre prochain sur 4 sites du chantier, dont la gare de Chêne-Bourg. Durant la manifestation, le public pourra visiter la future halte ferroviaire, ainsi que le tronçon de la voie verte entre la gare et le pont sur la Seymaz.

Nettoyage de la Seymaz

Cette année à nouveau, notre commune organise un nettoyage de la Seymaz entre les quartiers de Mirany et du Vieux-Bourg.

Menée dans le cadre de l'action nationale *Clean Up Day*, cette opération se déroulera le vendredi 15 septembre avec une équipe de jeunes chênois placée sous la responsabilité de nos travailleurs sociaux hors murs.

Deux nouvelles centenaires à Chêne-Bourg

Durant le 2^e semestre 2017, notre commune comptera deux nouveaux centenaires: Mme Liliane Strahm et Mme Filomena Lavorel. Selon la pratique en usage, le Conseil administratif invitera les deux jubilaires pour un repas afin de marquer comme il se doit cet important anniversaire.

Naturalisations

Depuis votre dernière séance, le Conseil administratif a préavisé favorablement 4 dossiers de candidature à la naturalisation genevoise.

Décisions

Dans sa séance du 12 septembre 2017 le Conseil municipal a pris les délibérations suivantes:

1. accepter un crédit de CHF 2'131'000.–, comprenant les frais d'actes et autres droits, destiné à acquérir, en vue d'y aménager

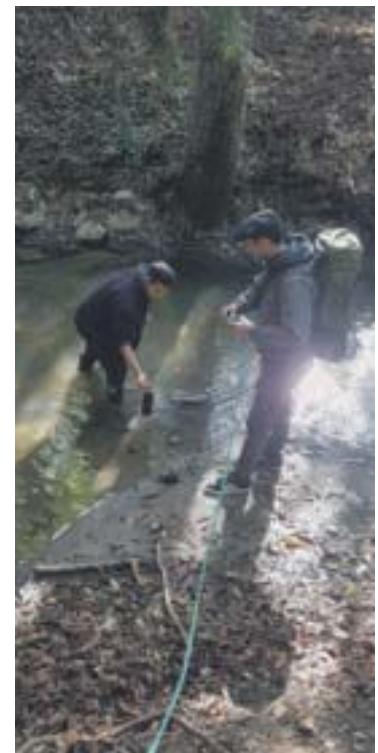
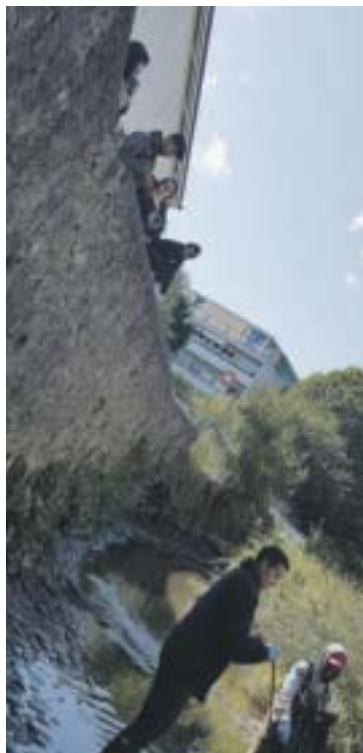
des locaux pour les activités parascolaires et une ludothèque, les surfaces commerciales du rez-de-chaussée de l'immeuble en cours de construction au 6-8, avenue Rév.-P. Dechevrens;

2. accepter la constitution d'une servitude de vue, à titre gratuit, sur la parcelle communale n° 4072, au profit de la parcelle n° 4628, feuille cadastrale 28 de la commune de Chêne-Bourg;
3. accepter un crédit brut de CHF 2'068'500.– TTC, destiné à la rénovation des vestiaires actuels du stade des Trois-Chêne, à la création de nouveaux vestiaires, d'un rebroussement et d'un parking;
4. accepter un crédit brut de CHF 181'000.– TTC, destiné au renouvellement des éclairages, des terrains B et C du stade des Trois-Chêne;
5. accepter un crédit brut de CHF 72'000.– TTC, destiné à l'installation d'un espace multisports au Centre Sportif Sous-Moulin.

La Seymaz nettoyée par une équipe de jeunes Chênois enthousiastes

CETTE ANNÉE À NOUVEAU, LA commune de Chêne-Bourg a réitéré l'opération de nettoyage de la Seymaz entre les quartiers de Mirany et du Vieux-Bourg.

Cette opération s'est déroulée le vendredi 15 septembre dernier avec une équipe de jeunes Chênois placée sous la responsabilité des travailleurs sociaux hors murs (TSHM). Les participants ont longé le cours d'eau pour y ramasser tous les détritus "oubliés" par certains promeneurs et ainsi rendre à ce magnifique site naturel le charme et la propreté qu'il mérite.



Noctambus: horaires

Au départ du centre-ville et en direction des Trois-Chêne

N9 (→ Petit-Bel-Air)

| | | | | | |
|------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Gare Cornavin | 0h 31 | 0h 51 | 1h 11 | 1h 31 | 1h 51 |
| Place Eaux-Vives | 0h 38 | 0h 58 | 1h 18 | 1h 38 | 1h 58 |

N16 (→ Moillesulaz)

| | | | | | |
|---------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Gare Cornavin | 0h 22 | 0h 42 | 1h 03 | 1h 23 | 1h 50 |
| Bel-Air Cité | 0h 28 | 0h 48 | 1h 09 | 1h 29 | 1h 55 |
| Rive | 0h 30 | 0h 50 | 1h 11 | 1h 31 | 1h 59 |

N20 (→ Moillesulaz)

| | | | | |
|--------------|-------|-------|-------|-------|
| Bel-Air Cité | 0h 50 | 1h 17 | 1h 37 | 3h 02 |
| Rive | 0h 52 | 1h 24 | 1h 41 | 3h 09 |

Tarifs et titres de transports: les Noctambus bénéficient de la même grille tarifaire que le réseau de jour, sans suppléments.

Les abonnements mensuels et annuels, les abonnements hebdomadaires, les cartes 24 heures, les tickets à l'unité, l'abonnement demi-tarif CFF, etc., sont acceptés à bord des véhicules Noctambus. Les titres de transport sont vendus uniquement aux points de vente TPG et aux distributeurs.

Objets encombrants

Nous rappelons que la commune organise un ramassage mensuel des déchets encombrants, tels qu'anciens meubles, ferraille, etc., selon le calendrier suivant: **mardi 14 novembre tôt le matin**.

Pour les immeubles exclusivement, un deuxième ramassage est effectué le **mardi 28 novembre**.



Les objets doivent être déposés obligatoirement aux emplacements habituels de levées des ordures **au plus tôt le lundi au soir précédent**.

De façon à lutter contre le dépôt sauvage des déchets, la Police municipale sanctionnera les contrevenants à ces dispositions, conformément au règlement communal relatif à la gestion des déchets.

Ambroisie, tous concernés



ou sur le territoire communal de Chêne-Bourg, n'hésitez pas à contacter le service de l'environnement et du domaine public communal, au 079 684 22 45, afin qu'il puisse vérifier qu'il s'agit de l'ambroisie et, le cas échéant, la répertorier auprès d'un service de l'Etat. Il faut arracher un maximum de plantes avant la floraison pour empêcher la production de pollen de graines et donc de nouvelles plantes, mais ne jamais les composter. Pour toutes autres questions, n'hésitez pas à contacter le service de l'environnement. Un document pdf avec d'autres informations est disponible sur le site internet www.chene-bourg.ch



AMBROSIA ARTEMISIIFOLIA L. EST LE nom scientifique de cette plante annuelle estivale originaire d'Amérique du Nord. L'expansion de l'ambroisie dans notre canton est un problème d'actualité très préoccupant en tant que risque important pour la santé de la population et pour la biodiversité. Plante extrêmement allergène, son pollen provoque des rhinites, des conjonctivites et, dans les cas sévères, des inflammations des bronches, voire des crises d'asthme pour 25 % des personnes sensibles. Août et septembre sont les mois les plus propices à la dissémination des pollens.

Que faire ?

Si vous constatez ou pensez avoir reconnu cette plante dans votre jardin

PUBLICITÉ

SANITAIRES - FERBLANterIE

DALLAIS SA

Depuis 1988...
"des toilettes d'exception,
avec élégance,
avec signature..."

26, av. Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg
T : 022 348 61 91 - F : 022 348 20 28
www.dallaiss.ch

nos véhicules roulent au



Le service à domicile et personnalisé

Conseil, vente, entretien, dépannage, installation dans les domaines de :

- l'audio, la vidéo, le home-cinéma • la vidéo-surveillance
- l'alarme, la sécurité • les antennes TNT et satellites
- les réseaux, le câble, l'électricité, etc.

Abonnements: Canal+, Canal sat, UPC câblecom et Swisscom

SONORISATION DE MANIFESTATIONS

Tél. 022 348 88 80 • www.agena.ch • info@agena.ch



AMBROSIO S.A.

CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
DÉTARTRAGE DE BOUILLEURS

POMPES À CHALEUR Tél. 022 349 85 77
PANNEAUX SOLAIRES Fax 022 349 46 28

www.fionnadanse.ch Adultes - Seniors

Danse comédie musicale Gym douce Barre de danse

info@fionnadanse.ch / 078 703 57 29

à Chêne-Bourg

Sortie d'automne de nos Aînés

Chaque année, au mois de septembre, les aînés de la commune sont invités par le Conseil administratif à participer à une journée récréative et conviviale.

C'EST LE JEUDI 14 SEPTEMBRE DERNIER que 130 participants, accompagnés par Mme Christiane Nicollin, Conseillère administrative, et plusieurs conseillers municipaux ont quitté Chêne-Bourg en direction de Vevey

pour une visite du musée consacré à Charlie Chaplin. Lors de la visite du domaine où vécut l'artiste et sa famille, les participants ont pu découvrir la vie de Charlie Chaplin dans son intimité familiale au

Manoir et marcher sur les pas de Charlot en faisant un parcours inédit à travers les décors de ses plus grands films.

La journée s'est poursuivie à Montreux, où le repas de midi a été servi

dans les salons d'un magnifique hôtel de la Belle Epoque, sur les quais de cette sympathique cité de la Riviera vaudoise. Une fort belle journée, placée sous le signe de la bonne humeur et de l'amitié!



Hommage à M. Jean-Pierre Schiess, ancien Maire de Chêne-Bourg

C'est le 12 septembre dernier que les autorités de Chêne-Bourg ont appris avec émotion et tristesse le décès de M. Jean-Pierre Schiess, ancien Conseiller administratif et Maire de la commune. Avec ce décès, Chêne-Bourg est en deuil et perd une de ses personnalités.



la protection civile, de l'informatique et du personnel communal.

Durant son mandat à l'exécutif, il a eu à cœur de gérer des dossiers de première importance comme par exemple l'extension de l'école Petit-Senn, la construction de l'école Floillaire, ou encore l'agrandissement et la transformation du bâtiment de la mairie. Mais s'il y a bien un projet qui lui a véritablement tenu à cœur, c'est celui de la démolition du Goulet et de la construction de la salle communale, le Point favre.

Il s'est retrouvé à devoir gérer et porter ce projet pendant les moments les plus critiques. Mais convaincu de son bienfondé, il ne s'est jamais laissé démonter par les nombreux et incessants rebondissements qui ont ponctué sa réalisation. Aujourd'hui, la population lui est reconnaissante d'avoir un lieu accueillant, fonctionnel et apprécié de tous.

Maire en l'an 2000, Jean-Pierre Schiess a été un magistrat résolument tour-

né vers l'avenir. Il a eu à cœur de développer l'administration communale pour qu'elle soit la mieux adaptée possible à affronter les nouvelles exigences du 21^e siècle. Passionné par les nouveautés technologiques, tout particulièrement celles touchant l'informatique et la bureautique. Il a su donner dans ces domaines les impulsions indispensables et les moyens nécessaires pour y parvenir. C'est encore Jean-Pierre Schiess qui, précurseur, a introduit le tri des déchets dans les immeubles de Chêne-Bourg avec le ramassage à domicile.

Dans le cadre de son mandat au Conseil administratif, il a également présidé la Fondation pour le logement de la commune de Chêne-Bourg de 1999 à 2003.

Homme de caractère, pragmatique et réfléchi, il a marqué tous ceux qui l'ont côtoyé: ses collègues du Conseil administratif Elsbeth Stussi, Michel Parrat, Béatrice Dupont Carrillo et Pierre Debarge; les secrétaires géné-

raux Roland Portier et André Nasel; les collaborateurs de notre administration; les conseillers municipaux; les Chênois.

Il était reconnu comme quelqu'un de volontaire et efficace, ayant une grande capacité de traiter les priorités sans oublier les détails, une grande justesse de discernement sans jamais négliger l'aspect humain. Il savait écouter, et derrière son air parfois bourru, son cœur battait pour sa femme, pour les siens et pour sa commune.

Chêne-Bourg gardera de Jean-Pierre Schiess l'image d'une personnalité attachante, sachant concilier l'exigence de sa charge, d'une grande sensibilité et d'une amitié indéfectible.

A son épouse Pierrette, à sa famille et à ses proches, nous adressons nos sincères condoléances.

ÉLU AU CONSEIL ADMINISTRATIF EN 1991 après avoir siégé 12 ans au Conseil municipal et l'avoir présidé en 1986, Jean-Pierre Schiess a eu la charge, pendant trois législatures, du patrimoine immobilier, de l'environnement, des parcs et promenades, du domaine public, du service du feu, de

BEATRIZ DE CANDOLLE,
MAIRE DE CHÊNE-BOURG

Danse en famille


**danse
en
famille**
2017 - 2018

+dense
présente les ateliers danse en famille
des duos - enfant/parent - pour danser près de chez vous.

Depuis plusieurs années maintenant, la commune de Chêne-Bourg collabore avec d'autres communes et accueille des ateliers *Danse en famille*.

Un moment privilégié !

Un enfant accompagné d'un adulte (oncle, tante, grand-parent, ami) découvrent ensemble le plaisir de danser et d'explorer la liberté du mouvement à travers des gestes simples, sensibles et ludiques.

Les priorités de cette rencontre sont la perception des sens et le développement de l'imaginaire. Tous, enfants et adultes, vivront une expérience unique guidés par un duo de danseurs professionnels.

En plus de l'atelier des 5-10 ans "GRAND atelier" (qui aura lieu en avril 2018), l'association *+dense* propose un atelier pour les enfants de 2-4 ans "le p'tit atelier". Il aura lieu le **dimanche 26 novembre de 10h00 à 12h00** au Spot – Maison de Quartiers de Chêne-Bourg.

Inscriptions

Un adulte et un enfant **de 2 à 4 ans** (merci de respecter l'âge des enfants), CHF 5.– par personne. Le paiement sera effectué sur place. 30 participants maximum par atelier. Par courriel à l'adresse culture@chene-bourg.ch ou au **T. 022 869 41 31** l'après-midi.

Infos pratiques

Prévoir une tenue confortable: survêtement, tee-shirt, chaussettes.

PUBLICITÉ



Ecole de la Guitare
Même sans connaissance du solfège **Pierre Meister**
 Cours individuels enfants et adultes
 Classique, Folklore, Flamenco et Accompagnement
 25, avenue Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg
 Tél. 079 375 19 36 www.guitaremoi.ch

Rejoignez l'Atelier-Théâtre de Chêne-Bourg et du Théâtre de Carouge !

Pour la 2^e année consécutive, le théâtre de Carouge et la commune de Chêne-Bourg s'associent pour vous donner la possibilité de découvrir la pratique du théâtre.

Encadré par des professionnels du spectacle, cet atelier-théâtre s'adresse à tous ceux qui désirent découvrir ou parfaire leurs connaissances du jeu théâtral, débutants ou non, de tous âges (dès 18 ans), de tous horizons.

L'objectif est de monter un spectacle itinérant qui se jouera dans la commune de Chêne-Bourg et à Carouge en 2018.

N'hésitez pas, cette proposition est ouverte à tous !**Renseignements pratiques**

Dates et horaires de l'atelier-théâtre 2018

Les lundis soirs de 19h00 à 22h00, durant l'année 2018

Tarif forfaitaire pour la totalité de l'atelier: CHF 400.–

Le prix ne doit pas être un obstacle à votre participation

Date à retenir

Une première rencontre aura lieu le **jeudi 2 novembre 2017 à 19h30** au foyer du Point favre (rue Fr.-A. Grison 6, 1225 Chêne-Bourg)

A cette occasion, nous vous transmettrons le planning définitif des répétitions. Les inscriptions se feront sur place.

Pour plus d'informations

T. +41 22 343 43 43 • info@tcag.ch • www.tcag.ch

T. +41 22 869 41 15 • culture@chene-bourg.ch • www.chene-bourg.ch
www.pointfavre.ch


**Changement de film projection
"Petit Black Movie" - mardi 5 décembre**
Franz et le chef d'orchestre

Moyen métrage suédois – version française – durée : 46 minutes

Franz rêve de faire partie de l'orchestre dirigé par son père, mais il est encore trop petit. C'est pourtant lui qui, pour sauver le concert, viendra au secours du soliste victime de la méchanceté des autres élèves. Porté par la musique et débordant d'idées formelles, ce film lumineux traite subtilement du rapport parent-enfant et prône le respect de l'autre en communauté.

Dans le cadre de la deuxième partie de la saison culturelle 2017, les prochains spectacles proposés se dérouleront :



Jeudi 19 octobre à 20h00

One-Woman-Show**Tiguidou**

«... A la demande générale et suite au succès de la dernière tournée, Brigitte Rosset revient au Point favre avec son *Tiguidou*...»

Après ses premiers solos, Brigitte Rosset revient avec un one-woman-show, dédié au rafistolage de soi.

Oubliée la clinique psychiatrique des Lucioles, place à la fête, à la célébration du mieux-être, dans une soirée d'anniversaire épique à laquelle Brigitte convie par inadvertance l'ensemble de son répertoire téléphonique. Amis, anciens amants et copines plus ou moins équilibrées se croisent alors dans un improbable bal social auquel l'humoriste genevoise donne vie avec son sens aigu de l'observation.

Vif, subtil et complice, *Tiguidou* entraîne le public dans un délicieux remue-ménage qui décortique avec fantaisie nos brisures intimes.

Prix des places: adultes: CHF 35.–, étudiants et AVS: CHF 25.–, enfants et chômeurs: CHF 12.–

Jeudi 2 et vendredi 3 novembre
à 20h00**Des gommages corporels****Par Open Scènes**

Une comédie de Pierre-Marie Dupré
Mise en scène Lorianne Cherpillod

Technologies de pointe, soins "dernier cri", hammam, sauna, le Centre de thalassothérapie Saint-Simon est le cadre idyllique pour se ressourcer.

La clinique de chirurgie esthétique attenante au centre, fait des miracles! et ce n'est pas un hasard, si toute la jet-set se retrouve en ses murs.

Jusqu'au jour où un terrible accident va à jamais changer la vie des curistes et bouleverser la "zen attitude" du personnel, qui mettra tout en œuvre pour ne pas ternir la réputation de l'établissement. Une comédie basée sur des quiproquos originaux.

Avec:

Marie Ruiz de Pascual, Marc Mandofia, Myriam Grand, Catherine Magnin-Gaudet, Natalie Ris-Huguenin, Pierre Coppo, Valérie Pagliotti, Fanny Tinguely

Durée: 90 minutes –

Prix des places: adultes: CHF 25.–, étudiants et AVS: CHF 20.–, enfants et chômeurs: CHF 12.–

Mercredi 22 et jeudi 23 novembre
à 20h00**La naissance des dieux****Par la compagnie Stoa**

Vous aimez la mythologie? Voici un spectacle pour tous, qui raconte la naissance du monde et des dieux selon les Grecs. Vous apprendrez qui est Gaïa, comment Vénus est née, à quoi servent les Cyclopes et les Hécatonchires... et pourquoi Zeus est le roi des dieux, nom de Zeus!

Spectacle de mots, de musique et de lumière, au cœur des éléments: il faut bien ça pour ressusciter les monstres et les dieux de l'Antiquité!

Mise en scène: Guy Delafontaine – **Jeu:** Matteo Capponi, Romain Galeuchet, Stella Giuliani, Sarah-Lise Salomon Maufroy – **Scénographie:** Xavier Hool – **Costumes:** Doris Vuilleumier – **Musique:** Sophie Delafontaine

Dès 7 ans – Durée: 75 minutes sans entracte

En cas de représentations complètes les mercredi et jeudi, une séance supplémentaire pourra être programmée le vendredi 24 novembre 2017.
Prix des places: adultes: CHF 25.–, étudiants et AVS: CHF 20.–, enfants et chômeurs: CHF 12.–

Vendredi 10 et samedi 11 novembre
à 20h15**Rencontres et découvertes
du cinéma de montagne**

Des moments uniques de mise en images de la montagne et de l'alpi-

nisme au cours des désormais habituelles soirées consacrées au "Cinéma de Montagne" au Point favre.

Vendredi 4 novembre à 20h15

Soirée spéciale consacrée au Festival des Diablerets:

K2-toucher le ciel d'Eliza Kubarska (Pologne, Grande-Bretagne), 52 min. – *Metronomic* de Vladimir Cellier (France), 20 min. – Entracte – *Le clan des renards* de Anne et Eric Lapied (France), 63 min.

Samedi 5 novembre à 17h00

Séance spéciale Club Alpin Suisse-Genève

Faiseurs de rêves de Stephane Schaffter et Romeo Dos Santos (Suisse), 64 min.

Samedi 5 novembre à 20h15

Orbayu de Mathieu Rivoire (France-Suisse), 26 min. Avec Nina Caprez et Cedric Lachat – *Solo Base* de Xavier Coll (Espagne), 36 min. – *Sentiers Lumineux* de Roman Ozturk (USA), 6.28 min. – Entracte – *Citadel* de Alastair Lee (Grande-Bretagne), 60 min.

Prix des places: CHF 10.–, CHF 17.– pour 2 soirées



Dimanche 26 novembre à 11h00

Pierre et le Loup**Benjamin Cuche**

L'humoriste et comédien Benjamin Cuche revisite le conte musical *Pierre et le loup* du compositeur russe Serge Prokoviev (1891-1953) dans un spectacle qui allie musique, théâtre et mime. Il est accompagné par cinq musiciens sur une musique arrangée pour un quintette à vent par Robert Ostermeyer.

Dans cette adaptation du célèbre conte, Benjamin Cuche interprète avec humour et verve tous les personnages, soutenu par les musiciens qui en sus de raconter les différents épisodes et protagonistes par la voix de leur instrument, prennent également part au jeu théâtral. Une alchimie réussie qui donne ainsi naissance à un véritable spectacle aussi théâtral que musical.

Musiciens (sous réserve de modification):

Fabienne Rueggseger: flûte – Emilie Duss: clarinette – Javier Rodriguez: cor – Clothilde Ramond: hautbois – Carmelo Pecoraro: basson

Tout public – Durée: 50 minutes environ – **Prix unique:** CHF 15.–



Date de la prochaine séance du Conseil municipal
Mardi 14 novembre à 20h00

Cimetière - avis d'échéance

Nous portons à la connaissance des intéressés que les tombes des personnes inhumées dans le cimetière de Thônex en 1997, ou dont les concessions ont été renouvelées jusqu'en 2017, arriveront à échéance à la fin de l'année. Les demandes de renouvellement sont à adresser par écrit à la Mairie de Thônex – case postale 64 – 1226 Thônex, d'ici au **31 janvier 2018**.

Le retrait des monuments, entourages et ornements des tombes non renouvelées, ne peut se faire qu'après demande d'une autorisation à la Mairie, conformément au règlement du cimetière. Ceux-ci devront être enlevés le **31 mars 2018** au plus tard. Passé ce délai, la commune procèdera à la désaffection des sépultures.

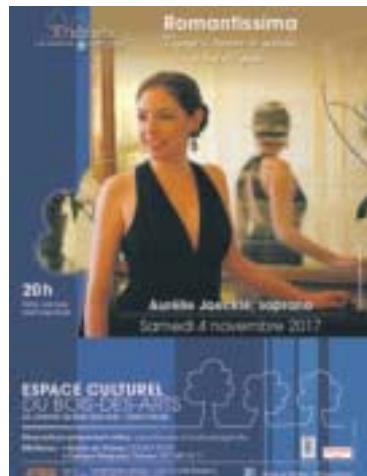
Marc Kilcher,
Conseiller administratif délégué

Le service culturel de Thônex vous propose :

Voyage à travers la mélodie, le Lied et l'opéra

Romantissima

présenté par Aurélie Jaeklé, soprano
Samedi 4 novembre à 20h00



Caisse et portes une heure avant le spectacle.

PUBLICITÉ

PFG Genève
POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES
Maison Funéraire - Prévoyance
CAROUGE - ST-GEORGES
022 342 30 60
www.pfg-geneve.ch

24h/24

Espace culturel du Bois-Des-Arts.

Tarifs: normal: CHF 20.–
AVS/étudiant/chômeur: CHF 15.–

Billetteries: Mairie de Thônex et Optique Magnard

Réservations online:

www.thonex.ch/culture/agenda/reservation/pour/romantissima/

Concert classique présenté par Chœur Arte Musica

Samedi 18 novembre à 18h30



Caisse et portes une heure avant le spectacle. Salle des Fêtes de Thônex.

Tarifs: normal: CHF 20.–
AVS/étudiant/chômeur: CHF 15.–

Billetteries: Mairie de Thônex et Optique Magnard

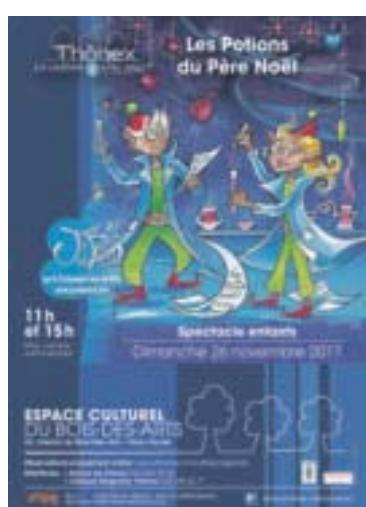
Réservations online:

www.thonex.ch/culture/agenda/reservation/pour/choeur-arte-musica-2/

Spectacle pour enfants

Les Potions du Père Noël

présenté par la Compagnie Jour de Rêve
Dimanche 26 novembre à 11h. et 15h.



Caisse et portes une heure avant le spectacle.

Espace culturel du Bois-Des-Arts.

Tarifs: adultes: CHF 10.–
enfants: CHF 5.–

Billetteries: Mairie de Thônex et Optique Magnard

Réservations online:

www.thonex.ch/culture/agenda/reservation/pour/les-potions-du-pere-noel/

Thônex live et Opus One présentent:

Vianney

un concert pop

Mercredi 1^{er} novembre à 20h00

Tarif unique: CHF 55.–

Ce concert a lieu à la Salle des Fêtes de Thônex.

Billetterie: Ticketcorner.

Informations et renseignements:
022 365 11 60 ou www.thonexlive.ch

Loto

La Mairie de Thônex organise le **mercredi 15 novembre** dans la salle polyvalente de l'école Marcellly, un **loto** destiné aux aînés de la commune uniquement. Ouverture des portes à 14h30. Venez nombreux!

Médailles de chiens

Les détenteurs de chiens doivent se présenter à la mairie de leur commune de domicile afin de retirer la marque de contrôle officielle de l'année en cours en présentant les documents suivants:

- La confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données AMICUS;
- L'attestation d'assurance RC spécifique pour "détenteur de chien" pour l'année 2017;
- Le carnet de vaccination (vaccination contre la rage valide);
- L'attestation de suivi des cours théorique et pratique ou le justificatif de leur dispense délivrée par le SCAV (si nécessaire).

Le chien devra également être porteur d'une plaquette à son collier indiquant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du détenteur.

Requêtes en démolition et construction

DD 110575-3 – parcelles 4161, 5703, 5704, 5705 – fe 13 – Monod-Piguet + Associés I.C. SA, M. Olivier Tappy, pour Deta-DGGC, Service des ouvrages d'art, pour Domaine Public Cantonal – OA 6806 – passage supérieur de la route de Sous-Moulin (RC 59) – reconstruction de l'ouvrage – route de Sous-Moulin, route de Malagnou, route Blanche

DD 108943/3-3 – parcelle 3999 – fe 35 – Studioplus architectes, M. Tedros Yosef, architecte, pour M. et Mme Biondina p.a. Studioplus architectes,

pour Divers – construction de cinq maisons contiguës, places de stationnement + abattage d'arbres – agrandissement et mise aux normes THPE pour la villa A - chemin Plein-Sud 11
M 7949-3 – parcelle 3920 – fe 33 – Carneiro Architectes SA, pour D&B Immobilier Sàrl, pour Mme Corinne Hagger – démolition d'une villa et d'un garage privé – chemin des Cléomes 12

APA 48144 – parcelle 5447 – fe 28 – AKS Toni Sàrl, pour M. Patrick Dallenbach et Mme Margret Francis Dallenbach – construction d'un abri de jardin – chemin du Petit-Bel-Air 105

APA 48178 – parcelle 1260 – fe 31 – Mme Annabella Bijleveld, pour M. Boris Bijleveld – construction d'une véranda – route d'Ambilly 40

DD 110681-3 – parcelle 3787 – fe 22 – AB Ingénieur SA, M. David Amsler, ingénieur, pour Commune de Thônex, M. Victor De Oliveira, pour Ayom SA – construction et aménagement d'un espace de récupération de déchets ménagers (Eco-point) – abattage d'arbres – chemin Louis-Valencien 7

APA 48213 – parcelle 6163 – fe 16 – M. Richard Zwicker c/o Hirt Umwelttechnik AG, pour M. Serge Balimann c/o HLM Patrimoine, pour Maunoir Immobilier Sàrl – construction d'une couverture provisoire pour une durée de 8 ans "Station-Service" – route Blanche 10

DD 110680-3 – parcelle 3646 – fe 25 – Informel Architectes Sàrl, M. Dan Troyon, architecte, pour Informel Architectes, Mme Paula May et M. Valentin May, pour M. Olivier May – construction d'une villa contiguë et divers travaux sur la villa existante – chemin du Foron 27A

DD 110324-3 – parcelle 4701 – fe 40 – Swisscom (Suisse) SA, M. S. Jetzer, pour Etat de Genève – modification d'une installation de télécommunication mobile existante / BLIG – chemin du Pont-Bochet 3.

Bibliobus

Le Bibliobus stationne au chemin de Marcellly (angle ave. Tronchet) tous les vendredis de 14h00 à 17h00, sauf les jours fériés et les jours de fermeture annuelle.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en appelant le service des bibliobus au **022 418 92 70** ou en consultant le site des Bibliobus :

<http://institutions.ville-geneve.ch/fr/bm/nos-bibliotheques/adresses-et-horaires/bibli-o-bus/>

Pose de la première pierre du chantier Clair-Val

La Fondation pour le logement de la commune de Thônex a posé une pierre symbolique dans les fondations du chantier Clair-Val, le mercredi 27 septembre. La cérémonie a rassemblé les différents intervenants de cette construction qui comprendra quatre bâtiments, dont un dédié aux personnes âgées.



Le Conseiller administratif Pascal Uehlinger, président de la Fondation pour le logement de la commune de Thônex.

LE CHANTIER EST DÉJÀ BIEN AVANCÉ en haut de l'avenue de Thônex. Au cours des derniers mois, les passants curieux ont pu entrevoir l'évolution des travaux entre deux palissades, devinant le futur emplacement des immeubles. Pourquoi donc parler, aujourd'hui, de la pose d'une "première pierre"? L'opération est bien sûr toute symbolique.

Plus qu'une pierre, un symbole et une tradition

Comme l'explique Pascal Uehlinger, président de la Fondation pour le logement de la commune de Thônex, la tradition remonte au X^e siècle. Elle consistait, à l'époque, à glisser un parchemin, contenant les noms des différents acteurs d'un projet immobilier, dans l'une des briques de la construction: « La pose de cette première pierre symbolique maintient la tradition mais me permet surtout de rassembler et remercier les différents intervenants du projet Clair-Val », a déclaré l'élu thônesien devant ses collègues du Conseil administratif, de nombreux conseillers municipaux, des employés de la Mairie et des membres de la Fondation.

Ses remerciements ont été en particulier vers Denis Henry, qui fut l'un des membres fondateurs de la Fondation, et Claude Détruche, qui la présida pendant 12 ans (cf. encadré): « Tous deux se sont énormément investis dans le projet Clair-Val, confie Pascal Uehlinger peu après la cérémonie. La coïncidence a voulu que je reprenne la présidence de la Fondation au moment où les travaux ont pu devenir concrets mais il est très important de relever aussi l'énorme travail qui a été fait en amont ».

Quelques trésors enterrés dans les fondations

En cette fin d'après-midi de septembre, ce n'est donc pas un mais trois hommes qui sont descendus au niveau des fondations du futur immeuble IEPA (immeuble avec encadrement pour personnes âgées) pour procéder au rituel d'enfouissement du parchemin. Un parchemin qui n'a plus tout à fait l'aspect de son ancêtre. Le parchemin d'antan a, en effet, été remplacé par un tube noir de plus d'un mètre. Les plans du chantier, *La Tribune de Genève* et *Le Temps* du jour, mais aussi le dernier numéro du journal *Le Chênois* (n°526) ont été disposés à l'intérieur. La carte d'une personne souhaitant se loger dans les appartements en devenir fait aussi partie des objets qui reposeront sous le bâtiment: elle est le symbole des échanges entre la Fondation et la population. Dans la continuité de la tradition, Pascal Uehlinger a ajouté dans le "parchemin" une pièce de monnaie qui, à l'époque, permettait de dater la construction d'un bâtiment en cas d'effondrement.

Après avoir glissé l'objet dans la structure, les trois hommes avec, en tête, Denis Henry, ont entrepris de le recouvrir de terre. Certains membres de la Fondation et des conseillers municipaux les ont ensuite rejoints pour ajouter leur pierre à l'édifice, ou plus précisément leur pellée de terre à l'enfouissement.

Quatre immeubles et des défis

Sur la parcelle de plus de 10'000 m² où les convives ont partagé un apéritif festif, se dresseront d'ici 2019 quatre immeubles. La construction, elle-même, a déjà fourni sa part de défis. « Le bureau d'architectes CLR, en charge de la réalisation, a dû affronter un site pollué, une pose de plus de 175 pieux, de l'eau au pH trop élevé, et fera peut-être face à d'autres embûches dans le futur », a souligné Pascal Uehlinger remerciant au passage l'implication des architectes. Mais au-delà des incontournables surprises de chantier, le projet Clair-Val s'inscrit dans certains défis de la société actuelle. En particulier, la demande de logements et le vieillissement de la population. Sur les quelque 140 logements qui sortiront de terre, plus de 40 accueilleront ainsi des personnes âgées. En marge de la



Denis Henry, Claude Détruche et Pascal Uehlinger procèdent à l'enfouissement du "parchemin".

cérémonie, un invité a d'ailleurs relevé qu'avec les récentes constructions de l'établissement médico-social *La Coccinelle* et du funérarium, la commune est quasiment parée pour permettre à ses habitants d'y traverser chaque étape de leur vie.

Afin de générer un dynamisme dans le futur quartier, des locaux commerciaux seront ouverts au rez-de-chaussée des bâtiments. L'aménagement d'un parking sous trois des immeubles a, d'autre part, déjà débuté. L'avenue de Thônex sera, quant à elle, élargie autant que possible afin de fluidifier le trafic.

Les futurs habitants

Les dizaines de logements proposés ne permettent pas de satisfaire complètement la demande, la Fondation est donc amenée à sélectionner les futurs habitants sur dossier. « Nous avons mis en place une procédure de sélection avec des critères qui évitent de passer par des choix arbitraires, souligne le président de la Fondation. L'un d'entre eux consiste à donner la priorité aux personnes qui sont nées, ont travaillé ou ont déjà vécu longtemps à Thônex. La Fondation

est subventionnée par la commune et donc par ses habitants, il paraît ainsi juste que ces derniers disposent d'une priorité sur les logements. » Les Thônesiens et Thônesiennes, intéressés par un logement en IEPA, un logement locatif ou par l'achat d'un appartement en PPE (propriété par étage) à Clair-Val, peuvent donc se renseigner auprès de la Fondation. Sous l'immeuble qui sera prochainement habité par des personnes âgées repose donc, entre autres, la dernière parution du journal *Le Chênois*, dont le hasard a voulu qu'il soit consacré aux Ecoles chênoises. Tout un symbole de la future mixité du quartier en construction. Tout un symbole, aussi, d'un avenir à dessiner.

Laura ETIENNE

+ d'infos

Fondation pour le logement de la commune de Thônex
Rue de Genève 146
1226 Thônex
T. 022 349 94 52
<http://f-logement-thonex.ch/>
www.duret.ch

La Fondation pour le logement de la commune de Thônex

Crée en 1983, la Fondation pour le logement de la commune de Thônex est une association de droit public qui a pour but de mettre à la disposition de la population de Thônex en priorité, des logements confortables à loyers abordables. Dans la poursuite de cet objectif, elle a acquis le terrain Clair-Val et développé le projet en construction.

En grande partie financée par la commune de Thônex, la Fondation regroupe des élus représentant chaque parti et des personnes externes à la vie politique thônesienne. Le Conseiller administratif en charge du dicastère des bâtiments en est d'office le président.



Bibliothèque de Gaillard-Thônex

7, place Porte de France - F - 74240 Gaillard - T 0033 4 50 38 53 60
www.bibliothequegaillard.com

Heures d'ouverture :

Lundi de 9h00 à 11h30 - Mercredi et samedi de 9h00 à 11h30 et de 14h30 à 18h00. Fermeture annuelle en août.

Inscription :

Abonnement valable une année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre

Abonnement Adulte :

Individuel ou couple : CHF 5.- (CHF 2.50 dès le 1^{er} septembre) + location des livres adultes CHF 0.50

Abonnement Famille :

Parents et enfants : CHF 10.- (CHF 5.- dès le 1^{er} septembre) + location des livres adultes CHF 0.50. **La location des livres enfants est gratuite.**

4 livres par adulte pour 3 semaines - 4 livres par enfant pour 3 semaines

8 livres enfants maximum par famille. Indemnité de retard CHF 2.-

Animations pour les enfants : "L'Heure du conte" un samedi par mois

Thônex social

Espace de Vie Enfantine (EVE Chapelly/EVE Marcellly)

Accueil des enfants de 4 mois à 4 ans dont les parents habitent et/ou travaillent à Thônex. Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Crèche à temps partiel et garderie "Les Bout'choux"

Halte garderie à temps partiel le matin: accueil d'enfants de 18 mois à l'entrée à l'école, de 7h30 à 12h30. Garderie l'après-midi: accueil d'enfants de 2 ans à l'entrée à l'école de 13h30 à 17h30.

Association Koala

Placement d'enfants en familles d'accueil. Renseignements : T. 022 349 30 66.

Restaurants scolaires

Prix: CHF 8.-. Inscription préalable auprès du GIAP. Achat des bons de repas dans les pharmacies suivantes: du Chêne-Vert, Thônex-Jeandin, Amavita-Tronchet et Moillesulaz, réception officielle de la Mairie (bâtiment annexe, au niveau du parking). Renseignements : T. et F. 022 869 39 00.

Aînés solidaires

Développement et renforcement des relations sociales entre les aînés thônésiens dans les domaines suivants: social, sport et santé, divertissements, loisirs, administration. Renseignements : M. Roger Helgen, T. 022 349 63 95.

Piscine de Thônex

8, chemin de Marcellly
1226 THÔNEX - 022 348 72 50
 Cours de natation : 022 349 04 22
 Club de plongée : 076 693 22 26

PARKING PUBLIC COUVERT (Entrée rte de Jussy, face Rolex)

HORAIRES 2017 DE LA PISCINE

BASSIN COUVERT

Du lundi 18 septembre au 21 décembre

| | |
|----------|---|
| Lundi | Fermé (réservé aux écoles) |
| Mardi | 11 h 30 à 20h30 |
| Mercredi | 9 h à 20h30 |
| Jeudi | 11 h 30 à 18h30 (Clubs de 19h à 20h30) |
| Vendredi | 11 h 30 à 20h30 |
| Samedi | 9 h à 17h |
| Dimanche | 9 h à 17h |

L'établissement ferme 30 minutes après les heures indiquées.

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES LA PISCINE EST OUVERTE TOUS LES JOURS À 9H, SAUF LE LUNDI

| | TARIF GÉNÉRAL | | | | | 1 entrée | Carte de 10 entrées | HABITANTS DE THÔNEX UNIQUEMENT | | | HABITANTS DE THÔNEX ET DES COMMUNES AFFILIÉES (1) | | |
|--------------------|---------------|---------------------|-------------------|-------------------|--------------------|----------|---------------------|--------------------------------|---------------------|-------------------|---|--------------------|--|
| | 1 entrée | Carte de 10 entrées | Abonnement 2 mois | Abonnement 6 mois | Abonnement 1 année | | | 1 entrée | Carte de 10 entrées | Abonnement 2 mois | Abonnement 6 mois | Abonnement 1 année | |
| Adultes | 5.- | 45.- | 48.- | 127.- | 220.- | 4.- | 30.- | 24.- | 64.- | 110.- | | | |
| Enfants 5 à 15 ans | 3.- | 27.- | 24.- | 64.- | 110.- | 2.50 | 18.- | 12.- | 32.- | 55..- | | | |
| AVS-AI / Etudiants | 4.- | 36.- | 24.- | 64.- | 110.- | 2.50 | 18.- | 12.- | 32.- | 55..- | | | |
| Chômeurs | 4.- | 36.- | 24.- | - | - | 2.50 | 18.- | 12.- | - | - | | | |
| Carte Gigogne | 2.50 | 18.- | 12.- | 32.- | 55.- | 2.50 | 18.- | 12.- | 32.- | 55.- | | | |

(1) Les habitants des communes affiliées: Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collongy, Gy, Jussy, Ménière, Pessinge, Puplinge et Vandoeuvres souhaitant bénéficier d'un abonnement à tarif réduit doivent présenter une carte de communier établie par le Maître de leur commune de domicile.

Les habitants de Thônex souhaitant bénéficier d'un tarif réduit doivent présenter une carte d'identité ainsi qu'un justificatif de lieu de domicile.

Tous les abonnements (cartes magnétiques rechargeables) sont en vente à la piscine exclusivement. Pour les nouveaux abonnements, une taxe forfaitaire de Fr. 5.- sera perçue en plus pour la carte magnétique.

PUBLICITÉ

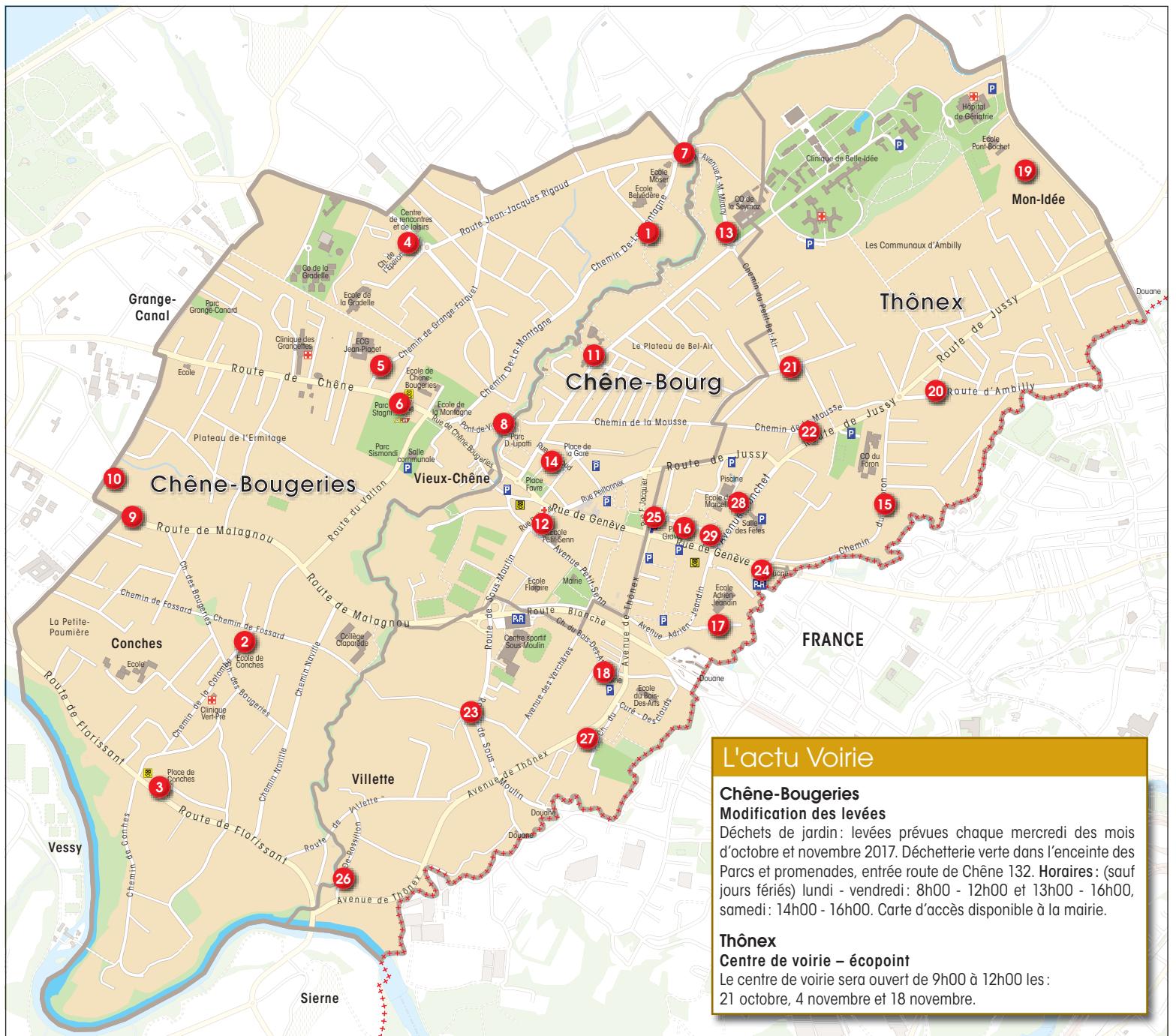


9, ch. du Pâquier
1231 Conches
T. 022 347 20 22
info@spinelli-ge.ch
www.spinelli-ge.ch

maçonnerie - béton armé - gypserie - peinture

VOIRIE

Emplacements des Eco-points et déchetteries dans les Trois-Chêne



Les Eco-points et déchetteries communaux sont à l'usage exclusif des habitants de chaque commune.

- | | | | | | | | |
|----------|---|-----------|--|-----------|--|-----------|--|
| 1 | 136, chemin De-La-Montagne, parking du centre commercial | 8 | Chemin du Pont-de-Ville | 16 | Place de Graveson | 24 | 148, route de Genève |
| 2 | 7, chemin de la Colombe, école primaire de Conches | 9 | 105, route de Malagnou | 17 | 18, chemin Edouard-Olivet | 25 | Chemin des Deux-Communes, côté rue Fr.-Jacquier |
| 3 | 179, route de Florissant, Conches | 10 | 49, chemin de la Chevillarde | 18 | 54, chemin du Bois-Des-Arts, centre de voirie à côté de la mairie | 26 | Route De-Rossillon (Villette) |
| 4 | 40, chemin de l'Eperon 40, La Gradelle | 11 | 33-35, avenue de Bel-Air, école du Plateau | 19 | Route de Mon-Idée parking face au magasin Denner | 27 | Chemin des Cyprès / place du Cimetière |
| 5 | 9, chemin de Grange-Falquet | 12 | Rue Jean-Pelletier - face au n°6 | 20 | Chemin de la Pierre-à-Bochet | 28 | 10, chemin de Marcelly, école de Marcelly |
| 6 | 132, route de Chêne | 13 | 37, avenue A.-M.-Mirany, à proximité des WC publics | 21 | Chemin des Mésanges | 29 | 31, ch. des Deux-Communes, côté avenue Tronchet |
| 7 | Chemin De-La-Montagne / avenue A.-M.-Mirany | 14 | Rue Dr-Georges-Audeoud / Avenue Rév.-P.-Dechevrens | 22 | 39, route de Jussy, Maison des Quartiers | | |
| | | 15 | 16-20, chemin du Foron, passage à niveau | 23 | Route de Sous-Moulin / chemin de Mapraz | | |

Pour plus d'informations, veuillez svp consulter le calendrier de votre commune (disponible gratuitement dans les mairies), ainsi que l'Annuaire chênois 2016-2017.

C'est N'importe quoi avec le Chœur des Trois-Chêne



APRÈS LE BEAU SUCCÈS REMPORTÉ par son spectacle *Comédies musicales*, le Chœur des Trois-Chêne a remis l'ouvrage sur le métier et prépare son concert de décembre 2017. Cette fois, c'est avec la collaboration du duo *N'importe quoi* et ses deux

musiciens géniaux que le Chœur des Trois-Chêne, dirigé par Thierry Perrenoud, vous emmènera vers une nouvelle aventure... La surprise et l'humour seront au rendez-vous: des instruments bizarres, des arrangements originaux mais de grands

compositeurs: Mozart, Schubert, Beethoven, Monteverdi et une petite escapade vers la Méditerranée. De très beaux chants, de belles harmonisations, l'interprétation sera à la hauteur de ce projet quelque peu décoiffant. Je n'en dis pas plus, laissez la place au suspens...

**Alors,
à vos agendas!**

Nos concerts auront lieu le dimanche 3 décembre à 17h00 et le vendredi 8 décembre à 20h00.

Rendez-vous à la salle Point Favre pour un bon moment que nous nous réjouissons de partager avec vous. Nous sommes certains que ces deux soirées seront divertissantes et que l'émotion y aura aussi toute sa place. Et ça, ce n'est pas n'importe quoi!

Choristes recherchés

Nous accueillons les nouveaux chanteurs dans une ambiance chaleureuse et conviviale chère au Chœur des Trois-Chêne. Comme toujours les hommes sont moins nombreux et donc particulièrement bienvenus pour renforcer les registres ténor et basse. Il n'est pas indispensable de savoir lire la musique, mais nous demandons une présence régulière aux répétitions. Celles-ci ont lieu les mardis de 20h15 à 22h00 à l'Ecole de la Place Favre, sauf pendant les vacances scolaires.

+ d'infos

c3chene@gmail.com
ou Monique Fournier,
T. 022 349 24 44

L'orgue de cinéma du collège Claparède a 80 ans!

CONSTRUIT AUX USA EN 1937, l'orgue de cinéma Wurlitzer n° 2218 est une commande de la Chaîne Granda pour la salle de cinéma de Clapham Junction à Londres. Lorsque cette salle a été transformée en 1980, son orgue a été acheté par l'Etat de Genève grâce à un passionné, et installé au Collège Claparède où la scène de l'aula pouvait l'accueillir après travaux et surtout parce qu'il y avait là une section artistique et un directeur intéressé, M. Raymond Jourdan. L'orgue a été inauguré le 2 mai 1982. Pour célébrer ses 80 ans et ses 35 ans d'activité genevoise, une grande soirée

festive a lieu le samedi 11 novembre au collège Claparède.

Au programme

17h00: Happy Birthday Mr Wurlitzer!
18h30: Repas sur place
20h00: Vernissage du CD Simon Gledhill, magnifique poète et virtuose de l'orgue de cinéma, viendra lui-même présenter son tout nouveau CD, lors d'un grand concert à 20h00. Il accompagnera un film de Harold Lloyd et jouera les pièces qu'il a choisies pour son enregistrement. Il signera son disque à la sortie.

+ d'infos

Le site www.orguedecinema.ch donne des informations précieuses sur l'orgue de cinéma Wurlitzer et le déroulement de cette soirée festive.

Billetterie pour le concert:

Service culturel Migros - www.migrosbilletterie.ch - et à l'entrée du concert.

Le repas, à la charge des participants, est à réserver par téléphone au T. 022 346 23 78.

Organisation : AAOCCC (Association des amis de l'orgue de cinéma du Collège Claparède)



Galerie La Primaire Exposition

du samedi 4 au dimanche 19 novembre



Đào Tú Khương
Peinture,
laque sur bois



Nguyễn Tuân Cường
Peinture, laque sur bois



Julia Yemin
Peinture

Frères de nos Frères : Grand Bazar

A la Salle Communale de Corsier,
le samedi 4 novembre, de 10h00 à 22h00.



Solidarité internationale: Aide directe en Afrique, Amériques latine et Asie.
AGRICULTURE EDUCATION MICROCRÉDIT SANTÉ

FONDÉE EN 1965, FRÈRES DE NOS
Frères (FdnF) est une association suisse qui soutient des projets pour aider les populations défavorisées à s'extraire de la pauvreté. Financée uniquement par des dons privés, FdnF mène plusieurs actions pour trouver des fonds. Le Grand Bazar, organisé chaque année, est l'une d'elles.

« L'année dernière, le Grand Bazar a généré plus de 80'000 francs, grâce à la vente de livres, de meubles anciens, de bibelots, de jouets, de gâteaux ou de vêtements, qui ont été généreusement offerts par la population genevoise » explique Mme Nicole, Présidente de l'association. « Cette rencontre permet à FdnF, non seulement de récolter des fonds pour des bénéficiaires, mais également de faire connaître l'organisation aux Genevois. C'est un moment de partage très apprécié ».

Vous y trouverez de nombreux stands, buvette, bar à champagne, petite restauration (risotto, raclettes, pâtisseries, foies gras). Cette année, les fonds récoltés seront intégralement reversés à des projets ayant pour but de soutenir des femmes vivant dans une très grande précarité. Le but est de les aider à trouver un emploi, ou d'obtenir des micro-crédits.

Un grand merci de penser à nous si vous avez des objets de brocante (tableaux, gravures, vaisselle, articles de décoration), des vêtements et accessoires pour femmes, hommes et enfants, des bijoux, ou des jouets. Leur vente permettra de financer des projets en faveur de populations défavorisées.

Pour le dépôt des dons directement à notre dépôt (rue de la Flèche, Eaux-Vives) prière de prendre rendez-vous avec Mme Didier, T. 022 346 13 70, ou auprès de notre secrétariat, T. 022 735 30 74. Il est également possible, pour les petits objets non encombrants, de les déposer au secrétariat de l'Association, 14, rue Fr.-Perréard, à Chêne-Bourg.

+ d'infos

Secrétariat

Frères de nos Frères (FdnF)
Rue Fr.-Perréard 14 - 1225 Chêne-Bourg
T. 022 735 30 74 - grandbazar@fdnf.ch
<http://fdnf.org/>

Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi.

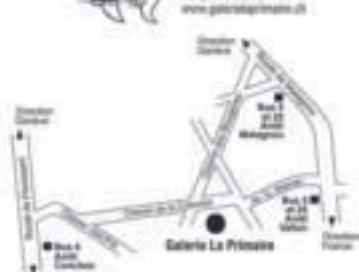
Dépôt des objets

Mme Betty Didier - T. 022 346 13 70

Galerie La Primaire

Commune de Chêne-Bougeries

Chemin de la Chênerie 7
1221 Chêne-Bougeries
Téléphone 022 347 02 10
www.galerieprimaire.ch



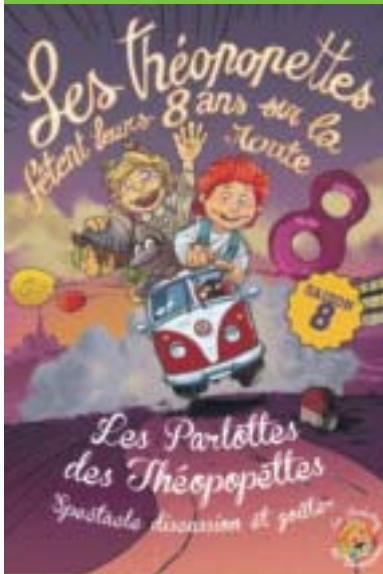
Đào Tú Khương
+41 22 340 35 31
www.daotukhuong.ch
daotukhuong@me.com

Nguyễn Tuân Cường
+84 98 473 9253
[cuuongam1976@gmail.com](mailto:cuongam1976@gmail.com)

Julia Yemin
+33 (0)450 40 15 47
www.julayemin.com
j.yemin@gmail.com

Paroisse protestante de Chêne

Les Théopopettes débarquent à Chêne !



Une troupe unique en son genre, entre spectacle de marionnettes et philo pour enfants, fera halte à Chêne pour 4 mercredis.

Pourquoi au Centre paroissial? Parce que la démarche de proposer aux enfants un espace de parole libre et des occasions de se forger des opinions personnelles rejoignent la ligne que nous développons dans les groupes de catés, de l'Eveil à la foi au catéchuménat et au-delà.

Bienvenue donc aux **Théopopettes** les 1^{er}, 15, 29 novembre et 13 décembre à 15h30, 77, rue de Genève, arrêt tram: Peillonnex.

Entrée: CHF 4.–

Infos: www.theopopettes.ch

Vivez l'aventure des Petits chanteurs de Chêne

Horaires: jeudi 17h00-18h00

Lieu:

Foyer du Temple de Chêne-Bougeries, 153, route de Chêne

Fin des cours: 21 juin 2018

Cotisation annuelle: CHF 100.–

Direction et renseignements:

Margot Boitard:
margot.boitard@gmail.com
T. 078 616 43 69

Léonie Cachelin:
leonie.cachelin@bluewin.ch
T. 077 437 75 83

Les Petits Chanteurs de Chêne



Inscriptions ouvertes

Rejoignez-nous pour dénicher le plaisir de chanter en chœur!

Chêne Gymnastique 2017



LE CLUB DE GYM CHÊNE GYMNASTIQUE
Genève (CGG) est un groupe performant, qui brille régulièrement par les résultats de ses jeunes membres. Le club existe depuis l'été 2005, lorsque la FSG Trois-Chêne – société féminine – et la FSG Chêne – société masculine –, ont fusionné. Chaque année, le jeune club organise une cérémonie pour féliciter et remercier ses membres les plus méritants de l'année autour d'un verre. La réunion a eu lieu le jeudi 21 septembre à la dépendance Floraire où jeunes ath-

lètes, parents et membres du club se sont retrouvés.

De jolies performances pour nos gymnastes chênois

Les récompenses, des bons pour des accessoires ou des vêtements sportifs, ont été distribuées aux jeunes qui sont montés sur les podiums en Coupe Suisse, aux Championnats romands ou encore aux Championnats suisses. Parfois en individuel, les compétitions se font également en équipe. Les divers prix distribués

montrent la superbe diversité de cette activité sportive. En effet, Pirjo Wolfisberg a, par exemple, gagné les Championnats suisses juniors par engin à la poutre en gym artistique féminine. Loan Bruhin a quant à lui remporté la compétition de trampoline des Juniors Boys. M. Jean-Daniel Widmer, vice-président du club, a également récompensé ce soir-là l'Ensemble G2 pour sa très jolie seconde place grâce à sa performance aux rubans aux Championnats romands qui se déroulaient à Lausanne.

Les cinq jeunes filles qui composent l'équipe sont Athénaïs Caltabiano, Norah Mrah, Rachel Bosque, Sonia Stepanenko et Yasmina Gali. M. Widmer a également remercié les trois communes de Chêne pour leur soutien financier, ainsi que le Centre Sportif Sous-Moulin où s'entraînent régulièrement les gymnastes. Tous ces magnifiques athlètes maîtrisent à merveille un sport qui demande discipline, technique et précision !

HERVÉ ANNEN

PUBLICITÉ

AÏKIDO

UN ART MARTIAL NON VIOLENT

à THONEX
(Centre Sportif Sous-Moulin) :

ADULTES :
(+ de 18 ans) Mer de 19h00 à 20h30
Ven de 19h30 à 21h00

ADOLESCENTS :
(12+ à 18- ans) Mer de 18h00 à 19h00
Ven de 18h30 à 19h30

ENFANTS :
(7+ à 12- ans) Mer de 17h00 à 18h00
Ven de 17h30 à 18h30

Renseignements :
Natel : **079 416 35 34**
Internet: **www.aiki-ge.ch**

UN MOIS D'ESSAI GRATUIT
(Sans Engagement)

G.BUSULINI

123 B, rue de Genève
1226 Thônex-Moillesulaz
E-mail: thonexoptic@bluewin.ch www.optiquethonex.ch

OPTIQUE THÔNEX

Tél. 022 348 26 10
(près de la douane)

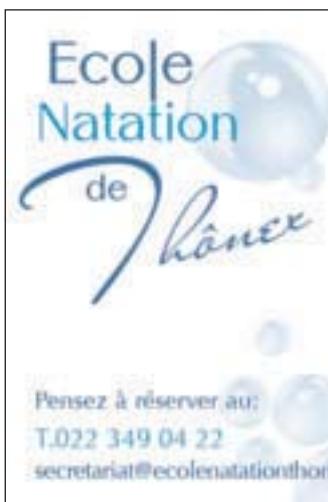
RESTAURANT 3 COMMUNES

Sabrina vous accueille chaleureusement dans un cadre convivial.
Salle de banquets pour entreprises, anniversaires, etc.

Service jusqu'à 24h00 - Ouvert 7/7

Tél: 022 349 52 50 Fax: 022 349 66 26
Route de Sous-Moulin 39 1226 Thônex
restaurant3communes@hotmail.com

Ecole Natation de Thônex



Pensez à réserver au:
T.022 349 04 22
secretariat@ecolenatationthonex.ch

- ★ A la piscine de Thônex et à celle de l'EFP de Conches (Chêne-Bougeries)
- ★ Natation dès 4 ans
- ★ Aquagym et aquabike
- ★ Mermaiding **Nouveau!**

www.ecolenatationthonex.ch

Aïkido



Ecole d'Aïkido
La Voie de l'Harmonie

La Gradelle
2 cours gratuits à Tessal
Informations sur :
www.takemusu-dojo.ch

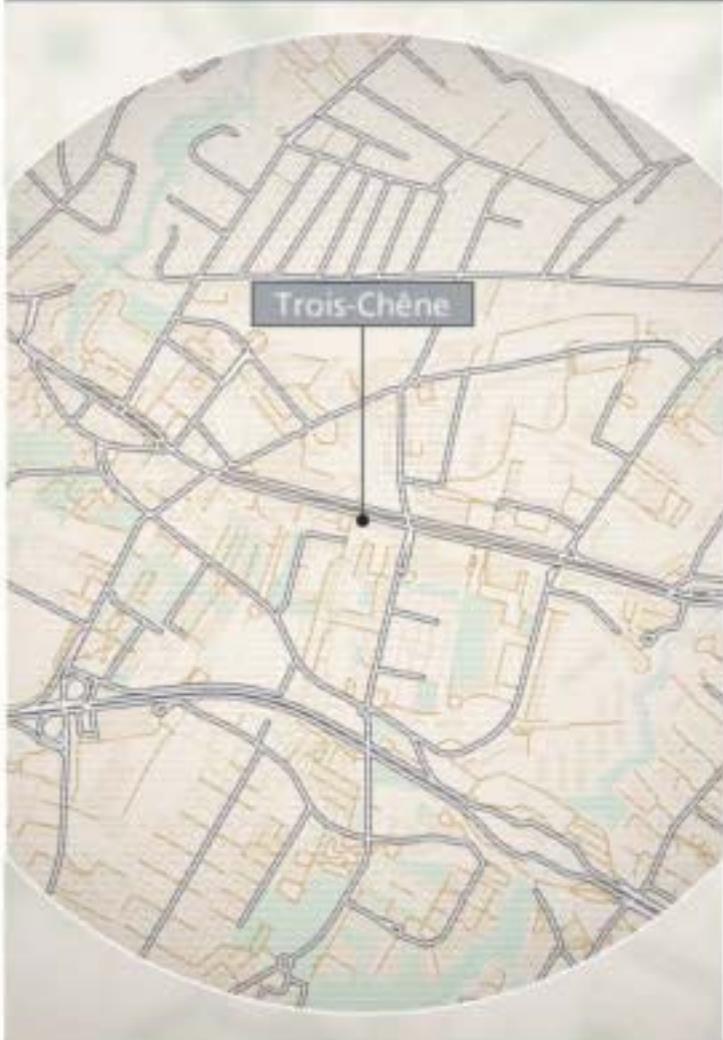


montefusco s.A.
Parquets - Revêtements de sols
Nettoyages

Boulevard d'Yvoy 1A • 1205 Genève • T.022 320 44 44 • F. 022 321 22 02
M. 079 624 34 05 • antonio.montefusco@bluewin.ch • www.entreprisemontefusco.ch

Paiement | Epargne | Prévoyance | Placement | Crédit

Près de chez vous, proche de vous!



Votre agence BCGE Trois-Chêne vous accueille:
Rue de Genève 78
du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h30

Son équipe de conseillers et conseillères, emmenée par David Bottoli, vous offre un conseil d'expert pour toutes vos affaires bancaires:

- conseil patrimonial
- préparation à la retraite
- accession à la propriété
- financement de projets
- gestion du quotidien

Franchissez la porte d'un partenaire de proximité.

BCGE
je connais mon banquier

Genève (21 agences) Zürich Lausanne Lyon Annecy
Paris Dubai Hong Kong
www.bcge.ch +41 (0)58 211 21 00

Attention:
changement d'horaires depuis septembre

Après-midis de jeu à la ludothèque :
les samedis 11 novembre et 16 décembre de 15h00 à 18h00

Ludothèque de Chêne-Bougeries

procap

La Ludothèque

Offre un lieu favorisant le goût du jeu de société et a pour but de stimuler les liens intergénérationnels et interculturels. Nous vous proposons de venir partager seul(e) (enfants accompagnés), en groupe ou/et en famille un moment agréable.

PRÊT ANIMATION (TOUT PUBLIC)

HORAIRE D'OUVERTURES

| Day | Opening Hours |
|----------|---|
| Mardi | 09h30-11h30 / 14h00-18h00 |
| Mercredi | 09h30-11h30 / 14h00-18h30 |
| Jeudi | 09h30-11h30 / 14h30-16h00 16h-18h (réservé parapublic) |

7, avenue des Cavaliers • 1224 Chêne-Bougeries.
E-MAIL : ludotheque@chene-bougeries.ch

Tél. 022.348.49.51

2017 日本文化の秋
Automne de la culture japonaise

AIKIDO

4 novembre 2017

10h00-11h30
Portes ouvertes

11h30-12h00
Démonstration

Entrée libre

GENEVA AIKIDO TAKEMUSU DOJO
Ch. de la Brie 4
1224 Chêne-Bougeries
Genève, Suisse

www.takemusu-dojo.ch

PATINOIRE SAISON 2017-2018



39, route de Sous-Moulin • 1226 Thônex
Parking: P+R Sous-Moulin

PATINOIRE

DU 21 OCTOBRE 2017 AU 27 MARS 2018

TARIFS

| | Adultes | Enfants, AVS Apprentis-étudiants Chômeurs |
|-------------------------------------|--------------------|---|
| - Entrée simple | 6.- | 3.- |
| - Carte de 10 entrées ¹⁾ | 55.- ¹⁾ | 29.- ¹⁾ |

ABONNEMENT SAISON

| | | |
|------------------------------|--------------------|--------------------|
| - Habitants 3-Chêne | 55.- ¹⁾ | 30.- ¹⁾ |
| - Autres | 85.- ¹⁾ | 45.- ¹⁾ |
| Location de patins | 2.- | 2.- |
| Carte 10 locations de patins | 15.- | 15.- |

¹⁾ y compris carte à puce (CHF 5.-)

²⁾ validité limitée à 2 saisons consécutives et aucun remboursement

Sur demande:

tarifs : famille, anniversaires, écoles, heures de glace

Renseignements : Administration: 022 305 00 00 (lundi - vendredi)

En saison : Patinoire : 022 305 00 60 - info disque : 022 305 00 99

Informations sur les cours:

Patinage : www.cp3chene.ch - Hockey : www.hc3chene.club

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC

(sous réserve de modifications)

PATINAGE

| | |
|----------|-------------------|
| Lundi | 13h00 - 16h30 |
| Mardi | 13h00 - 16h30 |
| Mercredi | Réservé aux clubs |
| Jeudi | 13h00 - 16h30 |
| Vendredi | 12h00 - 16h30 |
| Samedi | 14h30 - 17h15 |
| Dimanche | 14h15 - 18h45 |

(12h00-13h30: 2/3 patinoire)
(dès 16h00: 2/3 patinoire)
(14h15-15h30: 2/3 patinoire)
(17h15-18h45: 2/3 patinoire)

HOCKEY - puck mou obligatoire

| | | | |
|--------------|----------|---------------|-------|
| Tous niveaux | Vendredi | 12h00 - 13h30 | (1/3) |
| | Samedi | 16h00 - 17h15 | (1/3) |
| | Dimanche | 17h15 - 18h45 | (1/3) |

| | | | |
|--|----------|---------------|-------|
| Parents-enfants (enfants jusqu'à 8 ans) | Dimanche | 14h15 - 15h30 | (1/3) |
|--|----------|---------------|-------|

| | | |
|----------------------|----------|---------------|
| Hockeyeurs confirmés | Dimanche | 19h00 - 20h30 |
|----------------------|----------|---------------|

Vacances scolaires genevoises: horaires publics modifiés



Chemin de la Gradelle 41
1224 Chêne-Bougeries
T. 022 349 44 49
F. 022 349 52 91
info@passage41.ch

passage41.ch

Permanences d'accueil

Horaires des permanences

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h00 à 17h00.

Nous sommes à votre disposition par téléphone ou directement sur place.

Nous vous informons sur nos activités, nos événements à venir et répondons volontiers à vos demandes et à vos questions. Les permanences peuvent aussi être un moment informel de discussions autour d'un café. Alors, n'hésitez pas, venez ouvrir la porte du Passage41!

Les permanences n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires.

A vos agendas!

Festival Mik-Mak

3^e festival d'animation qui réunit des ateliers, des animations et des jeux pour tous mis en scène et animés par une équipe dynamique d'étudiants assistants socio-éducatifs en formation.

Nos offres d'activités et d'animations

Secteur enfants, 1P-4P

Tous les mercredis sur inscription de 8h00 à 18h00. Il reste quelques places.

Secteur

préadolescents, 5P-8P

Tous les mercredis sur inscription de 11h30 ou de 13h30 à 18h00. Il reste quelques places.



Secteur adolescents

(12-17 ans)

Accueil libre

Les mercredis de 14h00 à 19h00.

Les vendredis de 16h00 à 22h00.

Les samedis de 17h00 à 21h00.

Snacks de midi

Les mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30.

Pour le secteur tous publics, les activités des Aînés et les différents cours proposés, vous pouvez nous téléphoner ou consulter notre site internet:

www.passage41.ch



Rue François-Perrard 2
1225 Chêne-Bourg
T. 022 348 96 78

lespot.ch

Horaires d'ouverture de la MQ

- lundi: 9h00 - 12h00 / 14h00 - 20h00
- mardi: 14h00 - 21h00
- mercredi: 9h00 - 19h00
- jeudi: 9h00 - 21h00
- vendredi: 14h00 - 21h00
- samedi et dimanche selon activités

Ouverture du secrétariat

- lundi: 9h00 - 12h00 / 14h00 - 16h00
- mardi: 14h00 - 16h00
- jeudi: 9h00 - 15h00

Edito

Le dernier Sucré/Salé de la MQ de Chêne-Bourg aura lieu le dimanche 29 octobre.

Ce clap de fin signe le départ de Bernard, après plus de 40 années passées dans les différents lieux où l'association a vécu.

Nous vous attendons nombreux pour ce dernier petit déjeuner en musique afin de dire un au revoir mémorable à Bernard et lui souhaiter une très belle retraite!

Enfants & Adolescents

Samedi de ski / snowboard

2 formules te sont proposées:

- **Formule "libre":** tu as 15 ans et plus et tu souhaitez skier avec tes potes?

N'hésite pas à te renseigner auprès de l'équipe. **Prix:** CHF 45.- par personne et par sortie.

- **Avec encadrement:** pris en charge par nos soins, tu profiteras des joies de la montagne et de la glisse! **Prix :** CHF 180.- pour les 4 samedis. Inscriptions auprès des animateurs.

Dates et horaires: les 13, 20, 27 janvier et 3 février 2018 de 8h30 à 18h00.

Début des inscriptions:
lundi 30 octobre.

Centre aéré de février à ski / snowboard

Du lundi 12 au vendredi 16 février 2018

Pour enfants et adolescents de 6 à 18 ans de tous niveaux.

Viens dévaler les pistes de France voisine avec nous à ski ou à snowboard.

Horaire: de 8h00 à 18h00 du lundi au vendredi, accueil entre 8h00 et 9h00.

Prix: selon revenu familial, tarifs disponibles à l'inscription.

Chaque participant doit avoir un équipement adapté. Il doit amener son pique-nique et son goûter.

Début des inscriptions: lundi 30 octobre pour les habitants des Trois-Chêne et les personnes y travaillant et dès le 13 novembre pour les habitants des autres communes.

Accueil libre

La MQ sera ouverte durant les vacances scolaires en milieu d'après-midi et en soirée et proposera une série d'activités sur inscription ou en accueil libre. Le programme sera affi-

ché avant les vacances. N'hésite pas à venir te renseigner!

Accueil du mercredi midi

Nous mettons à disposition un espace "pique-nique surveillé". Nous accueillons votre enfant gratuitement dès 11h30 jusqu'à 14h00. Nous l'encaudrons lors de son repas. Vous lui fournierez un pique-nique, nous lui fournissons à boire.

Pour cela, vous remplirez une fiche d'inscription la première fois. Ensuite, au besoin, vous nous avertirez, pour chaque mercredi, via mail ou téléphone de la présence de votre enfant. Ouvert aux enfants dès 6 ans révolus.

Accueil samedi

Si tu ne sais pas quoi faire le samedi et que tu as envie de faire des jeux ou d'autres activités, passe nous voir nous t'attendons!

Quand ? les samedis 11, 18, 25 novembre, de 14h00 à 18h00 (sous réserve de modification d'horaire).

Tout public

Repas des aînés

Tous les jeudis à 12h00

Le jeudi matin, la gourmande équipe de la MQ vous prépare un délicieux repas équilibré. Il ne vous reste plus qu'à venir mettre les pieds sous la table et savourer votre repas dans une ambiance conviviale et décontractée. **Prix:** CHF 10.-, comprenant entrée, plat principal et dessert.

Jeudi détente

Tous les jeudis après-midi dès 14h00

Un groupe de passionnés vous at-

tend pour jouer aux cartes et à différents jeux de société.

M&M's

Les Miams du Mardi

Tous les mardis dès 19h00

Venez partager un repas convivial, que vous soyez jeunes ou moins jeunes, en famille ou entre amis. **Prix:** CHF 3.-/ repas. Inscription le jour même à la MQ jusqu'à 18h00.

Soirées Femmes

Mercredi 15 novembre

Un mercredi par mois, c'est vous, mesdames, qui allez décider comment vous voulez passer ces moments de convivialité entre femmes. Alors n'hésitez pas à pousser les portes de l'association pour faire part de vos idées et envies à l'animatrice du Spot ou directement auprès des femmes lors des soirées.

18h30-19h00: installation et préparation de la soirée. 19h00-21h00: animation et repas canadien, chacune apporte un peu à manger et à boire à partager, sauf s'il est prévu un repas préparé pour l'occasion... dans ce cas, une participation aux frais est prévue.

Sorties montagne

Les samedis 13, 20, 27 janvier et 3 février 2018 de 8h30 à 18h00

La MQ organise des samedis à la station de Sommand (F).

Si vous désirez pratiquer une activité hivernale (ski, ski de fond, raquettes, luge, etc.), en famille, entre amis ou

(suite ci-contre)

avec des personnes de votre commune, pour un ou plusieurs samedis.
Prix: CHF 45.– par samedi; CHF 180.– pour les 4 samedis.

Début des inscriptions:
lundi 30 octobre.

Manifestations Troc de Chêne-Bourg

Samedi 4 novembre
de 9h30 à 12h30

Vente deuxième main: jouets, vêtements enfants de 0 à 14 ans, matériel bébé.

Sucré/Salé: Clap de fin

Dimanche 29 octobre
de 10h00 à 13h00
Après 20 ans de concerts et d'animation musicale, Sucré/Salé s'arrête.

Un grand merci aux groupes qui sont venus jouer le dimanche matin. Un grand merci aussi au public qui est venu parfois en nombre soutenir la musique vivante. Pour ce dernier Sucré/Salé, voici un des nombreux coups de cœur de ces 20 années: *No Palm Oil*, soul, blues Entrée libre.

Fête d' Halloween au Spot

Mardi 31 octobre dès 16h00
Des animations pour les petits et les grands. Atelier creusage de courges, train fantôme, etc. et plein d'autres choses...

Danse en famille

Dimanche 26 novembre
Les ateliers Danse en famille vous sont proposés chaque année. Un parent,

un oncle, une tante ou un grand-parent vient avec son enfant, afin d'explorer ensemble le mouvement, le temps d'une matinée. Toucher, porter, enlacer, danser et rigoler dans un cadre artistique, sous la direction de professionnels, sont autant d'actions qui permettent de tisser des liens nouveaux entre l'enfant et l'adulte. Un moment de complicité unique à ne manquer sous aucun prétexte ! Renseignement et inscription auprès de la mairie de Chêne-Bourg.

Spectacle enfants

La légende Baoulé

Mercredi 22 novembre à 15h00
Par la compagnie 2X Rien, en collaboration avec la compagnie Pataclowns Marionnettes et théâtre d'ombre. Tout public dès 5 ans.

La princesse Abla Pokou doit fuir avec son clan et son jeune fils. Mais pour les laisser traverser, le génie du fleuve veut ce qu'ils ont de plus précieux. Ils jettent alors leurs bijoux, et l'eau reste tumultueuse... Inspiré de la tradition orale ivoirienne, ce spectacle plein de punch et de poésie nous conduira à réfléchir sur la responsabilité de chacun face à l'adversité. **Réservations:** dès le 13 novembre.

Exposition

Benjamin Sorrentino

Photographies

« *Un tour entre la faune et la flore* »
Exposition du 1^{er} au 24 novembre
Vernissage: mercredi 1^{er} novembre de 19h00 à 21h00.



Route de Jussy 39
T. 022 348 75 32
F. 022 348 31 90

mqthonex.ch

2 horaires / 2 accueils

Accueil administratif

| | |
|----------|--------------------------|
| lundi | fermé |
| mardi | 16h00-18h00 |
| mercredi | 9h00 12h00 - 14h00-18h00 |
| jeudi | 14h00-18h00 |
| vendredi | 16h00-18h00 |
| samedi | 14h00-17h30 |

Accueil animation

| | |
|----------|-------------|
| lundi | fermé |
| mardi | 16h00-19h30 |
| mercredi | 14h00-19h30 |
| jeudi | 16h00-19h30 |
| vendredi | 16h00-21h30 |
| samedi | 14h00-17h30 |

Pour les inscriptions et les réservations de salle: nous vous accueillons uniquement durant l'accueil administratif.

Pour de plus amples renseignements sur les cours, les accueils enfants et ados, les rendez-vous réguliers pour les familles et les aînés ou autres vous pouvez consulter notre site internet: www.mqthonex.ch ou mieux n'hésitez pas à passer nous voir.

Enfants de 5 à 11 ans (1P-7P)

Le stage de poterie durant les vacances d'octobre

Thème: *à la manière de Picasso*
Du 23 au 27 octobre de 14h00 à 17h00, les enfants dès la 1P peuvent venir exercer leur talent artistique!
Tarif: selon revenu familial brut.

Préadolescent(e)s et adolescent(e)s post-obligatoire (8^e-11^e)

L'accueil libre

- mercredi: 14h00 - 19h30
- vendredi: 16h00 - 21h30
- samedi: 14h00 - 17h30

Tous les jeux sont gratuits et le sirop aussi... Pour toute suggestion de sorties ou d'activités, contacter Sandra.

L'accueil de midi

La MQT élargit son horaire, en proposant un accueil durant la pause de midi pour les jeunes du C.O. Foron. Les jeudis et vendredis de 11h30 à 13h20. Possibilité de préparer un repas ensemble. Un four à micro-ondes est à disposition afin de réchauffer les pique-niques.

Les repas du vendredi soir

Viens partager une soirée gourmande entre amis. Au programme: confection du repas, dégustation de notre menu, soirée jeux, film, discussion, élaboration de projets (sorties, soirées...). Inscriptions à la MQ jusqu'au vendredi 16h00. Prix: CHF 3.-.

Vacances d'automne

Du lundi 23 au vendredi 27 octobre
Accueil libre et/ou sorties selon projet.

Adultes - Familles - Aînés

Les samedis "Ski" en 2018 :

les 13, 20, 27 janvier et 3 février de 8h30 à 18h00

3 formules possibles:

- **La formule libre:** tu as plus de 15 ans et tu souhaites skier entre amis, CHF 45.– par personne et par sortie.
- **La formule avec encadrement pour les 6 - 17 ans:** CHF 180.– pour les 4 samedis

- La formule "transport seul": ouvert à tous (famille), tarif à confirmer.

La sortie "Famille"

Samedi 10 février

Après les chiens de traîneaux, le tobogganning... quelle surprise en 2018 ? CHF 25.– par personne.

Les vacances de février 2018

Centre aéré ski/surf enfants et ados

Du lundi 12 au vendredi 16 février

Ces sorties s'adressent aux 6-17 ans encadrés par des animateurs des 3-Chêne. **Renseignements et inscriptions** pour les personnes habitant ou travaillant dans les 3-Chêne: à la MQT dès le mardi 31 octobre.

Les cours

Consultez notre site

www.mqthonex.ch

Baby-Gym (parents-enfants), cours de poterie pour adultes, cours de poterie pour enfant.

Calendrier des événements

Les dimanches en famille

Le 5 novembre à 15h00

La famille tête de bois

par la Cie Gueule de bois

Spectacle tout public dès 2 ans.

Durée: 25 minutes.

Tarif unique: CHF 5.–

Goûter offert à l'issue du spectacle.
Réservation conseillée.

Ciné-Conte

avec la conteuse Chicky

Le 3 décembre à 15h00

Dans le cadre du Festival Filmar en Amérique Latina

Des contes mexicains racontant l'origine du monde ponctués de films d'animation.

Spectacle tout public.

Durée: 45 minutes.

Tarif unique:

CHF 5.–
Goûter offert à l'issue du spectacle.
Réservation conseillée.

Les concerts à la Barakason

Vendredi 24 novembre

Eternal Metal Festival

Avis aux amateurs de gros son. Ouverture des portes à 20h00, concert dès 21h00.

Tarifs: CHF 10.– / CHF 5.– pour les étudiants et les moins de 16 ans. Sur place buvette et petite restauration.

Samedi 11 novembre

Soirée de soutien à l'association Nour
Dès 21h00.

Renseignements:

M. Rabehi, 079 659 33 91

Samedi 25 novembre

Carte blanche A Work In Project

Ouverture des portes à 20h00, concert dès 21h00.

Tarif: prix libre. Sur place buvette et petite restauration.

Vendredi 8 décembre

Concert 100% local

4 groupes des locaux de répétition et leur invité Yvrai vont vous faire découvrir leurs nouvelles compositions. Ouverture des portes à 20h00, concert dès 21h00.

Tarifs: CHF 10.– / CHF 5.– pour les étudiants et les moins de 16 ans. Sur place buvette et petite restauration.

Pour plus d'informations,
veuillez svp consulter
les sites internet des
Centres de loisirs.

Chroniques conchoises

Bienvenu au club !

Ce matin-là, lorsque je rencontrais ma chère voisine Mme Brévant, elle avait l'air passablement préoccupé, à tel point que je ne pus m'empêcher de lui demander :

- Que se passe-t-il ? Vous ne me semblez pas dans votre assiette...
- Et pour cause, me répondit-elle d'une voix sombre.
- Etes-vous souffrant ?, lui demandai-je quelque peu affolé, car Mme Brévant, malgré ses 80 et quelques années n'est jamais malade.
- Oui, dit-elle, je suis gravement malade. Et je viens d'avoir le diagnostic de mon médecin. Je souffre de papyphobie !
- Vous êtes allergique aux grands-pères ?, répliquai-je en essayant de retenir un éclat de rire qui menaçait d'éclater.
- Mais non, jeune homme reprit-elle très sérieusement, "papy" comme dans "papyrus". Je fais une phobie à tout ce qui est lié au papier. On appelle cela aussi une "phobie administrative" ou encore le "syndrome Thévenoud", du nom



d'un secrétaire d'Etat français qui ne déclarait pas ses revenus. Dès que je vois arriver un formulaire, un papier de la banque, ou tout autre document administratif, j'ai des crampes d'estomac et ma première réaction est de les mettre sur une pile de papiers qui grandit sans cesse. Lorsque cette pile s'écroule, je suis obligée de prendre un petit remontant pour vaincre ma phobie et essayer de répondre aux lettres les plus urgentes. Je suis persuadée d'être dans le *Livre des records* en ce qui concerne le nombre de rappels que je reçois

sans cesse. Ce n'est absolument pas que je ne veux pas payer, loin de là, mais dès que je vois arriver cette paperasserie, il se produit un phénomène étrange où se mêlent l'angoisse, la douleur physique et une envie immédiate de procrastiner. Tenez, par exemple pour ma déclaration d'impôts, nous sommes maintenant en septembre, j'aurais dû l'envoyer au mois de mars et elle est toujours enfouie dans cette paperasserie et je ne sais vraiment pas quand j'aurai le courage de la faire...

- Vous pourriez vous faire aider !
- Même cela ne fonctionne pas, reprit-elle d'une voix où se mêlaient le désespoir et la colère. Même si depuis des années, ma déclaration d'impôts est pratiquement toujours la même, j'ai demandé à une fiduciaire de m'aider. Mais je ne parviens tout simplement pas à réunir les trois papiers qu'il faudrait pour faire cette maudite déclaration

d'impôts. C'est impossible, je suis comme paralysée. Alors, comme j'ai un petit neveu qui travaille dans cette fiduciaire, il vient chaque année au mois d'octobre se plonger dans mes piles de papiers pour en retirer ce qu'il faut pour faire ma déclaration. A chaque fois je me maudis et je me dis que l'an prochain je ferai ma déclaration dès le 1^{er} janvier, mais cela ne marche jamais. Il paraît que je ne suis pas la seule mais cela me fait une belle jambe, car je sais pertinemment que l'an prochain je ferai exactement la même chose.

Après avoir écouté ma chère voisine, je réfléchis un instant puis lui demandai :

- Comment s'appelle votre petit cousin et dans quelle fiduciaire travaille-t-il ? Car il faut bien que je vous le dise, moi non plus je n'ai pas fait ma déclaration d'impôts !
- Le visage de Mme Brévant s'éclaira d'un large sourire et elle me dit :
- Jeune homme, bienvenu au club !

JEAN MICHEL JAKOBOWICZ

PUBLICITÉ



Accademia d'Archi
ECOLE DE MUSIQUE

VIOLON - VIOLONCELLE - CONTREBASSE
ALTO - INITIATION MUSICALE
SOLFÈGE

153, route de Chêne
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 751 26 76
www.accademia-archi.ch

Accademia d'Archi
ÉCOLE DE MUSIQUE
dès 4 ans et adultes

Avec le soutien de



V E R R E S • M I R O I R S • S T O R E S

bativer
Où va nous plaisir

Store abîmé ou verre cassé ? Dépannage d'urgence au 022 735 56 60

Bativer • 33, rue de la Mairie • 1207 Genève • Fax 022 735 56 46

Les BDs du mois

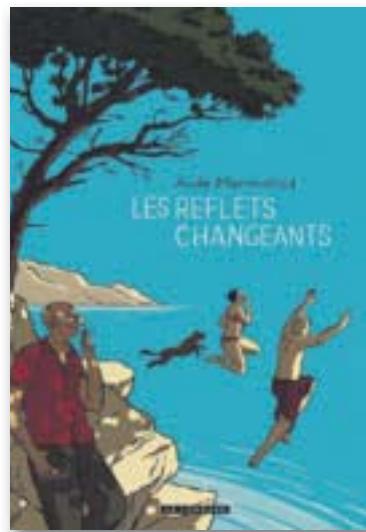
CHRONIQUES DE STEPHAN BRUGGMANN

Chevalier Brayard

Zidrou / Porcel
Dargaud



Le seigneur Brayard revenant de croisade accompagné d'un jeune moine, croise une jeune fille, une princesse, en fuite. Brayard n'hésite pas un seul instant : il décide de l'escorter en Orient pour la rendre à son père, en échange d'une rançon, bien sûr. C'est le début d'une aventure presque épique. Un an après la sortie de *Bouffon*, Zidrou et Porcel nous enchantent à nouveau avec une nouvelle péripétie médiévale : voyage, rencontres insolites, personnages attachants, découvertes exotiques et rixes paillardes sont au menu. Le trait précis et plein de finesse rend le récit dynamique. Ballade aux allures de roman épique, mais parsemée de bouffonneries parodiques – on y trouve même des clins d'œil anachroniques destinés aux lecteurs avertis – cette aventure m'a rappelé, dans une certaine mesure *L'Histoire de Gil Blas de Santillane* écrite par Lesage au XVIII^e siècle, roman picaresque qui parodiait le genre déjà éculé de l'aventure épique. Seul petit bémol, ce récit bien ficelé ne laisse malheureusement pas la place à des personnages vivants d'apparaître. Ces derniers ressemblent d'avantage à des caricatures d'eux-mêmes qu'à de vrais êtres. Il manque un petit souffle, une certaine âme.



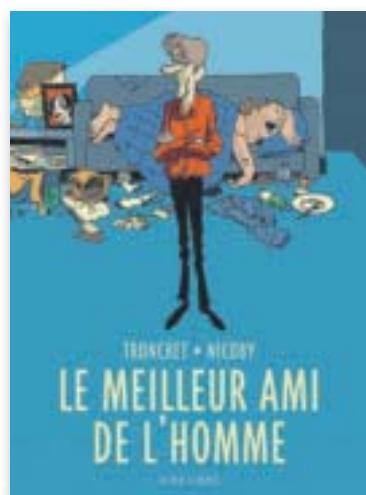
la prison de son silence bourdonnant.

Trois destins qui vont se croiser...

Prix de la fondation Raymond Leblanc de la jeune création, ce roman graphique est extrêmement abouti. En effet, tant au niveau du trait qu'à celui de la cohérence scénaristique *Les reflets changeants* est une belle réussite. Son auteur Aude Mermilliod, qui s'est librement inspirée de la vie de son grand-père pour le personnage d'Emile, est parvenue à faire de banals événements, de petites frustrations, de sentiments normaux et de l'entrelacs de nos existences, un roman passionnant et rempli de tendresse.

Le meilleur ami de l'homme

Tronchet / Nicoby
Dupuis, Aire Libre



Vincent Renard est un homme accompli : médecin réputé, père de famille comblé, bien installé, une maîtresse débridée. Mais, lorsque débarque Kévin Delafosse, un ancien camarade de football, sa vie va connaître un véritable séisme.

Les reflets changeants

Aude Mermilliod

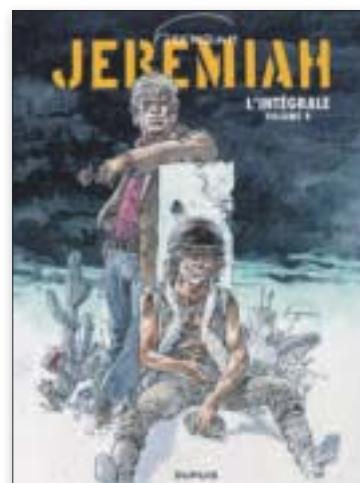
Le Lombard

Nice, juillet. Elsa, la vingtaine, hésite entre deux hommes. Jean, la cinquantaine, conduit des trains et n'aime pas ça. Il s'accroche pour Alda, sa fille. Au crépuscule de sa vie, Emile, sourd, supporte de moins en moins

l'idée de l'ancien ami encombrant et peu adapté qui s'incruste dans le quotidien d'un bourgeois endormi sur ses lauriers est assez ancienne et souvent exploitée autant au cinéma qu'en littérature. Pourtant, dans cet opus de la décidément incroyable collection *Aire Libre*, le scénariste Tronchet (Raymond Calbuth, Jean-Claude Tergal ou Houppeland) parvient à renouveler le genre en créant un importun pas si stupide et un bourgeois pas si secoué. C'est une lecture très saine pour tous ceux qui ont des vieux copains.

Jeremiah – Intégrale volume 8

Hermann
Dupuis



Dans un monde post apocalyptique forcément hostile, brutal et chaotique, Jeremiah, doux et avisé, et son acolyte, Kurdy Malloy, sanguin, véritable tête brûlée, poursuivent leur errance vieille de 35 albums. Les deux héros d'Hermann, Grand Prix d'Angoulême en 2016, sont dès à présent inscrits au Panthéon de la bande dessinée.

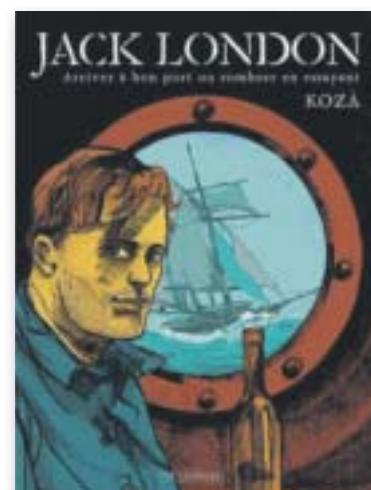
Confrontés sans cesse à la folie de l'homme qui ne cesse de rebâtir sur les ruines de l'ancien monde avec les critères de ce même ancien monde, cet homme qui n'évolue pas, cet homme qui devient toujours plus loup pour

l'homme qu'aucun loup ne l'a jamais pu devenir, les éternellement jeunes gens, toujours victimes de l'adversité, affrontent le monde avec philosophie et un humanisme jamais démenti. Une série qui ne prend pas une ride et qui se lit et se relit sans modération.

Jack London, Arriver à bon port ou sombrer en essayant

Koza

Le Lombard



Jack London est surtout connu pour ses romans d'aventures, notamment *L'appel de la forêt* ou *Croc-Blanc*. Pour cette raison, on le cantonne souvent au rayon jeunesse. Quelle hérésie ! Homme aux talents multiples et au caractère ombrageux, Jack London a eu une vie mouvementée : vagabond, alcoolique, chercheur d'or, grand voyageur, chasseur de phoques, garde-côte et militant de la gauche sociale. Chacune de ses expériences donnera naissance à de grands romans, d'aventure c'est connu, mais aussi sociaux où il traque notamment les injustices dont sont victimes les petites gens.

Koza rend ici hommage à cet homme exceptionnel en narrant l'un des épisodes de son existence symptomatique de sa façon d'être et de penser.

PUBLICITÉ

FERBLANTERIE
INSTALLATIONS ET ETUDES SANITAIRES

PERUCCA
Successeur de Pierre Perucca

Chemin de Grange-Canal 4
1224 Chêne-Bougeries

Tel : +41 (0)22 736 46 96
Fax : +41 (0)22 736 47 17

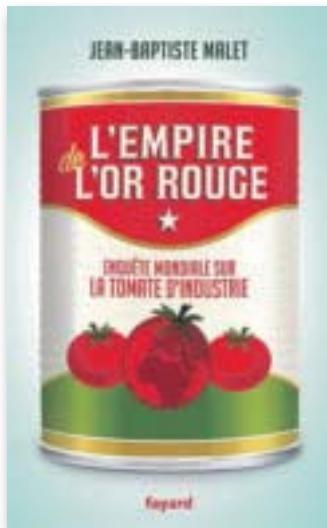
info@peruccaserge.ch
www.peruccaserge.ch

Littérature

Les dernières lectures du bibliothécaire

PAR MICHEL HARDEGGER DU BIBLIOBUS

La rentrée littéraire arrive dans les bibliobus, riche et abondante, recelant trésors et pépites. Mais, au milieu de tous ces livres, permettez-moi de revenir sur quelques coups de cœur précédents.



L'empire de l'or rouge : enquête mondiale sur l'or rouge
Jean-Baptiste Malet, Fayard
La cupidité n'a nulle limite et tout est source de profit. Si les conditions de production de la viande font régulièrement les gros titres et sont quotidiennement dénoncées sur les réseaux sociaux, qui se soucie des tomates ? Pourtant, de la viande à la tomate, même inhumanité. De la Chine à l'Italie en passant par l'Afrique, l'industrie de la tomate génère du profit avec des produits frelatés, reconditionnés, dilués ou périmés sur le dos des plus pauvres en s'appuyant sur des méthodes mondialisées, esclavagistes et mafieuses.
Un essai édifiant jusqu'à l'écoûrement qui démontre l'aveugle complacéité d'Etats laxistes et du commerce globalisé pour une rentabilité anonymisée, aseptisée sous des jolis embal-

ages aux magnifiques logos ornés du drapeau vert-blanc-rouge. Une enquête "triple concentré" qui vous fera regarder votre ketchup différemment et votre *pasta al pomodoro* de manière un peu plus suspicieuse.

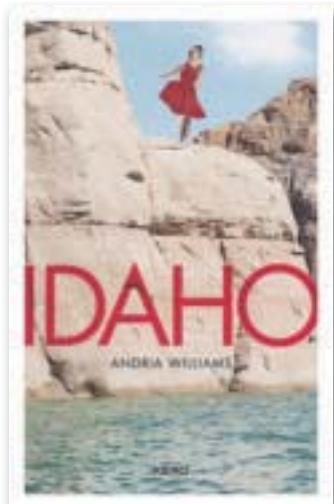


Arrête avec tes mensonges
Philippe Besson, Julliard
Alors qu'est sorti *Un personnage de roman* dans lequel il suit l'ascension d'Emmanuel Macron à la présidence française, il ne faut pas oublier trop vite son précédent ouvrage sorti également en 2017, *Arrête avec tes mensonges*. Ecrit avec son cœur et son sang, c'est un livre beau et douloireux comme des regrets trop gros pour une vie, comme des démons d'un bonheur perdu, comme les cicatrices des joies passées.
Philippe Besson nous y parle de son histoire, d'une passion de jeunesse,

de deux corps qui se sont aimés et qui jamais ne se sont retrouvés. Il nous raconte la vie qui broie les sentiments à la moulinette des interdits, des culpabilités ou de l'absurde impossible. Un amour homosexuel et universel.

Idaho

Andria Williams, Kero
Sorti en 2016, j'étais passé à côté de ce trésor qui commence avec une telle épigraphe, qu'on se dit bien que cette histoire va délicieusement partir en vrille et, ma foi, je n'ai pas été déçu. « Rien de plus admirable, pour un mari qui rentre de mission, que de se rendre compte, comme il l'avait espéré, que son épouse a parfaitement accompli ses devoirs en son absence »
Dans ce roman, basé sur des faits réels dans un contexte nucléaire militaire du milieu du siècle précédent, tout semble dangereusement dys-



fonctionnel et incompétent. Tout y transpire subtilement une mentalité bien "penseuse" et puritaire qui s'abreuve de cocktails pour oublier sa propre misère tout en méditant sur celle des voisins. Dangereux ?

PUBLICITÉ



R. MAZZOLI S^A
® 1966

Staff - Moulage - Décoration - Plafonds suspendus

Cloisons légères - Cloisons mobiles

Chemin de la Mousse, 135 / CH-1226 Thônex

Tél. +41 (0)22 348 39 64 - Fax +41 (0)22 349 21 02

www.mazzoli.ch

PUBLICITÉ

Cours, stages et heures individuelles de tour, modelage et sculpture céramique pour adultes, jeunes et familles

Atelier des 4 terres
Ute Bauer

4^{ter} route de Jussy
(arrêt tram 12, Graveson)
e-mail : ute.bauer@bluewin.ch

1226 Thônex
www.utebauer-art.ch
Tél. 022 349 89 79

METRY SA

MAÇONNERIE
TRANSFORMATION
RÉNOVATION
ENTRETIEN DE BÂTIMENT

Tél.: 022 348 17 46 Portable: 079 301 11 88
Fax: 022 348 17 00 E-mail: info@metry-sa.ch

51, ch. du Bois-Des-Arts - 1226 Thônex/GE

Les outils

PAR DAVID ET JEAN MICHEL JAKOBOWICZ

Une fois que vous aurez découvert dans la grille les noms des outils dont la liste vous est donnée ci-dessous, vous pourrez obtenir, avec les 20 lettres qui vous resteront, le nom de deux autres outils.

La lecture des noms, dans la grille, peut se faire horizontalement, verticalement ou diagonalement, à l'endroit ou à l'envers.

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | E | T | T | R | S | T | Y | L | O | A | O | P |
| F | P | N | Ç | A | O | E | T | A | U | K | E | N |
| F | M | E | P | O | L | R | A | V | P | L | P | H |
| I | A | P | L | A | T | O | I | R | L | O | Â | O |
| R | L | G | N | L | E | F | C | E | A | P | R | U |
| G | U | R | S | E | I | F | E | H | N | V | T | E |
| G | E | E | F | L | S | R | A | I | E | Ê | T | P |
| O | L | F | U | G | I | I | V | U | T | S | R | E |
| U | U | F | S | È | M | E | H | S | X | E | U | S |
| G | E | O | I | R | A | È | M | A | S | S | E | R |
| E | M | I | L | U | T | E | T | S | C | U | L | E |
| S | E | R | P | E | T | T | E | R | I | H | L | H |
| P | I | N | C | E | F | I | C | H | E | S | E | E |



| | | | | |
|----------|--------|---------|----------|---------|
| ETAU | GRIFFE | MÈTRE | POLKA | TALOCHE |
| FAUX | HACHE | MEULE | PRESSE | TAMIS |
| FICHE | HERSE | NIVEAU | RÂPE | TÉTU |
| FORET | HOUE | PELLE | RÈGLE | TRUELLE |
| FUSIL | LAMPE | PINCE | SCIE | VARLOPE |
| GOUGE | LIME | PLANE | SERPETTE | VRILLE |
| GREFFOIR | MASSE | PLATOIR | STYLO | |

Solution à envoyer
à la Rédaction
du Chênois.
Le ou la gagnant(e)
recevra un cadeau.

Sornettes & fariboles

Des appellations en tout genre

Il suffisait d'ajouter un "or" au moindre produit pour qu'il prenne un air de luxe. Reconnaissons à présent que *Pantouflor* ne rajoute rien à la chose. Rappelez-vous, si vous le pouvez, les appellations à la mode d'autrefois. Personne n'oserait plus donner le nom "Petit Nègre" à sa Fabrique de fromage. Les "têtes de nègre" sont révolues et ont cédé leur place à des "têtes de choco", mais quelle sera la prochaine dénomination ?

Songeons que des messieurs très graves cogitent des heures pour trouver un nom quelconque à leurs produits. On fait le boulot que l'on peut. A chacun sa spécialité. Si vous avez des idées...

LILIANE ROUSSY

Trouvez le film

PAR JEAN MICHEL JAKOBOWICZ

En complétant les 15 mots qui se trouvent dans le tableau ci-dessous, vous trouverez dans la colonne du milieu le nom d'un film anglais de 1971 qui traite de la violence et de la musique. Pour vous faciliter la tâche nous avons complété le premier de ces mots.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| T | R | I | O | L | E | T |
| O | P | | | A | N | O |
| J | T | | | B | L | E |
| T | O | R | | A | D | E |
| V | I | R | | U | | E |
| B | I | B | | L | | T |
| | | | | | | |
| P | | I | | E | U | R |
| C | É | R | | A | | E |
| R | O | N | | H | O | |
| L | I | M | | N | D | E |
| P | L | O | | G | | R |
| L | U | D | | | U | E |
| C | O | | | U | E | R |
| P | I | E | | V | | E |
| L | O | T | | R | I | |

Solution à envoyer
à la Rédaction du Chênois.

Le ou la gagnant(e)
recevra un cadeau.

Solutions du n° 526

Les prénoms entre 1800 et 1900

Réponse: Gustave Flaubert

Gagnante: Marcelle Muhlstein, de Chêne-Bourg

Trouvez le film

Réponse: Irma la douce

Gagnante: Yvette Girod, de Genève

Sucré-salé

Nous avons à peu près fait le tour des recettes les plus courantes de la région. Si nous faisions un tour ailleurs ? Pas trop loin pour cette fois, en Belgique par exemple. Essayons-nous au filet de porc à la Blankenbergh, ce qui est plus difficile à prononcer qu'à cuisiner.

Préparer une marinade au vin rouge. Placer le filet de porc dans une terrine. Arroser avec la marinade froide (si on prépare le plat 2 jours à l'avance), avec la marinade chaude (si on prépare le plat la veille pour le lendemain).

Avant de commencer la cuisson, essuyer la viande. Mettre dans une cocotte la matière grasse. Faire revenir le filet sur toutes ses faces. Mouiller avec la marinade, couvrir, laisser cuire à feu régulier pendant 2h30. Au moment de servir, dégraisser la sauce, la passer, incorporer un peu de gelée de groseilles si le cœur vous en dit, et le jus de citron (il ne faut pas que la sauce soit trop acide).

Servir la sauce en saucière et la viande coupée en tranches disposées sur la compote de pommes non sucrée.

L.R.

La Compagnie STOA
PRÉSENTE

La naissance des Dieux

MERCREDI 22 ET
VENDREDI 23
NOVEMBRE 2017
– 20H –



www.pointfavre.ch

SPECTACLE MUSICAL

Pierre et le Loup

DE SERGE PROKOFIEV

Récitant:
Benjamin Cuche

DIMANCHE
26 NOVEMBRE 2017
– 11H –



**fa
vr
e**
POINT favre



COMMUNE DE
CHÊNE-BOURG

Vos «rendez-vous» culturels
au Point favre



yes



RAIFFEISEN

